IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

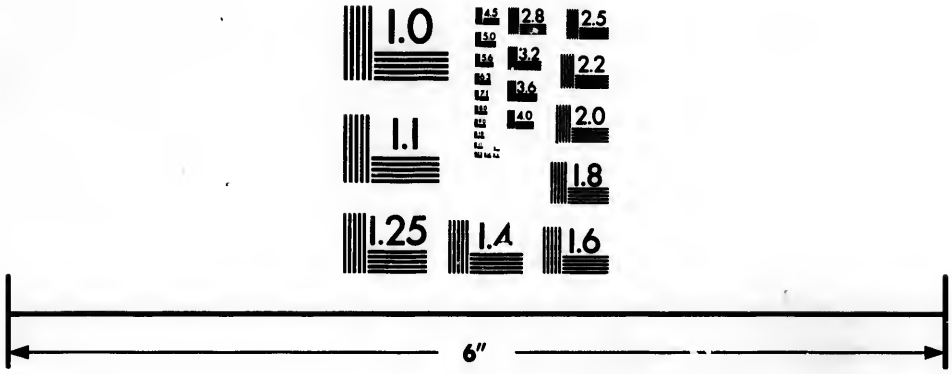

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [x] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Only edition available/ Seule édition disponible
- [x] Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- [x] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ⟶ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ⟶ signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

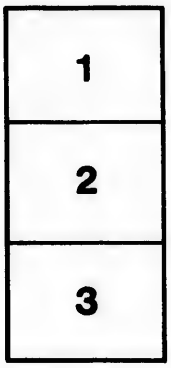

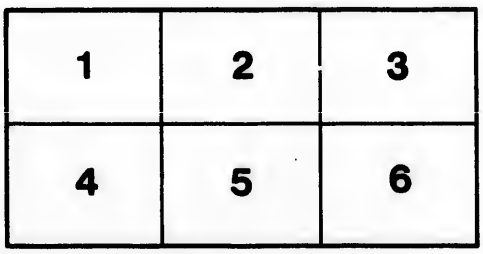

H

HISTOIRE NATURELLE

DE BUFFON.

OISEAUX.

TOME II.

De la Bibliothèque
du
Chanoine Scott
curé
de Ste Foy

186

HISTOIRE NATURELLE

DE BUFFON

classée par ordres, genres et espèces
d'après le système de Linné,

AVEC LES CARACTÈRES GÉNÉRIQUES
et la nomenclature linnéenne ;

Par RENÉ-RICHARD CASTEL, auteur du poëme
des *Plantes*.

BIBLIOTHEQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

NOUVELLE ÉDITION.

TOME XII.

BIBLIOTHEQUE S.M.E. QUEBEC

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, rue du Battoir, n° 16.

AN X — 1802.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX.

IVe GENRE.

LA PIE-GRIÈCHE, *LANIUS.*

Caractère générique : bec à-peu-près droit, échancré.

LES PIE-GRIÈCHES.

Ces oiseaux, quoique petits, quoique délicats de corps et de membres, doivent néanmoins, par leur courage, par leur large bec, fort et crochu, et par leur appétit pour la chair, être mis

au rang des oiseaux de proie, même des plus fiers et des plus sanguinaires. On est toujours étonné de voir l'intrépidité avec laquelle une petite pie-grièche combat contre les pies, les corneilles, les cresserelles, tous oiseaux beaucoup plus grands et plus forts qu'elle : non-seulement elle combat pour se défendre, mais souvent elle attaque, et toujours avec avantage, sur-tout lorsque le couple se réunit pour éloigner de leurs petits les oiseaux de rapine; elles n'attendent pas qu'ils approchent; il suffit qu'ils passent à leur portée pour qu'elles aillent au-devant; elles les attaquent à grands coups, leur font des blessures cruelles, et les chassent avec tant de fureur, qu'ils fuient souvent sans oser revenir; et dans ce combat inégal contre d'aussi grands ennemis, il est rare de les voir succomber sous la force, ou se laisser emporter : il arrive seulement qu'elles tombent quelquefois avec l'oiseau con-

tre lequel elles se sont accrochées avec tant d'acharnement, que le combat ne finit que par la chute et la mort de tous deux; aussi les oiseaux de proie les plus braves les respectent : les milans, les buses, les corbeaux paroissent les craindre et les fuir plutôt que les chercher. Rien dans la nature ne peint mieux la puissance et les droits du courage, que de voir ce petit oiseau, qui n'est guère plus gros qu'une alouette, voler de pair avec les éperviers, les faucons, et tous les autres tyrans de l'air, sans les redouter, et chasser dans leur domaine sans craindre d'en être puni : car quoique les pie-grièches se nourrissent communément d'insectes, elles aiment la chair de préférence : elles poursuivent au vol tous les petits oiseaux; on en a vu prendre des perdreaux et de jeunes levreaux : les grives, les merles, et les autres oiseaux pris au lacet ou au piége, deviennent leur proie la plus ordinaire; elles les

saisissent avec les ongles, leur crèvent la tête avec le bec, leur serrent et déchiquètent le cou; et après les avoir étranglés ou tués, elles les plument pour les manger, les dépecer à leur aise, et en emporter dans leur nid les débris en lambeaux.

Le genre de ces oiseaux est composé d'un assez grand nombre d'espèces; mais nous pouvons réduire à trois principales ceux de notre climat : la première est celle de la pie-grièche grise, la seconde celle de la pie-grièche rousse, et la troisième celle de la pie-grièche appelée vulgairement l'*écorcheur*. Chacune de ces trois espèces mérite une description particulière, et contient quelques variétés que nous allons indiquer.

LA PIE-GRIÈCHE GRISE.

Cette pie-grièche grise est très-commune dans nos provinces de Fran-

rèvent
et dé-
s avoir
ument
à leur
nid les

mposé
pèces ;
s prin-
la pre-
grise,
ousse,
rièche
. Cha-
e une
ntient
s in-

.

très-
Fran-

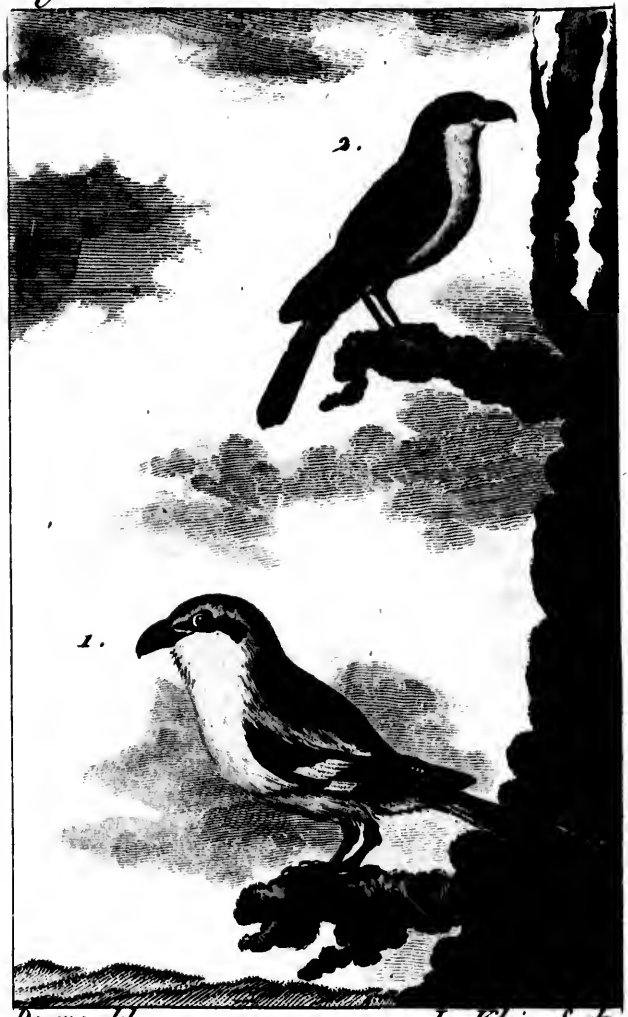

Deseve del. *Le Vilain Sculp.*

1. LA PIE-GRIECHE GRISE. 2. L'ECORCHEUR.

ce
cli
le
les
vie
tat
les
ter
po
tre
il
or
br
fe
la
te
ce
ci
n
g
n
r
r
c

ce, et paroît être naturelle à notre climat, car elle y passe l'hiver, et ne le quitte en aucun temps : elle habite les bois et les montagnes en été, et vient dans les plaines et près des habitations en hiver ; elle fait son nid sur les arbres les plus élevés des bois ou des terres en montagnes ; ce nid est composé au dehors de mousse blanche entrelacée d'herbes longues, et au-dedans il est bien doublé et tapissé de laine : ordinairement il est appuyé sur une branche à double et triple fourche. La femelle, qui ne diffère pas du mâle par la grosseur, mais seulement par la teinte des couleurs, plus claires que celles du mâle, pond ordinairement cinq ou six, et quelquefois sept, ou même huit œufs gros comme ceux d'une grive ; elle nourrit ses petits de chenilles et d'autres insectes dans les premiers jours, et bientôt elle leur fait manger de petits morceaux de viande que leur père leur apporte avec un soin

et une diligence admirables. Bien différente des autres oiseaux de proie, qui chassent leurs petits avant qu'ils soient en état de se pourvoir d'eux-mêmes, la pie-grièche garde et soigne les siens tout le temps du premier âge; et quand ils sont adultes, elle les soigne encore: la famille ne se sépare pas; on les voit voler ensemble pendant l'automne entier, et encore en hiver, sans qu'ils se réunissent en grandes troupes: chaque famille fait une petite bande à part, ordinairement composée du père, de la mère et de cinq ou six petits, qui tous prennent un intérêt commun à ce qui leur arrive, vivent en paix, et chassent de concert, jusqu'à ce que le sentiment ou le besoin d'amour, plus fort que tout autre sentiment, détruise les liens de cet attachement, et enlève les enfans à leurs parens; la famille ne se sépare que pour en former de nouvelles.

Il est aisé de reconnoître les pie-

grièches de loin, non-seulement à cause de cette petite troupe qu'elles forment après le temps des nichées, mais encore à leur vol, qui n'est ni direct, ni oblique à la même hauteur, et qui se fait toujours de bas en haut, et de haut en bas, alternativement et précipitamment : on peut aussi les reconnoître sans les voir, à leur cri aigu *troui troui*, qu'on entend de fort loin, et qu'elles ne cessent de répéter lorsqu'elles sont perchées au sommet des arbres.

Il y a, dans cette première espèce, variété pour la grandeur et variété pour la couleur. Nous avons au Cabinet une pie-grièche qui nous a été envoyée d'Italie, et qui ne diffère de la pie-grièche commune que par une teinte de roux sur la poitrine et le ventre : on en trouve d'absolument blanches dans les Alpes ; et ces pie-grièches blanches, aussi bien que celles qui ont une teinte de roux sur le ventre, sont de la même grandeur que la pie-grièche

grise, qui n'est elle-même pas plus grosse que le *mauvis*, autrement la *grive-mauviette*; mais il s'en trouve d'autres en Allemagne et en Suisse qui sont un peu plus grandes, et dont quelques naturalistes ont voulu faire une espèce particulière, quoiqu'il n'y ait aucune autre différence entre ces oiseaux que celle d'un peu plus de grandeur, ce qui pourroit bien provenir de la nourriture, c'est-à-dire de l'abondance ou de la disette des pays qu'ils habitent. Ainsi la pie-grièche grise varie, même dans nos climats d'Europe, par la grandeur et par les couleurs : on ne doit donc pas être surpris si elle varie encore davantage dans les climats plus éloignés, tels que ceux de l'Amérique, de l'Afrique et des Indes. La pie-grièche grise de la Louisiane est le même oiseau que la pie-grièche grise d'Europe, de laquelle elle paroît différer aussi peu que la pie-grièche d'Italie; on n'y remarqueroit même

aucune différence bien sensible, si elle n'étoit pas un peu plus petite et un peu plus foncée de couleur sur les parties supérieures du corps.

La pie-grièche du Cap de Bonne-Espérance, la pie-grièche grise du Sénégal et la pie-grièche bleue de Madagascar, sont encore trois variétés très-voisines l'une de l'autre, et appartiennent également à l'espèce commune de la pie-grièche grise d'Europe : celle du Cap ne diffère de celle d'Europe qu'en ce qu'elle a toutes les parties supérieures du corps d'un brun noirâtre ; celle du Sénégal les a d'un brun plus clair, et celle de Madagascar a ces mêmes parties d'un beau bleu ; mais ces différences dans la coulenr du plumage, tout le reste étant égal et semblable d'ailleurs, ne suffisent pas, à beaucoup près, pour en faire des espèces distinctes et séparées de la pie-grièche commune. Nous donnerons plusieurs exemples de changemens de couleur tout

aussi grands dans d'autres oiseaux, même dans notre climat; à plus forte raison ces changemens doivent-ils arriver dans des climats différens et aussi éloignés les uns des autres. L'influence de la température se marque par des rapports que des gens attentifs ne doivent pas laisser échapper : par exemple, nous trouvons ici que la pie-grièche étrangère qui ressemble le plus à notre pie-grièche d'Italie, est celle de la Louisiane : or la température de ces deux climats n'est pas fort inégale; et nous trouvons au contraire que celle du Cap, du Sénégal et de Madagascar ressemble moins, parce que ces climats sont en effet d'une température très-différente de celle d'Italie.

Il en est de même du climat de Cayenne, où la pie-grièche prend un plumage varié ou rayé de longues taches brunes; mais comme elle est de la même grandeur que notre pie-grièche grise, et qu'elle lui ressemble à tous

autres égards, nous avons cru pouvoir la rapporter avec cependant à cette espèce commune.

BIBLIOTHEQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

LA PIE-GRIECHE ROUSSE.

Cette pie-grièche rousse est un peu plus petite que la grise, est très-aisée à reconnoître par le roux qu'elle a sur la tête, qui est quelquefois rouge et ordinairement d'un roux vif : on peut aussi remarquer qu'elle a les yeux d'un gris blanchâtre ou jaunâtre, au lieu que la pie-grièche grise les a bruns ; elle a aussi le bec et les jambes plus noires. Le naturel de cette pie-grièche rousse est à très-peu près le même que celui de la pie-grièche grise : toutes deux sont aussi hardies, aussi méchantes l'une que l'autre ; mais ce qui prouve que ce sont néanmoins deux espèces différentes, c'est que la première reste au pays toute l'année, au lieu que celle-ci le quitte en automne,

et ne revient qu'au printemps : la famille qui ne se sépare pas à la sortie du nid, et qui demeure toujours rassemblée, part vers le commencement de septembre, sans se réunir avec d'autres familles, et sans faire de longs vols. Ces oiseaux ne vont que d'arbre en arbre, et ne volent pas de suite, même dans le temps de leur départ : ils restent pendant l'été dans nos campagnes, et font leur nid sur quelque arbre touffu ; au lieu que la pie-grièche grise habite les bois dans cette même saison, et ne vient guère dans nos plaines que quand la pie-grièche rousse est partie. On prétend aussi que de toutes les pie-grièches celle-ci est la meilleure, ou, si l'on veut, la seule qui soit bonne à manger.

Le mâle et la femelle sont à très-peu près de la même grosseur ; mais ils diffèrent par les couleurs assez pour paroître des oiseaux de différente espèce. Nous observerons au sujet de

cette espèce et de la suivante, appelée l'*écorcheur*, que ces oiseaux font leur nid avec beaucoup d'art et de propreté, à-peu-près avec les mêmes matériaux qu'emploie la pie-grièche grise: la mousse et la laine y sont si bien entrelacées avec les petites racines souples, les herbes fines et longues, les branches pliantes des petits arbustes, que cet ouvrage paroît avoir été tissu. Ils produisent ordinairement cinq ou six œufs, et quelquefois davantage; et ces œufs, dont le fond est de couleur blanchâtre, sont en tout ou en partie tachés de brun ou de fauve.

L'ÉCORCHEUR.

L'ÉCORCHEUR est un peu plus petit que la pie-grièche rousse, et lui ressemble assez par les habitudes naturelles; comme elle, il arrive au printemps, fait son nid sur des arbres, ou même dans des buissons en pleine cam-

pagne, et non pas dans les bois, part avec sa famille vers le mois de septembre, se nourrit communément d'insectes, et fait aussi la guerre aux petits oiseaux ; en sorte qu'on ne peut trouver aucune différence essentielle entr'eux sinon la grandeur, la distribution et les nuances des couleurs, qui paroissent être constamment différentes dans chacune de ces espèces, tant celles du mâle que celles de la femelle : néanmoins, comme entre le mâle et la femelle de chacune de ces deux espèces, il y a dans ce même caractère de la couleur encore plus de différence que d'une espèce à l'autre, on seroit très-bien fondé à ne les regarder que comme des variétés, et à réunir sous la même espèce la pie-grièche rousse, l'écorcheur et l'écorcheur varié, dont quelques naturalistes ont encore fait une espèce distincte, et qui cependant pourroit bien être la femelle de celle dont il est ici question.

Au reste, ces deux espèces de pie-grièches avec leurs variétés, nichent dans nos climats, et se trouvent en Suède comme en France ; en sorte qu'elles ont pu passer d'un continent à l'autre : il est donc à présumer que les espèces étrangères de ce même genre, et qui ont des couleurs rousses, ne sont que des variétés de l'écorcheur ; d'autant qu'ayant l'usage de passer tous les ans d'un climat à l'autre, elles ont pu se naturaliser dans des climats éloignés, encore plus aisément que la pie-grièche, qui reste constamment dans notre pays.

Rien ne prouve mieux le passage de ces oiseaux de notre pays dans des climats plus chauds, pour y passer l'hiver, que de les retrouver au Sénégal. La pie-grièche rousse nous a été envoyée par M. Adanson, et c'est absolument le même oiseau que notre pie-grièche rousse d'Europe. Il y en a une autre qui nous a été également en-

voyée du Sénégal, et qui doit n'être regardée que comme une simple variété dans l'espèce, puisqu'elle ne diffère des autres que par la couleur de la tête qu'elle a noire, et par un peu plus de longueur de queue, ce qui ne fait pas à beaucoup près une assez grande différence pour en former une espèce distincte et séparée.

Il en est de même de l'oiseau que nous avons appelé l'*écorcheur des Philippines*, et encore de celle que nous avons appelée *pie-grièche de la Louisiane*, qui nous ont été envoyées de ces deux climats si éloignés l'un de l'autre, et qui néanmoins se ressemblent assez pour ne paroître que le même oiseau, et qui, dans le réel, ne font ensemble qu'une variété de notre écorcheur, à la femelle duquel cette variété ressemble presque en tout.

i doit n'être
simple varié-
lle ne diffère
eur de la tête
peu plus de
ne fait pas à
grande diffé-
espèce dis-

l'oiseau que
eur des Phi-
le que nous
de la Loui-
oyées de ces
un de l'au-
ressemblent
ue le même
el, ne font
notre écor-
l cette va-
tout.

Desève del. Le Vilain Sculp.

1. LE MERLE DE ROCHE. 2. LE GRAND TIRAN.

LE MERLE DE ROCHE.

[illegible] qu'on a donné le second, [illegible] tous les noms [illegible] il fait le [illegible] habite les rochers et les montagnes ; on le trouve sur celles du [illegible] les [illegible] les plus [illegible] sur les [illegible] à découvert, [illegible] laisse approcher [illegible] avance [illegible] il paît [illegible] [illegible] [illegible]

LE MERLE DE ROCHE.

Le nom qu'on a donné à cet oiseau, indique assez les lieux où il faut le chercher : il habite les rochers et les montagnes : on le trouve sur celles du Bugey et dans les endroits les plus sauvages : il se pose ordinairement sur les grosses pierres et toujours à découvert; il est très-rare qu'il se laisse approcher à la portée du fusil. Dès qu'on s'avance un peu trop, il part, et va se poser à une juste distance, sur une autre pierre située de manière qu'il puisse dominer ce qui l'environne. Il semble qu'il n'est sauvage que par défiance, et qu'il connoît tous les dangers du voisinage de l'homme ; ce voisinage a cependant moins de dangers pour lui que pour bien d'autres oiseaux ; il ne risque guère que sa liberté ; car, comme il chante bien naturellement, qu'il est susceptible d'apprendre à chanter en-

core mieux, on le recherche bien moins pour le manger, quoiqu'il soit un fort bon morceau, que pour jouir de son chant, qui est doux, varié et fort approchant de celui de la fauvette : d'ailleurs il a bientôt fait de s'approprier le ramage des autres oiseaux et même celui de notre musique. Il commence tous les jours à se faire entendre un peu avant l'aurore, qu'il annonce par quelques sons éclatans, et il fait de même au coucher du soleil. Lorsqu'on s'approche de sa cage au milieu de la nuit avec une lumière, il se met aussitôt à chanter ; et pendant la journée, lorsqu'il ne chante point, il semble s'exercer à demi-voix et préparer de nouveaux airs.

Par une suite de leur caractère défiant, ces oiseaux cachent leurs nids avec grand soin, et l'établissent dans des trous de rocher, près du plafond des cavernes les plus inaccessibles ; ce n'est qu'avec beaucoup de risque et de

peine qu'on peut grimper jusqu'à leur couvée ; ils la défendent avec courage contre les ravisseurs en tâchant de leur crever les yeux.

Chaque ponte est de trois ou quatre œufs : lorsque leurs petits sont éclos, ils les nourrissent de vers et d'insectes, c'est-à-dire des alimens dont ils vivent eux-mêmes ; cependant ils peuvent s'accommoder d'une autre nourriture ; et lorsqu'on les élève en cage, on leur donne avec succès la même pâtée qu'aux rossignols : mais pour pouvoir les élever, il faut les prendre dans le nid, car dès qu'ils ont fait usage de leurs ailes et qu'ils ont pris possession de l'air, ils ne se laissent attraper à aucune sorte de piéges ; et quand on viendroit à bout de les surprendre, ce seroit toujours à pure perte ; ils ne survivroient pas à leur liberté.

Les merles de roche se trouvent en quelques endroits de l'Allemagne, dans les Alpes, les montagnes du Tyrol, du

Bugey, etc. On m'a apporté une femelle de cette espèce prise le 12 mai sur ses œufs: elle avoit établi son nid sur un rocher dans les environs de Montbard, où ces oiseaux sont fort rares et tout-à-fait inconnus : ses couleurs avoient moins d'éclat que celles du mâle. Celui-ci est un peu moins gros que le merle ordinaire, et proportionné tout différemment : ses ailes sont très-longues, et telles qu'il convient à un oiseau qui niche au plafond des cavernes ; elles forment, étant déployées, une envergure de treize à quatorze pouces, et elles s'étendent, étant repliées, presque jusqu'au bout de la queue, qui n'a pas trois pouces de long : le bec a environ un pouce.

A l'égard du plumage, la tête et le cou sont comme recouverts d'un coqueluchon cendré, varié de petites taches rousses ; le dos est rembruni près du cou, et d'une couleur plus claire près de la queue. Les dix pen-

nes latérales de celle-ci sont rousses, et les deux intermédiaires brunes. Les pennes des ailes et leurs couvertures sont d'une couleur obscure et bordées d'une couleur plus claire : enfin la poitrine et tout le dessous du corps sont orangés, variés par de petites mouchetures, les unes blanches et les autres brunes : le bec et les pieds sont noirâtres.

OISEAUX ÉTRANGERS

Qui ont rapport à la Pie-grièche grise et à l'Ecorcheur.

I.

LE FINGAH.

L'OISEAU des Indes orientales appelé à Bengale *fingah*, dont M. Edwards a donné la description sous le nom de *pie-grièche des Indes* à queue fourchue, qui est certainement une espèce différente de toutes les autres pie-grièches. Voici la traduction de ce que

dit M. Edwards à ce sujet : La forme du bec, les moustaches ou poils qui en surmontent la base, la force des jambes, m'ont déterminé à donner à cet oiseau le nom de *pie-grièche*, quoique sa queue soit faite tout autrement que celle des pie-grièches, dont les plumes du milieu sont les plus longues ; au lieu que dans celle-ci elles sont beaucoup plus courtes que les plumes extérieures ; en sorte que la queue paroît fourchue, c'est-à-dire vide au milieu vers son extrémité : il a le bec épais et fort, voûté en arc, à-peu-près comme celui de l'épervier, plus long à proportion de sa grosseur, et moins crochu, avec des narines assez grandes : la base de la mandibule supérieure est environnée de poils roides.... La tête entière, le cou, le dos et les couvertures des ailes sont d'un noir brillant, avec un reflet de bleu, de pourpre et de vert, et qui se décide ou varie suivant l'incidence de la lumière..... La

poitrine est d'une couleur cendrée, sombre et noirâtre : tout le ventre, les jambes et les couvertures du dessous de la queue sont blancs ; les jambes, les pieds et les ongles sont d'un brun noirâtre : je doutois, ajoute M. Edwards, si je devois ranger cet oiseau avec les pie-grièches ou avec les pies ; car il me paroissoit également voisin de chacun de ces deux genres, et je pense que tous deux pourroient n'en faire qu'un, les pies convenant en beaucoup de choses avec les pie-grièches ; quoique personne en Angleterre ne l'ait remarqué, il paroît qu'en France on y fait attention, et qu'on a observé cette conformité de nature dans ces deux oiseaux, puisqu'on les a tous deux appelés *pies*.

II.

ROUGE-QUEUE.

L'OISEAU des Indes orientales indiqué et décrit par Albion sous le

nom de *rouge-queue de Bengale*. Il est de la même grandeur que la pie-grièche grise d'Europe : le bec est d'un cendré brun ; l'iris des yeux est blanchâtre, le dessus et le derrière de la tête noirs ; il y a au-dessous des yeux une tache d'un rouge vif terminée de blanc, et sur le cou quatre taches noires en portion de cercle : le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessous des ailes, et les plumes scapulaires, sont bruns : la gorge, le dessus du cou, la poitrine, le haut du ventre, les côtés et les jambes, sont blancs ; le bas du ventre et les couvertures du dessous de la queue sont rouges ; la queue est d'un brun clair ; les pieds et les ongles sont noirs.

III.

LANGRAIEN ET TCHA-CHERT.

Les oiseaux envoyés de Manille et de Madagascar, le premier sous

le nom de *langraien*, et le second sous celui de *tcha-chert*, que l'on a rapportés peut-être mal-à-propos au genre des pie-grièches, parce qu'ils en diffèrent par un caractère essentiel, ayant les ailes, lorsqu'elles sont pliées, aussi longues que la queue; tandis que toutes les autres pie-grièches, ainsi que les oiseaux étrangers que nous y rapporterons, ont les ailes beaucoup plus courtes à proportion; ce qui pourroit faire croire que ce sont des oiseaux d'un autre genre : néanmoins, comme celui de Madagascar approche assez de l'espèce de notre pie-grièche grise, à cette différence près de la longueur des ailes, on pourroit le regarder comme faisant la nuance entre notre pie-grièche et cet oiseau de Manille, auquel il ressemble encore plus qu'à notre pie-grièche; et comme nous ne connoissons aucun genre d'oiseaux auquel on puisse rapporter directement cet oiseau de Manille, nous avons suivi le

sentiment des autres naturalistes, en lui donnant le nom de *pie-grièche*, aussi bien qu'à celui de Madagascar; mais nous avons cru devoir ici marquer nos doutes sur la justesse de cette dénomination.

IV.

BÉCARDES.

Les oiseaux envoyés de Cayenne; le premier sous le nom de *pie-grièche grise*, et le second sous celui de *pie-grièche tachetée*, qui sont d'une espèce différente de nos pie-grièches d'Europe, et que nous avons cru devoir appeler *bécardes*, à cause de la grosseur et de la longueur de leur bec, qu'ils ont aussi de couleur rouge. Ces bécardes diffèrent encore de nos pie-grièches, en ce qu'elles ont la tête toute noire, et l'habitude du corps plus épaisse et plus longue; mais d'ailleurs elles leur ressemblent plus

qu'à tout autre oiseau. Au reste, l'une nous paroît être le mâle et l'autre la femelle de la même espèce, sur laquelle nous observerons qu'il se trouve encore d'autres espèces semblables par la grosseur du bec, dans ce même climat de Cayenne et dans d'autres climats très-éloignés, comme on va le voir dans les articles suivans.

V.

BÉCARDE A VENTRE JAUNE.

L'OISEAU envoyé de Cayenne sous le nom de *pie-grièche jaune*, qui, par son long bec, nous paroît être d'une espèce assez voisine de la précédente, et que par cette raison nous avons appelé la *bécarde à ventre jaune*, car elles ne diffèrent guère que par les couleurs.

VI.

LE VANGA, ou BECARDE A VENTRE BLANC.

L'oiseau envoyé de Madagascar par M. Poivre, sous le nom de *vanga*, et qui, quoique différent par l'espèce de nos pie-grièches et de nos écorcheurs, peut-être même étant d'un autre genre, a néanmoins plus de rapport avec ces oiseaux qu'avec aucun autre; c'est pour cette raison que nous l'avons nommé *pie-grièche* ou *écorcheur de Madagascar*. Mais on pourroit à plus juste titre le rapporter aux bécardes dont nous venons de parler, et l'appeler *bécarde à ventre blanc*.

VII.

LE SCHET-BÉ.

L'oiseau envoyé de Madagascar par M. Poivre, sous le nom de *schet-bé*, et dont l'espèce nous paroît si voisine

de la précédente, qu'on pourroit les regarder toutes deux comme n'en faisant qu'une, si le climat de Cayenne n'étoit pas aussi éloigné qu'il l'est de celui de Madagascar. Nous avons appelé cet oiseau *pie-grièche rousse de Madagascar*, par la même raison que nous avons appelé le précédent *pie-grièche jaune de Cayenne*; et il faut avouer que cette pie-grièche rousse de Madagascar approche un peu plus que celle de Cayenne de nos pie-grièches d'Europe, parce qu'elle a le bec plus court, et par conséquent différent de celui de nos pie-grièches d'Europe: au reste, ces deux espèces étrangères sont plus voisines l'une de l'autre que nos pie-grièches d'Europe.

VIII.

LE TCHA-CHERT-BÉ.

L'oiseau envoyé de Madagascar par M. Poivre, sous le nom de *tcha-chert-bé*, et que nous avons nommé *grande pie-grièche verdâtre*, et qui ne nous paroît être qu'une espèce très-voisine, ou même une variété d'âge ou de sexe dans l'espèce précédente, dont elle ne diffère guère que parce qu'elle a le bec un peu plus court et moins crochu, et les couleurs un peu différemment distribuées. Au reste, ces cinq oiseaux étrangers et à gros bec, savoir la pie-grièche grise et la pie-grièche jaune de Cayenne, la pie-grièche rousse, l'écorcheur et la pie-grièche verdâtre de Madagascar, pourroient bien faire un petit genre à part, auquel nous ayons donné le nom de *bécardes*, à cause de la grandeur et de la grosseur de leur bec, parce que dans

le réel tous ces oiseaux diffèrent assez des pie-grièches pour devoir en être séparés.

IX.

LE GONOLEK.

L'OISEAU qui nous a été envoyé du Sénégal par M. Adanson, sous le nom de *pie-grièche rouge du Sénégal*, et que les Nègres, dit-il, appellent *gonolek*, c'est-à-dire mangeur d'insectes. C'est un oiseau remarquable par les couleurs vives dont il est peint: il est à très-peu près de la même grandeur que la pie-grièche d'Europe, et n'en diffère, pour ainsi dire, que par les couleurs, qui néanmoins suivent dans leur distribution à-peu-près le même ordre que sur la pie-grièche grise d'Europe; mais comme les couleurs en elles-mêmes sont très-différentes, nous avons cru devoir regarder cet oiseau comme étant d'une espèce différente.

X.

LE CALI-CALIC ET LE BRUIA.

L'OISEAU envoyé de Madagascar par M. Poivre, tant le mâle que la femelle, sous le nom de *cali-calic*, et le second sous celui de *bruia*, que l'on peut rapporter au genre de notre écorcheur d'Europe, à cause de sa petitesse; mais qui du reste en diffère assez pour être regardé comme un oiseau d'espèce différente.

XI.

PIE-GRIÈCHE HUPPÉE.

L'OISEAU envoyé du Canada sous le nom de *pie-grièche huppée*, et qui porte en effet, sur le sommet de la tête, une huppe molle et de plumes longuettes qui retombent en arrière; mais qui du reste est une vraie pie-grièche, et assez semblable à notre pie-grièche rousse par la disposition

des couleurs, pour qu'on puisse la regarder comme une espèce voisine, qui n'en diffère guère que par les caractères de cette huppe et du bec, qui est un peu plus gros.

XII.

LES TITIRIS, ou PIPIRIS.

La première espèce des tyrans est le titiri ou pipiri : il a la taille et la force de la pie-grièche grise ; huit pouces de longueur, treize pouces de vol ; le bec applati, mais épais, long de treize lignes, hérissé de moustaches, et droit jusqu'à la pointe, où se forme un crochet plus fort que ne l'exprime la figure : la langue est aiguë et cartilagineuse ; les plumes du sommet de la tête jaunes, à la racine, sont terminées par une moucheture noirâtre qui en couvre le reste lorsqu'elles sont couchées ; mais quand dans la colère l'oiseau les relève, sa tête paroît alors comme couronnée

d'une large huppe du plus beau jaune : un gris brun clair couvre le dos, et vient se fondre aux côtés du cou avec le gris blanc ardoisé du devant et du dessous du corps : les pennes brunes de l'aile et de la queue sont bordées d'un filet roussâtre.

La femelle, dans cette espèce, a aussi sur la tête la tache jaune, mais moins étendue, et toutes ses couleurs sont plus foibles ou plus ternes que celles du mâle. Une femelle mesurée à Saint-Domingue par le chevalier Deshayes, avoit un pouce de plus en longueur que le mâle, et les autres dimensions plus fortes à proportion; d'où il paroîtroit que les individus plus petits qu'on dit remarquer généralement dans cette espèce, sont les mâles.

A Cayenne, ce tyran s'appelle *titiri*, d'après son cri, qu'il prononce d'une voix aiguë et criarde. On voit ordinairement le mâle et la femelle en-

semble dans les abattis des forêts ; ils se perchent sur des arbres élevés, et sont en grand nombre à la Guyane : ils nichent dans des creux d'arbres ou sur la bifurcation de quelque branche, sous le rameau le plus feuillu : lorsqu'on cherche à enlever leurs petits, ils les défendent, ils combattent, et leur audace naturelle devient une fureur intrépide ; ils se précipitent sur le ravisseur, ils le poursuivent ; et lorsque, malgré tous leurs efforts, ils n'ont pu sauver leurs chers petits, ils viennent les chercher et les nourrir dans la cage où ils sont enfermés.

Ces oiseau, quoique assez petit, ne paroît redouter aucune espèce d'animal. Au lieu de fuir comme les autres oiseaux, dit M. Deshayes, ou de se cacher à l'aspect des *malfinis*, des émouchets et des autres tyrans de l'air, il les attaque avec intrépidité, les provoque, les harcelle avec tant d'ardeur et d'obstination, qu'il par-

vient à les écarter : on ne voit aucun animal approcher impunément de l'arbre où il a posé son nid. Il poursuit à grands coups de bec, et avec un acharnement incroyable, jusqu'à une certaine distance, tous ceux qu'il regarde comme ennemis, les chiens sur-tout et les oiseaux de proie. L'homme même ne lui en impose pas, comme si ce maître des animaux étoit encore peu connu d'eux dans ces régions où il n'y a pas long-temps qu'il règne. Le bec de cet oiseau en se refermant avec force dans ces instans de colère, fait entendre un craquement prompt et réitéré.

A Saint-Domingue on lui a donné le nom de pipiri, qui exprime aussi bien que titiri le cri ou le piaulement qui lui est le plus familier. On en distingue deux variétés ou deux espèces très-voisines ; la première est celle du grand pipiri, dont nous venons de parler, et qu'on appelle dans

le pays, *pipiri à tête noire*, ou *pipiri gros bec*; l'autre nommée *pipiri à tête jaune*, ou *pipiri de passage*, est plus petite et moins forte; le dessus du corps de celui-ci est gris frangé de blanc par-tout, au lieu qu'il est brun frangé de roux dans le grand pipiri. Le naturel des petits pipiris est aussi beaucoup plus doux; ils sont moins sauvages que le grand pipiri, qui toujours se tient seul dans les lieux écartés, et qu'on ne rencontre que par paires; au lieu que les petits pipiris paroissent souvent en bandes, et s'approchent des habitations: on les voit réunis en assez grandes troupes pendant le mois d'août, et ils fréquentent alors les cantons qui produisent certaines baies dont les scarabées et les insectes se nourrissent de préférence. Ces oiseaux sont très-gras dans ce temps, et c'est celui où communément on leur donne la chasse.

Quoiqu'on les ait appelés pipiris de

passage, il n'y a pas d'apparence, dit M. Deshayes, qu'ils quittent l'île de Saint-Domingue, qui est assez vaste pour qu'ils puissent y voyager. A la vérité, on les voit disparoître dans certaines saisons des cantons où ils se plaisent le plus : ils suivent de proche en proche la maturité des espèces de fruits qui attirent les insectes. Toutes les autres habitudes naturelles sont les mêmes que celles des grands pipiris. Les deux espèces sont très-nombreuses à Saint-Domingue, et il est peu d'oiseaux qu'on y voie en aussi grand nombre.

Il se nourrissent de chenilles, de scarabées, de papillons, de guêpes : on les voit perchés sur la plus haute pointe des arbres, et sur-tout sur les palmistes : c'est de là qu'ils s'élancent sur leur proie, qu'une vue perçante leur fait discerner dans le vague de l'air ; l'oiseau ne l'a pas plutôt saisie, qu'il retourne sur son rameau. C'est depuis

sept heures du matin jusqu'à dix, et depuis quatre jusqu'à six du soir qu'il paroît plus occupé de sa chasse : on le voit, avec plaisir, s'élancer, bondir, voltiger dans l'air pour saisir sa proie fugitive; et son poste isolé, aussi bien que le besoin de découvrir à l'entour de lui, l'exposent en tout temps à l'œil du chasseur.

Aucun oiseau n'est plus matinal que le pipiri; et l'on est assuré, quand on entend sa voix, que le jour commence à poindre : c'est de la cime des plus hauts arbres que ces oiseaux habitent, et où ils se sont retirés pour passer la nuit, qu'ils la font entendre. Il n'y a pas de saison bien marquée pour leurs amours : on les voit nicher, dit M. Deshayes, *pendant les chaleurs en automne, et même pendant les fraîcheurs de l'hiver* à Saint-Domingue, quoique le printemps soit la saison où ils font plus généralement leur couvée; elle est de deux ou trois œufs, quel-

quefois quatre, de couleur blanchâtre tachetée de brun. Barrère fait de cet oiseau un guêpier, et lui donne le nom de *petit ric*.

XIII.

LE TYRAN DE LA CAROLINE.

Au caractère et à l'instinct que Catesby donne à cet oiseau de la Caroline, nous n'hésiterions pas d'en faire une même espèce avec celle du pipiri de Saint-Domingue : même hardiesse, même courage et mêmes habitudes naturelles ; mais la couronne rouge que celui-ci porte au sommet de la tête l'en distingue, aussi bien que la manière de placer son nid, qu'il fait tout à découvert sur des arbrisseaux ou des buissons, et ordinairement sur le sassafras : au contraire le pipiri cache son nid ou même l'enfouit dans des trous d'arbres. Dureste le tyran de la Caroline est à-peu-près de la même

grosseur que le grand pipiri : son bec paroît moins crochu. Catesby dit seulement qu'*il est large et plat, et qu'il va en diminuant.* La tache rouge du dessus de la tête est fort brillante, et entourée de plumes noires qui la cachent lorsqu'elles se resserrent. Cet oiseau paroît à la Virginie et à la Caroline vers le mois d'avril ; il y fait ses petits, et se retire au commencement de l'hiver.

Un oiseau envoyé au Cabinet du roi, sous le nom de *tyran de la Louisiane*, paroît être exactement le même que le tyran de la Caroline de Catesby ; il est presqu'égal au grand pipiri de Saint-Domingue. Le cendré presque noir domine sur tout le dessus du corps, depuis le sommet de la tête jusqu'au bout de la queue, qui est terminée par une petite bande blanche en festons ; de légères ondes blanchâtres s'entre-mêlent dans les petites pennes de l'aile ; et à travers les plu-

mes noirâtres du sommet de la tête, percent et brillent quelques petits pinceaux d'un orangé foncé presque rouge : la gorge est d'un blanc assez clair, qui se ternit et se mêle de noir sur la poitrine, pour s'éclaircir de nouveau sur l'estomac et jusque sous la queue.

XIV.

LE BENTAVEO, OU LE CUIRIRI.

Ce tyran, appelé *bentaveo* à Buénos-Aires, d'où l'a rapporté M. Commerson, et *pitangua-guacu* par les Brésiliens, a été décrit par Marcgrave; il lui donne la taille de l'étourneau (nous observerons qu'elle est plus ramassée et plus épaisse); un bec gros, large, pyramidal, tranchant par les bords, long de plus d'un pouce; une tête épaisse et élargie; le cou accourci, la tête, le haut du cou, tout le dos, les ailes et la queue d'un

brun noirâtre, légèrement mêlé d'une teinte de vert obscur; la gorge blanche, ainsi que la bandelette de l'œil; la poitrine et le ventre jaunes, et les petites pennes de l'aile frangées de roussâtre. Marcgrave ajoute qu'entre ces oiseaux, les uns ont une tache orangée au sommet de la tête, les autres une jaune.

XV.

LE DRONGO.

Tout le plumage de cet oiseau est d'un noir changeant en vert : immédiatement sur la racine du demi-bec s'élèvent droites de longues plumes très-étroites; qui ont jusqu'à un pouce huit lignes de hauteur; elles se courbent en devant, et lui font une sorte de huppe fort singulière. Les deux plumes extérieures de la queue dépassent les deux du milieu d'un pouce sept lignes; les autres étant de grandeur intermé-

diaire, se courbent en dehors, ce qui rend la queue très-fourchue.

M. Commerson assure que le drongo a un beau ramage, qu'il compare au chant du rossignol. Le drongo a premièrement été apporté de Madagascar par M. Poivre ; on l'a aussi apporté du Cap de Bonne-Espérance et de la Chine. Nous avons remarqué que la huppe manque à quelques-uns, et nous ne doutons pas que l'oiseau envoyé au cabinet du roi, sous le nom de gobe-mouche à queue fourchue de la Chine, ne soit un individu de cette espèce, et c'est peut-être la femelle ; la ressemblance, au défaut de huppe près, étant entière entre cet oiseau de la Chine et le drongo.

On trouve aussi une espèce de drongo à la côte de Malabar, d'où il nous a été envoyé par M. Sonnerat ; il est un peu plus grand que celui de Madagascar ou de la Chine ; il a comme eux le plumage entièrement noir, mais il a le

bec plus fort et plus épais ; il manque de huppe, et le caractère qui le distingue le plus, consiste en deux longs brins qui partent de la pointe des deux pennes extérieures de la queue ; ces brins sont presque nus, sur six pouces de longueur, et vers leurs extrémités ils sont garnis de barbes comme à leur origine. Nous ne savons rien des habitudes naturelles de cet oiseau du Malabar ; mais la notice sous laquelle il nous est décrit, nous indique qu'il les a communes avec le drongo de Madagascar, puisqu'il lui ressemble par tous les caractères extérieurs.

XVI.

LE GUIRAROU.

Cet oiseau n'a rien de remarquable ni dans ses couleurs ni dans leurs distributions, si ce n'est peut-être une bande noire qui passe par ses yeux, dont l'iris est couleur de saphir, et qui

donne un peu de physionomie à cet oiseau : au reste, un gris-clair uniforme règne sur la tête, le cou, la poitrine et tout le dessous du corps ; les jambes et le dessus du corps sont cendrés ; les pennes et les couvertures de l'aile noirâtres ; les pennes de la queue noires, terminées de blanc, et ses couvertures supérieures blanches ; enfin le bec et les pieds sont noirs.

Les guirarous sont assez communs dans l'intérieur de la Guyane, mais non pas à Cayenne : ils voyagent peu ; on en trouve ordinairement plusieurs dans le même canton : ils se perchent sur les branches les plus basses de certains grands arbres, où ils trouvent des graines et des insectes qui leur servent de nourriture. De temps en temps ils crient tous à-la-fois, mettant un intervalle entre chaque cri : ce cri, peu agréable en lui-même, est un renseignement précieux pour les voyageurs égarés, perdus dans les immen-

ses forêts de la Guyane; ils sont sûrs de trouver une rivière en allant à la voix des guirarous.

L'individu observé par M. de Manoncour, avoit neuf pouces et demi de longueur totale; son bec, douze lignes de long, sept de large, cinq d'épaisseur à la base; il étoit entouré de barbes; la queue étoit carrée, elle avoit quatre pouces de long, et dépassoit les ailes de deux pouces et demi; le tarse avoit un pouce comme le bec.

Espèces connues dans ce genre.

Le Drongo, *lanius Forficatus*.
Le Fingah, *lanius Cœrulescens*.
La Pie-grièche huppée du Canada, *lanius Canadensis*.
La Pie-grièche de la Louisiane, *lanius Ludovicianus*.
Le Guirarou, *lanius Nengeta*.
Le Vanga, *lanius Curvirostris*.
La Pie-grièche à collier du Cap, *lanius Collaris*.
La Pie-grièche grise, *lanius Excubitor*.

L'Écorcheur, *lanius Collurio.*
Le Tyran, ou Titiri, *lanius Tyrannus.*
Le Bentaveo, ou Cuiriri, *lanius Pitangua.*
Le Schet-bé, *lanius Rufus.*
Le Gonolek, *lanius Barbarus.*
La Bécarde à ventre jaune, *lanius Sulphuraceus.*
La Bécarde grise, *lanius Cayanus.*
La Pie-grièche grise du Sénégal, *lanius Senegalus.*
Le Cali-Calic, *lanius Madagascariensis.*
La Pie-grièche rouge queue, *lanius Emeria.*
La Pie-grièche bleue, *lanius Bicolor.*
Le Langraien, *lanius Leucorynchos.*
Le Tcha-chert, *lanius Virinis.*
Le Tcha chert-bé, *lanius Leucocephalos.*
La Pie-grièche d'Italie, *lanius Minor.*
La Pie grièche de roche, *lanius Infaustus.*
La Pie-grièche folâtre, *lanius Jocosus.*

o.
s *Tyrannus.*
ni us *Pitangua.*

us.
lanius Sulphu-

ryanus.
énégal, *lanius*

gascariensis.
lanius Emeria.
s *Bicolor.*
rynchos.
nis.
Leucocephalos.
us *Minor.*
nius Infaustus.
us *Jocosus.*

Desève del. Le Vilain Sculp.

1. LE COLIBRI. 2. 3. 4. LES OISEAUX MOUCHES.

Le Vilain Sculp.

AUX MOUCHES.

Ve GENRE.

LE COLIBRI, *TROCHILUS.*

(Trois doigts en avant, un en arrière.)

Caractère générique : bec courbé, filiforme, tubuleux à son sommet.

L'OISEAU-MOUCHE.

De tous les êtres animés, voici le plus élégant pour la forme, et le plus brillant pour les couleurs. Les pierres et les métaux polis par notre art, ne sont pas comparables à ce bijou de la nature; elle l'a placé dans l'ordre des oiseaux, au dernier degré de l'échelle de grandeur, *maximè miranda in minimis;* son

chef-d'œuvre est le petit oiseau-mouche ; elle l'a comblé de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres oiseaux ; légèreté, rapidité, prestesse, grace et riche parure, tout appartient à ce petit favori. L'émeraude, le rubis, la topaze brillent sur ses habits ; il ne les souille jamais de la poussière de la terre, et dans sa vie toute aérienne on le voit à peine toucher le gazon par instans ; il est toujours en l'air, volant de fleurs en fleurs ; il a leur fraîcheur comme il a leur éclat : il vit de leur nectar, et n'habite que les climats où sans cesse elles se renouvellent.

C'est dans les contrées les plus chaudes du Nouveau-Monde, que se trouvent toutes les espèces d'oiseaux-mouches ; elles sont assez nombreuses et paroissent confinées entre les deux tropiques, car ceux qui s'avancent en été dans les zones tempérées n'y font qu'un court séjour ; ils semblent suivre le soleil, s'avancer, se retirer avec lui,

et voler sur l'aile des zéphyrs à la suite d'un printemps éternel.

Les Indiens, frappés de l'éclat et du feu que rendent les couleurs de ces brillans oiseaux, leur avoient donné les noms de *rayons* ou *cheveux du soleil*. Les Espagnols les ont appelés *tomineos*, mot relatif à leur excessive petitesse : le *tomine* est un poids de douze grains : *J'ai vu*, dit Nieremberg, *peser au trébuchet un de ces oiseaux, lequel, avec son nid, ne pesoit que deux tomines ;* et pour le volume, les petites espèces de ces oiseaux sont au-dessous de la grande mouche asile (*le taon*) pour la grandeur, et du bourdon pour la grosseur. Leur bec est une aiguille fine, et leur langue un fil délié ; leurs petits yeux noirs ne paroissent que deux points brillans ; les plumes de leurs ailes sont si délicates, qu'elles en paroissent transparentes ; à peine aperçoit-on leurs pieds, tant ils sont courts et menus : ils en font peu d'usage ; ils ne se

posent que pour passer la nuit, et se laissent pendant le jour emporter dans les airs : leur vol est continu, bourdonnant et rapide. Marcgrave compare le bruit de leurs ailes à celui d'un rouet, et l'exprime par les syllabes *hour, hour, hour*. Leur battement est si vif, que l'oiseau s'arrêtant dans les airs, paroît non-seulement immobile, mais tout-à-fait sans action : on le voit s'arrêter ainsi quelques instans devant une fleur, et partir comme un trait pour aller à une autre; il les visite toutes, plongeant sa petite langue dans leur sein, les flattant de ses ailes, sans jamais s'y fixer, mais aussi sans les quitter jamais ; il ne presse ses inconstances que pour mieux suivre ses amours et multiplier ses jouissances innocentes, car cet amant léger des fleurs vit à leurs dépens sans les flétrir ; il ne fait que pomper leur miel, et c'est à cet usage que sa langue paroît uniquement destinée : elle

est composée de deux fibres creuses, formant un petit canal, divisé au bout en deux filets; elle a la forme d'une trompe dont elle fait les fonctions : l'oiseau la darde hors de son bec, apparemment par un mécanisme de l'os hyoïde, semblable à celui de la langue des pics; il la plonge jusqu'au fond du calice des fleurs pour en tirer les sucs : telle est sa manière de vivre, d'après tous les auteurs qui en ont écrit. Ils n'ont eu qu'un contradicteur; c'est M. Badier, qui, pour avoir trouvé dans l'œsophage d'un oiseau-mouche quelques débris de petits insectes, en conclut qu'il vit de ces animaux et non du suc des fleurs. Mais nous ne croyons pas devoir faire céder une multitude de témoignages authentiques à une seule assertion, qui même paroît prématurée. En effet, que l'oiseau-mouche avale quelques insectes, s'ensuit-il qu'il en vive et s'en nourrisse toujours? et ne semble-t-il pas inévitable qu'en

pompant le miel des fleurs, ou recueillant leurs poussières, il entraîne en même temps quelques-uns des petits insectes qui s'y trouvent engagés? Au reste, la nourriture la plus substantielle est nécessaire pour suffire à la prodigieuse vivacité de l'oiseau-mouche, comparée avec son extrême petitesse; il faut bien des molécules organiques pour soutenir tant de forces dans de si foibles organes, et fournir à la dépense d'esprits que fait un mouvement perpétuel et rapide : un aliment d'aussi peu de substance que quelques menus insectes y paroît bien peu proportionné; et Sloane, dont les observations sont ici du plus grand poids, dit expressément qu'il a trouvé l'estomac de l'oiseau-mouche tout rempli de poussières et du miellat des fleurs.

Rien n'égale en effet la vivacité de ces petits oiseaux, si ce n'est leur courage, ou plutôt leur audace : on les voit poursuivre avec furie des oiseaux

vingt fois plus gros qu'eux, s'attacher à leur corps, et se laissant emporter par leur vol, les becqueter à coups redoublés jusqu'à ce qu'ils ayent assouvi leur petite colère. Quelquefois même ils se livrent entr'eux de très-vifs combats : l'impatience paroît être leur ame : s'ils s'approchent d'une fleur et qu'ils la trouvent fanée, ils lui arrachent les pétales avec une précipitation qui marque leur dépit : ils n'ont point d'autre voix qu'un petit cri, *screp*, *screp*, fréquent et répété ; ils le font entendre dans les bois dès l'aurore, jusqu'à ce qu'aux premiers rayons du soleil tous prennent l'essor et se dispersent dans les campagnes.

Ils sont solitaires, et il seroit difficile qu'étant sans cesse emportés dans les airs, ils pussent se reconnoître et se joindre ; néanmoins l'amour, dont la puissance s'étend au-delà de celle des élémens, sait rapprocher et réunir tous les êtres dispersés. On voit les oiseaux-

mouches deux à deux dans le temps des nichées : le nid qu'ils construisent répond à la délicatesse de leur corps; il est fait d'un coton fin ou d'une bourre soyeuse recueillie sur des fleurs; ce nid est fortement tissu et de la consistance d'une peau douce et épaisse : la femelle se charge de l'ouvrage, et laisse au mâle le soin d'apporter les matériaux; on la voit empressée à ce travail chéri, chercher, choisir, employer brin à brin les fibres propres à former le tissu de ce doux berceau de sa progéniture; elle en polit les bords avec sa gorge, le dedans avec sa queue; elle le revêt à l'extérieur de petits morceaux d'écorce de gommiers qu'elle colle à l'entour, pour le défendre des injures de l'air, autant que pour le rendre plus solide; le tout est attaché à deux feuilles ou à un seul brin d'oranger, de citronnier, ou quelquefois à un fétu qui pend de la couverture de quelque case. Ce nid n'est pas plus gros que la moitié

d'un abricot, et fait de même en demi-coupe; on y trouve deux œufs tout blancs et pas plus gros que de petits pois; le mâle et la femelle les couvent tour-à-tour pendant douze jours; les petits éclosent au treizième jour, et ne sont alors pas plus gros que des mouches. « Je n'ai jamais pu remarquer, dit le P. Dutertre, quelle sorte de becquée la mère leur apporte, sinon qu'elle leûr donne à sucer sa langue encore toute emmiellée du suc tiré des fleurs.

On conçoit aisément qu'il est comme impossible d'élever ces petits volatiles : ceux qu'on a essayé de nourrir avec des sirops ont dépéri dans quelques semaines; ces alimens, quoique légers, sont encore bien différens du nectar délicat qu'ils recueillent en liberté sur les fleurs, et peut-être auroit-on mieux réussi en leur offrant du miel.

La manière de les abattre est de les

tirer avec du sable ou à la sarbacane; ils sont si peu défians, qu'ils se laissent approcher jusqu'à cinq ou six pas. On peut encore les prendre en se plaçant dans un buisson fleuri, une verge enduite d'une gomme gluante à la main; on en touche aisément le petit oiseau lorsqu'il bourdonne devant une fleur; il meurt aussi-tôt qu'il est pris, et sert après sa mort à parer les jeunes Indiennes, qui portent en pendans d'oreilles deux de ces charmans oiseaux. Les Péruviens avoient l'art de composer avec leurs plumes des tableaux, dont les anciennes relations ne cessent de vanter la beauté. Marcgrave qui avoit de ces ouvrages, en admire l'éclat et la délicatesse.

Avec le lustre et le velouté des fleurs, on a voulu encore en trouver le parfum à ces jolis oiseaux: plusieurs auteurs ont écrit qu'ils sentoient le musc; c'est une erreur, dont l'origine est apparemment dans le nom que leur

donne Oviédo, de *passer mosquitus*, aisément changé en celui de *passer moscatus*. Ce n'est pas la seule petite merveille que l'imagination ait voulu ajouter à leur histoire : on a dit qu'ils étoient moitié oiseaux et moitié mouches, qu'ils se produisoient d'une mouche, et un provincial des jésuites affirme gravement dans Clusius, avoir été témoin de la métamorphose : on a dit qu'ils mouroient avec les fleurs pour renaître avec elles, qu'ils passoient dans un sommeil et un engourdissement total toute la mauvaise saison, suspendus par le bec à l'écorce d'un arbre ; mais ces fictions ont été rejetées par les naturalistes sensés ; et Catesby assure avoir vu durant toute l'année ces oiseaux à Saint-Domingue et au Mexique, où il n'y a pas de saison entièrement dépouillée de fleurs. Sloane dit la même chose de la Jamaïque, en observant seulement qu'ils y paroissent en plus grand nombre après

la saison des pluies; et Marcgrave avoit déjà écrit qu'on les trouve toute l'année en grand nombre dans les bois du Brésil.

Nous connoissons vingt-quatre espèces dans le genre des oiseaux-mouches, et il est plus que probable que nous ne les connoissons pas toutes : nous les désignerons chacune par les dénominations différentes, tirées de leurs caractères les plus apparens, et qui sont suffisans pour ne pas les confondre.

LE PLUS PETIT OISEAU-MOUCHE.

C'est par la plus petite des espèces qu'il convient de commencer l'énumération du plus petit des genres. Ce très-petit oiseau-mouche est à peine long de quinze lignes, de la pointe du bec au bout de la queue : le bec a trois lignes et demi, la queue quatre; de sorte qu'il ne reste qu'un peu plus de neuf lignes pour la tête, le cou et le corps de l'oi-

seau, dimensions plus petites que celles de nos grosses mouches. Tout le dessus de la tête et du corps est vert-doré brun changeant et à reflets rougeâtres; tout le dessous est gris-blanc. Les plumes de l'aile sont d'un brun tirant sur le violet; et cette couleur est presque généralement celle des ailes dans tous les oiseaux-mouches, aussi bien que dans les colibris. Ils ont aussi assez communément le bec et les pieds noirs : les jambes sont recouvertes assez bas de petits duvets affilés, et les doigts sont garnis de petits ongles aigus et courbés. Tous ont dix plumes à la queue; et l'on est étonné que Marcgrave n'en compte que quatre : c'est vraisemblablement une erreur de copiste. La couleur de ces plumes de la queue est, dans la plupart des espèces, d'un noir-bleuâtre, avec l'éclat de l'acier bruni. La femelle a généralement les couleurs moins vives : on la reconnoît aussi,

suivant les meilleurs observateurs, à ce qu'elle est un peu plus petite que le mâle. Le caractère du bec de l'oiseau-mouche est d'être égal dans sa longueur, un peu renflé vers le bout, comprimé horizontalement et *droit*. Ce dernier trait distingue les oiseaux-mouches des colibris, que plusieurs naturalistes ont confondus, et que Marcgrave lui-même n'a pas séparés.

Au reste, cette première et très-petite espèce se trouve au Brésil et aux Antilles. L'oiseau nous a été envoyé de la Martinique sur son nid, et M. Edwards l'a reçu de la Jamaïque.

LE RUBIS.

En observant l'ordre de grandeur, ou plutôt de petitesse, plusieurs espèces pourroient tenir ici la grande place. Nous la donnons à l'oiseau-mouche de la Caroline, en le désignant par le nom de *rubis*. Catesby n'exprime

que foiblement l'éclat et la beauté de la couleur de sa gorge, en l'appelant *un émail cramoisi;* c'est le brillant et le feu d'un rubis : vu de côté, il s'y mêle une couleur d'or, et en dessous ce n'est plus qu'un grenat sombre. On peut remarquer que ces plumes de la gorge sont taillées et placées en écailles, arrondies, détachées; disposition favorable pour augmenter les reflets, et qui se trouve, soit au cou, soit sur la tête des oiseaux-mouches, dans toutes leurs plumes éclatantes. Celui-ci a tout le dessus du corps d'un vert-doré changeant en couleur de cuivre rouge : la poitrine et le devant du corps sont mêlés de gris-blanc et de noirâtre : les deux plumes du milieu de la queue sont de la couleur du dos, et les plumes latérales sont d'un brun-pourpré; Catesby dit *couleur de cuivre.* L'aile est d'un brun teint de violet, qui est, comme nous l'avons déjà observé, la couleur commune des ailes de tous ces

oiseaux ; ainsi nous n'en ferons plus mention dans leurs descriptions. La coupe de leurs ailes est assez remarquable : Catesby l'a comparée à celle de la *lame d'un cimeterre turc*. Les quatre ou cinq premières pennes extérieures sont très-longues, les suivantes le sont beaucoup moins, et les plus près du corps extrêmement courtes ; ce qui, joint à ce que les grandes ont une courbure en arrière, fait ressembler les deux ailes ouvertes à un arc tendu : le petit corps de l'oiseau est au milieu comme la flèche de l'arc.

Le rubis se trouve en été à la Caroline, et jusqu'à la Nouvelle-Angleterre ; et c'est la seule espèce d'oiseau-mouche qui s'avance dans ces terres septentrionales. Quelques relations portent cet oiseau-mouche jusqu'en Gaspésie, et le P. Charlevoix prétend qu'on le voit au Canada ; mais il paroît l'avoir assez mal connu,

quand il dit que le fond de son nid est *tissu de petits brins de bois, et qu'il pond jusqu'à cinq œufs*; et ailleurs, qu'*il a les pieds comme le bec, fort longs*. L'on ne peut rien établir sur de pareils témoignages. On donne la Floride pour retraite en hiver aux oiseaux-mouches de la Caroline; en été ils y font leurs petits, et partent quand les fleurs commencent à se flétrir en automne. *Ce n'est que des fleurs qu'il tire sa nourriture, et je n'ai jamais observé*, dit Catesby, *qu'il se nourrît d'aucun insecte, ni d'autre chose que du nectar des fleurs.*

L'AMÉTHISTE.

Ce petit oiseau-mouche a toute la gorge et le devant du cou de couleur améthiste brillante; on n'a pu donner cet éclat à la figure enluminée : c'est la même difficulté de rendre le lustre et l'effet des couleurs des oiseaux-mou-

ches et des colibris, qui en a fait borner le nombre dans nos planches enluminées, et discontinuer un travail que tous les auteurs reconnoissent également être l'écueil du pinceau. L'oiseau améthiste est un des plus petits oiseaux-mouches; sa taille et sa figure sont celles du rubis; il a de même la queue fourchue : le devant du corps est marbré de gris-blanc et de brun; le dessus est vert-doré : la couleur améthiste de la gorge se change en brun-pourpré, quand l'œil se place un peu plus bas que l'objet : les ailes semblent un peu plus courtes que dans les autres oiseaux-mouches, et ne s'étendent pas jusqu'aux deux plumes du milieu de la queue, qui sont cependant les plus courtes, et rendent sa coupe fourchue.

L'ORVERT.

Le vert et le jaune-doré brillent plus ou moins dans tous les oiseaux-

mouches ; mais ces belles couleurs couvrent le plumage entier de celui-ci avec un éclat et des reflets que l'œil ne peut se lasser d'admirer : sous certains aspects, c'est un or brillant et pur ; sous d'autres, un vert glacé qui n'a pas moins de lustre que le métal poli. Ces couleurs s'étendent jusque sur les ailes ; la queue est d'un noir d'acier bruni ; le ventre blanc. Cet oiseau-mouche est encore très-petit, et n'a pas deux pouces de longueur. C'est à cette espèce que nous croyons devoir rapporter le petit *oiseau-mouche entièrement vert* de la troisième partie des Glanures d'Edwards, que le traducteur donne mal-à-propos pour un colibris ; mais la méprise est excusable, et vient de la langue anglaise elle-même, qui n'a qu'un nom commun, celui d'*oiseau bourdonnant* (*bumming bird*), pour désigner les colibris et les oiseaux-mouches.

Nous rapporterons encore à cette

espèce la seconde de Marcgrave ; sa beauté singulière, son bec court, et l'éclat d'or et de vert brillant et glacé (*transplendens*) du devant du corps, le désignent assez.

LE HUPECOL.

Ce nom désigne un caractère fort singulier, et qui suffit pour faire distinguer l'oiseau de tous les autres ; non-seulement sa tête est ornée d'une huppe rousse assez longue, mais de chaque côté du cou, au-dessous des oreilles, partent sept ou huit plumes inégales ; les deux plus longues ayant six à sept lignes, sont de couleur rousse et étroites dans leur longueur, mais le bout un peu élargi est marqué d'un point vert ; l'oiseau les relève en les dirigeant en arrière ; dans l'état de repos elles sont couchées sur le cou, ainsi que sa belle huppe : tout cela se dresse quand il vole, et alors l'oiseau

paroît tout rond. Il a la gorge et le devant du cou d'un riche vert-doré (en tenant l'œil beaucoup plus bas que l'objet, ces plumes si brillantes paroissent brunes); la tête et tout le dessus du corps sont verts avec des reflets éclatans d'or et de bronze, jusqu'à une bande blanche qui traverse le croupion; de là jusqu'au bout de la queue règne un or luisant sur un fond brun aux barbes extérieures des pennes, et roux aux intérieures; le dessous du corps est vert-doré brun; le bas-ventre blanc. La grosseur du hupecol ne surpasse pas celle de l'améthiste; sa femelle lui ressemble, si ce n'est qu'elle n'a point de huppe ni d'oreilles; qu'elle a la bande du croupion roussâtre ainsi que la gorge; le reste du dessous du corps roux, nuancé de verdâtre; son dos et le dessus de sa tête sont, comme dans le mâle, d'un vert à reflets d'or et de bronze.

LE RUBIS-TOPAZE.

De tous les oiseaux de ce genre, celui-ci est le plus beau, dit Marcgrave, et le plus élégant; il a les couleurs et jette le feu des deux pierres précieuses dont nous lui donnons les noms; il a le dessus de la tête et du cou aussi éclatant qu'un rubis; la gorge et tout le devant du cou, jusque sur la poitrine, vus de face, brillent comme une topaze aurore du Brésil; ces mêmes parties vues un peu en-dessous, paroissent un or mat, et vues de plus bas encore, se changent en vert sombre; le haut du dos et le ventre sont d'un brun-noir velouté; l'aile est d'un brun-violet; le bas-ventre blanc; les couvertures inférieures de la queue et ses pennes sont d'un beau roux-doré et teint de pourpre; elle est bordée de brun au bout; le croupion est d'un brun relevé de

vert-doré ; l'aile pliée ne dépasse pas la queue, dont les pennes sont égales. Marcgrave remarque qu'elle est large, et que l'oiseau l'étale avec grace en volant : il est assez grand dans son genre. Sa longueur totale est de trois pouces quatre à six lignes ; son bec est long de sept à huit ; Marcgrave dit *d'un demi-pouce*. Cette belle espèce paroît nombreuse ; elle est devenue commune dans les cabinets des naturalistes : Seba témoigne avoir reçu de Curaçao plusieurs de ces oiseaux ; on peut leur remarquer un caractère que portent plus ou moins tous les oiseaux-mouches et colibris ; c'est d'avoir le bec bien garni de plumes à sa base, et quelquefois jusqu'au quart ou au tiers de sa longueur.

La femelle n'a qu'un trait d'or ou de topaze sur la gorge et le devant du cou : le reste du dessous de son corps est gris-blanc.

L'OISEAU-MOUCHE HUPPÉ.

Cet oiseau est celui que du Tertre et Feuillée ont pris pour un *colibri*; mais c'est un oiseau-mouche, et même l'un des plus petits, car il n'est guère plus gros que le rubis. Sa huppe est comme une émeraude du plus grand brillant; c'est ce qui le distingue; le reste de son plumage est assez obscur; le dos a des reflets vert et or sur un fond brun; l'aile est brune, la queue noirâtre et luisante comme l'acier poli : tout le devant du corps est d'un brun-velouté, mêlé d'un peu de vert-doré vers la poitrine et les épaules : l'aile pliée ne dépasse pas la queue. Nous remarquerons que dans la figure enluminée, la teinte verte du dos est trop forte et trop claire, et la huppe un peu exagérée et portée trop en arrière. Dans cette espèce, le dessus du bec est couvert de petites plumes vertes et bril-

lantes presque jusqu'à la moitié de sa longueur. Edwards a dessiné son nid. Labat remarque que le mâle seul porte la huppe, et que les femelles n'en ont pas.

L'OISEAU-MOUCHE A RAQUETTES.

Deux brins nus, partant des deux plumes du milieu de la queue de cet oiseau, prennent à la pointe une petite houppe en éventail, ce qui leur donne la forme de raquettes : les tiges de toutes les pennes de la queue sont très-grosses, et d'un blanc-roussâtre; elle est du reste brune comme l'aile; le dessus du corps est de ce vert-bronzé qui est la couleur commune parmi les oiseaux-mouches : la gorge est d'un riche vert d'émeraude. Cet oiseau peut avoir trente lignes de la pointe du bec à l'extrémité de la vraie queue; les deux brins l'excèdent de dix lignes. Cette espèce est encore peu connue,

et paroît très-rare. Nous l'avons décrite dans le cabinet de M. Mauduit : elle est une des plus petites, et, non compris la queue, l'oiseau n'est pas plus gros que le huppe-col.

L'OISEAU-MOUCHE POURPRÉ.

Tout le plumage de cet oiseau est un mélangé d'orangé, de pourpre et de brun, et c'est peut-être, suivant la remarque d'Edwards, le seul de ce genre qui ne porte pas ou presque pas de ce vert-doré qui brillante tous les autres oiseaux-mouches. Sur quoi il faut remarquer que M. Klein a donné à celui-ci un caractère insuffisant, en l'appelant *suce-fleurs à ailes brunes* (*mellisuga alis fuscis*), puisque la couleur brune plus ou moins violette ou pourprée, est généralement celle des ailes des oiseaux-mouches. Celui-ci a le bec long de dix lignes, ce qui fait presque le tiers de sa longueur totale.

LA CRAVATTE DORÉE.

L'oiseau donné sous cette dénomination, dans les planches enlumi[illegible] paroît être celui de la *première* [illegible] de Marcgrave, en ce qu'il a [illegible] gorge un trait doré; caractère que [illegible] auteur désigne par ces mots : *le devant du corps blanc, mêlé au-dessous du cou de quelques plumes de couleur éclatante*, et que M. Brisson n'exprime pas dans sa huitième espèce, quoiqu'il en fasse la description sur cette première de Marcgrave. Sa longueur est de trois pouces cinq ou six lignes; tout le dessous du corps, à l'exception du trait doré du devant du cou, est gris-blanc, et le dessus vert-doré : et de plus, nous regarderons comme la femelle dans cette espèce, l'oiseau dont M. Brisson fait sa neuvième espèce, n'ayant rien qui la distingue assez pour l'en séparer.

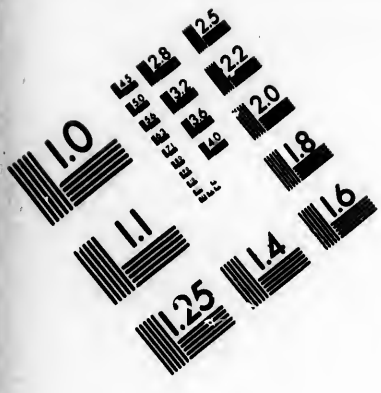

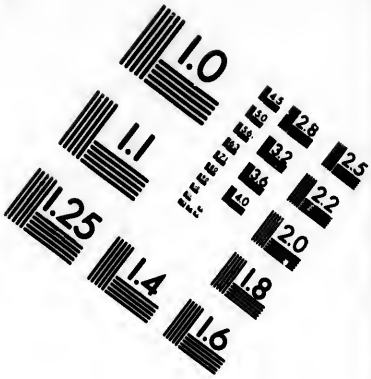

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

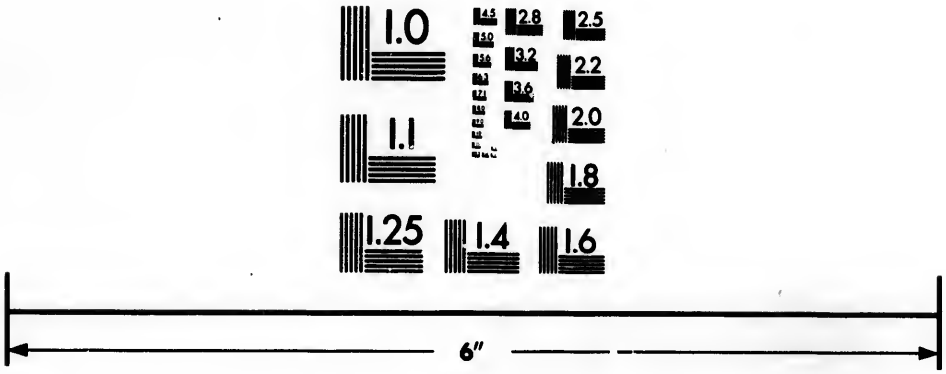

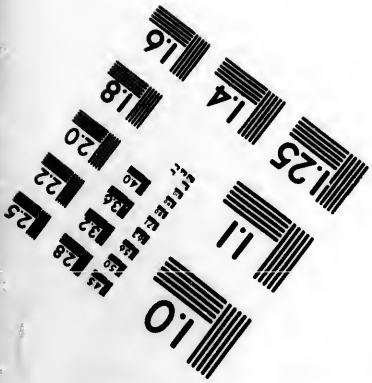

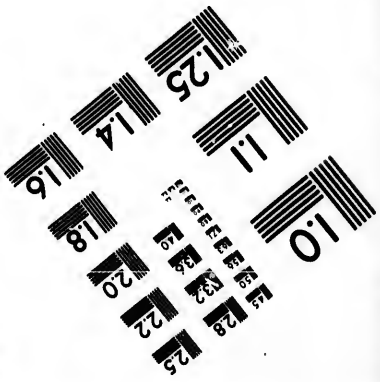

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
4.0
2.0
1.8

1.0

LE SAPHIR.

Cet oiseau-mouche est dans ce genre un peu au-dessus de la taille moyenne; il a le devant du cou et la poitrine d'un riche bleu de saphir avec des reflets violets; la gorge rousse, le dessus et le dessous du corps vert-doré sombre; le bas-ventre blanc; les couvertures inférieures de la queue rousses, les supérieures d'un brun-doré éclatant; les pennes de la queue d'un roux-doré, bordé de brun; celles de l'aile brunes; le bec blanc, excepté la pointe qui est noire.

LE SAPHIR-ÉMERAUDE.

Les deux riches couleurs qui parent cet oiseau, lui méritent le nom des deux pierres précieuses dont il a le brillant; un bleu de saphir éclatant couvre la tête et la gorge, et se fond

admirablement avec le vert d'émeraude glacé, à reflets dorés, qui couvre la poitrine, l'estomac, le tour du cou et le dos. Cet oiseau-mouche est de la moyenne taille; il vient de la Guadeloupe, et nous ne croyons pas qu'il ait encore été décrit. Nous en avons vu un autre venu de la Guyane, et de la même grandeur, mais il n'avoit que la gorge saphir, et le reste du corps d'un vert-glacé très-brillant; tous deux sont conservés avec le premier dans le beau cabinet de M. Mauduit; ce dernier nous paroît être une variété, ou du moins une espèce très-voisine de celle du premier : ils ont également le bas-ventre blanc; l'aile est brune et ne dépasse pas la queue, qui est coupée également et arrondie; elle est noire à reflets bleus; leur bec est assez long, sa moitié inférieure est blanchâtre et la supérieure est noire.

L'ÉMERAUDE AMÉTHISTE.

Cet oiseau-mouche est de la taille moyenne approchant de la grande ; il a près de quatre pouces, et son bec huit lignes ; la gorge et le devant du cou sont d'un vert d'émeraude éclatant et doré : la poitrine, l'estomac et le haut du dos d'un améthiste bleu-pourpré de la plus grande beauté ; le bas du dos est vert-doré, sur fond brun ; le ventre blanc, l'aile noirâtre ; la queue est d'un noir velouté, luisant comme l'acier poli ; elle est fourchue et un peu plus longue que l'aile.

L'ESCARBOUCLE.

Un rouge d'escarboucle ou de rubis foncé, est la couleur de cet oiseau sur la gorge, le devant du cou et la poitrine ; le dessus de la tête et du cou est d'un rouge un peu plus sombre :

un noir-velouté enveloppe le reste du corps ; l'aile est brune, et la queue d'un roux doré foncé. L'oiseau est d'une grandeur un peu au-dessus de la moyenne dans ce genre ; le bec, tant dessus que dessous, est garni de plumes presque jusqu'à la moitié de sa longueur. Il nous a été envoyé de Cayenne, et paroît très-rare. M. Mauduit qui le possède, seroit tenté de le rapporter à notre *rubis-topaze* comme variété ; mais la différence du jaune-topaze au rubis-foncé sur la gorge de ces deux oiseaux, nous paroît trop grande pour les rapprocher l'un de l'autre ; les ressemblances, à la vérité, sont assez grandes dans tout le reste. Nous remarquerons que les espèces précédentes, excepté l'émeraude améthiste, sont nouvelles, et ne se trouvent décrites dans aucun naturaliste.

LE VERT-DORÉ.

C'est la neuvième espèce de Marcgrave : cet oiseau, dit-il, a tout le corps d'un vert-brillant à reflets dorés; la moitié supérieure de son petit bec est noire, l'inférieure est rousse; l'aile est brune; la queue, un peu élargie, a le luisant de l'acier poli. La longueur totale de cet oiseau est d'un peu plus de trois pouces.

Seba dit, d'après Mérian, que les grosses araignées de la Guyane font souvent leur proie de ses œufs et du petit oiseau lui-même qu'elles enlacent dans leurs toiles et froissent dans leurs serres; mais ce fait ne nous a pas été confirmé, et si quelquefois l'oiseau-mouche est surpris par l'araignée, sa grande vivacité et sa force doivent le faire échapper aux embuches de l'insecte.

L'OISEAU-MOUCHE
A GORGE TACHETÉE.

Cette espèce a les plus grands rapports avec la précédente ; elle a, suivant M. Brisson, près de quatre pouces de longueur, et le bec onze lignes. Du reste, les couleurs du plumage paroissent entièrement les mêmes que celles de l'espèce précédente.

LE RUBIS-ÉMERAUDE.

Cet oiseau-mouche, beaucoup plus grand que le petit rubis de la Caroline, a quatre pouces quatre lignes de longueur ; il a la gorge d'un rubis éclatant ou couleur de rosette, suivant les aspects ; la tête, le cou, le devant et le dessus du corps, vert d'émeraude à reflets dorés ; la queue rousse. On le trouve au Brésil de même qu'à la Guyane.

L'OISEAU-MOUCHE A OREILLES.

Nous nommons ainsi cet oiseau-mouche, tant à cause de la couleur remarquable des deux pinceaux de plumes qui s'étendent en arrière de ses oreilles, que de leur longueur, deux ou trois fois plus grande que celle des petites plumes voisines dont le cou est garni; ces plumes paroissent être le prolongement de celles qui recouvrent dans tous les oiseaux le méat auditif; elles sont douces, et leurs barbes duvetées ne se collent point les unes aux autres. Ces remarques sont de M. Mauduit, et rentrent bien dans la belle observation que nous avons déjà employée d'après lui, savoir, que toutes les plumes qui paroissent dans les oiseaux surabondantes, et pour ainsi dire parasites, ne sont point des productions particulières, mais de simples prolongemens et des accroissemens dé-

veloppés de parties communes à tous les autres. L'oiseau-mouche à oreilles est de la première grandeur dans ce genre ; il a quatre pouces et demi de longueur, ce qui n'empêche pas que la dénomination de *grand oiseau-mouche de Cayenne,* que lui attribue M. Brisson, ne paroisse mal appliquée, quand, quatre pages plus loin, on trouve un autre *oiseau-mouche de Cayenne* aussi grand, et beaucoup plus si on le veut mesurer jusqu'aux pointes de la queue. Des deux pinceaux qui garnissent l'oreille de celui-ci, et qui sont composés chacun de cinq ou six plumes, l'un est vert d'émeraude et l'autre violet-améthiste ; un trait de noir-velouté passe sous l'œil ; tout le devant de la tête du corps est d'un vert doré éclatant, qui devient, sur les couvertures de la queue, un vert-clair des plus vifs ; la gorge et le dessous du corps sont d'un beau blanc ; des pennes de la queue, les six latérales sont du même blanc ;

les quatre du milieu d'un noir tirant au bleu foncé ; l'aile est noirâtre, et la queue la dépasse de près du tiers de sa longueur. La femelle de cet oiseau n'a ni ses pinceaux, ni le trait noir sous l'œil aussi distinct; dans le reste elle lui ressemble.

L'OISEAU-MOUCHE A COLLIER, dit LA JACOBINE.

Cet oiseau-mouche est de la première grandeur; sa longueur est de quatre pouces huit lignes; son bec a dix lignes; il a la tête, la gorge et le cou d'un beau bleu sombre changeant en vert; sur le derrière du cou, près du dos, il porte un demi-collier blanc; le dos est vert doré; la queue blanche à la pointe, bordée de noir, avec les deux pennes du milieu et les couvertures vert doré; la poitrine et le flanc sont de même, le ventre est blanc: c'est apparemment de cette

distribution du blanc dans son plumage qu'est venue l'idée de l'appeler *jacobine*. Les deux plumes intermédiaires de la queue sont un peu plus courtes que les autres : l'aile pliée ne la dépasse pas : cette espèce se trouve à Cayenne et à Surinam.

L'OISEAU-MOUCHE

A LARGES TUYAUX.

Cet oiseau et le précédent, sont les deux plus grands que nous connoissions dans le genre des oiseaux-mouches : celui-ci a quatre pouces huit lignes de longueur; tout le dessus du corps est d'un vert doré foible, le dessous gris; les plumes du milieu de la queue sont comme le dos; les latérales blanches à la pointe, ont le reste d'un brun d'acier poli; il est aisé de le distinguer des autres par l'élargissement des trois ou quatre grandes pennes de ses ailes, dont le tuyau pa-

roît grossi et dilaté, courbé vers son milieu, ce qui donne à l'aile la coupe d'un large sabre. Cette espèce est nouvelle et paroît être rare : elle n'a point encore été décrite; c'est dans le cabinet de M. Mauduit, qui l'a reçue de Cayenne, que nous l'avons fait dessiner.

L'OISEAU-MOUCHE *à longue queue, couleur d'acier bruni.*

Le beau bleu violet qui couvre la tête, la gorge et le cou de cet oiseau-mouche, sembleroit lui donner du rapport avec le saphir, si la longueur de sa queue ne faisoit une trop grande différence; les deux pennes extérieures en sont plus longues de deux pouces que les deux du milieu; les latérales vont toujours en décroissant, ce qui rend la queue très-fourchue; elle est d'un bleu noir luisant d'acier poli : tout le corps, dessus et dessous, est d'un vert

doré éclatant ; il y a une tache blanche au bas-ventre : l'aile pliée n'atteint que la moitié de la longueur de la queue qui est de trois pouces trois lignes ; le bec en a onze : la longueur totale de l'oiseau est de six pouces.

L'OISEAU-MOUCHE VIOLET,

A QUEUE FOURCHUE.

Outre la différence de grandeur, il y a encore entre cette espèce et la précédente, de la différence dans les couleurs ; le haut de la tête et du cou est d'un brun changeant en vert-doré, au lieu que ces parties sont changeantes en bleu dans le troisième oiseau-mouche de Marcgrave ; dans celui-ci, le dos et la poitrine sont d'un *bleu violet éclatant ;* dans celui de Marcgrave, vert doré : ce qui nous force à remarquer l'inadvertance qui a fait rapporter ces deux espèces l'une à l'autre. Dans celle-ci, la gorge et le

bas du dos sont vert-doré brillant; les petites couvertures du dessus des ailes d'un beau violet; les grandes vert-doré; leurs pennes noires, celles de la queue de même; les deux extérieures sont les plus longues, ce qui la rend fourchue; elle n'a qu'un pouce et demi de longueur, l'oiseau entier en a quatre.

L'OISEAU-MOUCHE *à longue queue, or, vert et bleu.*

Les deux plumes extérieures de la queue de cet oiseau-mouche sont près de deux fois aussi longues que le corps, et portent plus de quatre pouces. Ces plumes, et toutes celles de la queue, dont les deux du milieu sont très-courtes et n'ont que huit lignes, sont d'une admirable beauté, mêlées de reflets verts et bleu-dorés, dit Edwards; le dessus de la tête est bleu, le corps vert; l'aile est d'un

brun pourpré : cette espèce se trouve à la Jamaïque.

L'OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE NOIRE.

Cet oiseau-mouche a la queue plus longue qu'aucun des autres; les deux grandes plumes en sont quatre fois aussi longues que le corps, qui à peine a deux pouces : ce sont encore les deux plus extérieures ; elles ne sont barbées que d'un duvet effilé et flottant ; elles sont noires comme le sommet de la tête ; le dos est vert-brun doré ; le devant du corps vert ; l'aile brun pourpré. La figure d'Albin est très-mauvaise, et il a grand tort de donner cette espèce comme la plus petite du genre ; quoi qu'il en soit, il dit avoir trouvé cet oiseau-mouche à la Jamaïque, dans son nid fait de coton.

Nous trouvons dans l'essai sur l'Histoire naturelle de la Guyane, l'in-

dication d'un petit oiseau-mouche *à huppe bleue*; il ne nous est pas connu, et la notice qu'en donne l'Auteur, ainsi que de deux ou trois autres, ne peut suffire pour déterminer leurs espèces, mais peut servir à nous convaincre que le genre de ces jolis oiseaux, tout riche et tout nombreux que nous venons de le représenter, l'est encore plus dans la nature.

LE COLIBRI.

La nature, en prodiguant tant de beautés à l'oiseau-mouche, n'a pas oublié le colibri son voisin et son proche parent; elle l'a produit dans le même climat et formé sur le même modèle; aussi brillant, aussi léger que l'oiseau-mouche, et vivant comme lui sur les fleurs, le colibri est paré de même de tout ce que les plus riches couleurs ont d'éclatant, de moëlleux, de suave; et ce que nous avons dit de

la beauté de l'oiseau-mouche, de sa vivacité, de son vol bourdonnant et rapide, de sa constance à visiter les fleurs, de sa manière de nicher et de vivre, doit s'appliquer également au colibri : un même instinct anime ces deux charmans oiseaux ; et comme ils se ressemblent presque en tout, souvent on les a confondus sous un même nom ; celui de *colibri* est pris de la langue des Caraïbes. Marcgrave ne distingue pas les colibris des oiseaux-mouches, et les appelle tous indifféremment du nom brésilien *guai-numbi ;* cependant ils diffèrent les uns des autres par un caractère évident et constant ; cette différence est dans le bec : celui des colibris égal et filé, légèrement renflé par le bout, n'est pas droit comme dans l'oiseau-mouche, mais courbé dans toute sa longueur : il est aussi plus long à proportion. De plus, la taille svelte et légère des colibris paroît plus alongée que

celle des oiseaux - mouches ; ils sont aussi généralement plus gros : cependant il y a de petits colibris moindres que les grands oiseaux-mouches.

Tous les naturalistes attribuent avec raison, aux colibris et aux oiseaux-mouches, la même manière de vivre ; et l'on a également contredit leur opinion sur ces deux points ; mais les mêmes raisons que nous avons déjà déduites, nous y font tenir ; et la ressemblance de ces deux oiseaux en tout le reste, garantit le témoignage des auteurs qui leur attribuent le même genre de vie.

Il n'est pas plus facile d'élever les petits du colibri que ceux de l'oiseau-mouche : aussi délicats, ils périssent de même en captivité. On a vu le père et la mère, par audace de tendresse, venir jusque dans les mains du ravisseur, porter de la nourriture à leurs petits. Labat nous en fournit un

exemple assez intéressant pour être rapporté. « Je montrai, dit-il, au P. Montdidier, un nid de colibris qui étoit sur un appentis auprès de la maison : il l'emporta avec les petits, lorsqu'ils eurent quinze ou vingt jours, et le mit dans une cage à la fenêtre de sa chambre, où le père et la mère ne manquèrent pas de venir donner à manger à leurs enfans, et s'apprivoisèrent tellement, qu'ils ne sortoient presque plus de la chambre, où, sans cage et sans contrainte, ils venoient manger et dormir avec leurs petits. Je les ai vus souvent tous quatre sur le doigt du P. Montdidier, chantant comme s'ils eussent été sur une branche d'arbre. Il les nourrissoit avec une pâtée très-fine et presque claire, faite avec du biscuit, du vin d'Espagne et du sucre : ils passoient leur langue sur cette pâte, et quand ils étoient rassasiés, ils voltigeoient et chantoient.... Je n'ai rien vu de plus aimable que

ces quatre petits oiseaux, qui voltigeoient de tous côtés dedans et dehors de la maison, et qui revenoient dès qu'ils entendoient la voix de leur père nourricier ».

Marcgrave, qui ne sépare pas les colibris des oiseaux-mouches, ne donne à tous qu'un même cri; et nul des voyageurs n'attribue de chant à ces oiseaux. Les seuls Thevet et Léry assurent de leur *gonambouch*, qu'il chante de manière à le disputer au rossignol; car ce n'est que d'après eux que *Coréal* et quelques autres ont répété la même chose. Mais il y a toute apparence que c'est une méprise; le gonambouch ou petit oiseau de Léry, *plumage blanchâtre et luisant*, *et à voix claire et nette*, est le *sucrier* ou quelqu'autre, et non le colibri; car la voix de ce dernier oiseau, dit Labat, n'est qu'une espèce de petit bourdonnement agréable.

Il ne paroît pas que les colibris s'a-

vancent aussi loin dans l'Amérique septentrionale que les oiseaux-mouches ; du moins Catesby n'a vu à la Caroline qu'une seule espèce de ces derniers oiseaux, et Charlevoix, qui prétend avoir trouvé un oiseau-mouche au Canada, déclare qu'il n'y a point vu de colibris. Cependant ce n'est pas le froid de cette contrée qui les empêche d'y fréquenter en été, car ils se portent assez haut dans les Andes, pour y trouver une température déjà froide. M. de la Condamine n'a vu nulle part des colibris en plus grand nombre que dans les jardins de Quito, dont le climat n'est pas bien chaud. C'est donc à 20 ou 21 degrés de température qu'ils se plaisent : c'est là que, dans une suite non-interrompue de jouissances et de délices, ils volent de la fleur épanouie à la fleur naissante, et que l'année, composée d'un cercle entier de beaux jours, ne fait

pour eux qu'une seule saison constante d'amour et de fécondité.

LE COLIBRI TOPAZE.

Comme la petitesse est le caractère le plus frappant des oiseaux-mouches, nous avons commencé l'énumération de leurs espèces nombreuses par le plus petit de tous; mais les colibris n'étant pas aussi petits, nous avons cru devoir rétablir ici l'ordre naturel de grandeur, et commencer par le colibri-topaze, qui paroît être, même indépendamment des deux longs brins de sa queue, le plus grand dans ce genre : nous dirions qu'il est aussi le plus beau, si tous ces oiseaux brillans par leur beauté, n'en disputoient le prix, et ne sembloient l'emporter tour-à-tour, à mesure qu'on les admire. La taille du colibri-topaze, mince, svelte, élégante, est un peu au-dessous de celle de notre grimpereau ; la longueur de

l'oiseau, prise de la pointe du bec à celle de la vraie queue, est de près de six pouces; les deux longs brins l'excèdent de deux pouces et demi; sa gorge et le devant du cou sont enrichis d'une plaque topaze du plus grand brillant: cette couleur vue de côté, se change en vert-doré, et vue en dessous, elle paroît d'un vert pur; une coiffe d'un noir-velouté couvre la tête, un filet de ce même noir encadre la plaque topaze; la poitrine, le tour du cou et le haut du dos sont du plus beau pourpre-foncé; le ventre est d'un pourpre encore plus riche, et brillant de reflets rouges et dorés; les épaules et le bas du dos sont d'un roux aurore; les grandes pennes de l'aile sont d'un brun violet; les petites pennes sont rousses; la couleur des couvertures supérieures et inférieures de la queue est d'un vert-doré; ses pennes latérales sont rousses, et les deux intermédiaires sont d'un brun-pourpré; elles portent

les deux longs brins, qui sont garnis de petites barbes de près d'une ligne de large de chaque côté : la disposition naturelle de ces longs brins est de se croiser un peu au-delà de l'extrémité de la queue, et de s'écarter ensuite en divergeant : ces brins tombent dans la mue ; et dans ce temps, le mâle, auquel seul ils appartiennent, ressembleroit à la femelle, s'il n'en différoit par d'autres caractères : la femelle n'a pas la gorge topaze, mais seulement marquée d'une légère trace de rouge : de même, au lieu du beau pourpre et du roux de feu du plumage du mâle, presque tout celui de la femelle n'est que d'un vert-doré ; ils ont tous deux les pieds blancs. Au reste, on peut remarquer dans ce qu'en dit M. Brisson, qui n'avoit pas vu ces oiseaux, combien sont défectueuses des descriptions faites sans l'objet : il donne au mâle une gorge verte, parce que la planche d'Edwards la représente ainsi,

n'ayant pu rendre l'or éclatant qui la colore.

LE GRENAT.

Ce colibri a les joues jusque sous l'œil, les côtés et le bas du cou, et la gorge jusqu'à la poitrine, d'un beau grenat brillant; le dessus de la tête et du dos, et le dessous du corps sont d'un noir velouté; la queue et l'aile sont de cette même couleur, mais enrichie de vert doré. Cet oiseau a cinq pouces de longueur, et son bec dix ou douze lignes.

LE BRIN BLANC.

De tous les colibris, celui-ci a le bec le plus long; ce bec a jusqu'à vingt lignes; il est bien représenté dans la planche enluminée; mais le corps de l'oiseau y paroît un peu trop raccourci, à en juger du moins par l'individu que nous avons sous les yeux; la queue

ne nous paroît pas assez exactement exprimée, car les plumes les plus près des deux longs brins sont aussi les plus longues; les latérales vont en décroissant jusqu'aux deux extérieures qui sont les plus courtes, ce qui donne à la queue une coupe pyramidale : ses pennes ont un reflet doré sur fond gris et noirâtre, avec un bord blanchâtre à la pointe, et les deux brins sont blancs dans toute la longueur dont ils la dépassent; caractère d'après lequel nous avons dénommé cet oiseau : il a tout le dessus du dos et de la tête de couleur d'or, sur un fond gris qui festonne le bord de chaque plume, et rend le dos comme ondé de gris sous or; l'aile est d'un brun-violet, et le dessous du corps gris-blanc.

LE ZITZIL, ou COLIBRI PIQUETÉ.

Zitzil est fait par contraction de *hoitzizil*, qui est le nom mexicain de

cet oiseau ; c'est un assez grand colibri d'un vert-doré, aux ailes noirâtres, marquées de points blancs aux épaules et sur le dos ; la queue est brune et blanche à la pointe. C'est tout ce qu'on peut recueillir de la description en mauvais style du rédacteur de Hernandez. Il ajoute tenir d'un certain *Fr. Aloaysa*, que les Péruviens nommoient ce même oiseau *pilleo*, et que vivant du suc des fleurs, il marque de la préférence pour celle des végétaux épineux.

LE BRIN BLEU.

Suivant Seba, d'après lequel MM. Klein et Brisson ont donné cette espèce de colibri, les deux longs brins de plumes qui lui ornent la queue, sont d'un beau bleu ; la même couleur plus foncée couvre l'estomac et le devant de la tête ; le dessus du corps et des ailes est vert-clair, le ventre cendré :

quant à la taille, il est un des plus grands et presque aussi gros que notre bec-figue; du reste, la figure de Seba représente ce colibri comme un grimpereau, et cet auteur paroît n'avoir jamais observé les trois nuances dans la forme du bec, qui font le caractère des trois familles des oiseaux-mouches, des colibris et des grimpereaux. Il n'est pas plus heureux dans l'emploi de son érudition, et rencontre assez mal quand il prétend appliquer à ce colibri le nom mexicain d'*yayauhquitototl;* car dans l'ouvrage de Fernandès, d'où il a tiré ce nom, l'*yayauhquitototl* est un oiseau de la grandeur de l'étourneau, lequel par conséquent n'a rien de commun avec un colibri; mais ces erreurs sont de peu d'importance, en comparaison de celles où ces faiseurs de collections, qui n'ont pour tout mérite que le faste des cabinets, entraînent les naturalistes qui suivent ces mauvais guides. Nous n'avons pas besoin de quitter

notre sujet pour en trouver l'exemple ; Seba nous donne des colibris des Moluques, de Macassar, de Bali, ignorant que cette famille d'oiseaux ne se trouve qu'au Nouveau-Monde, et M. Brisson présente en conséquence trois espèces de *colibris des Indes orientales* ; ces prétendus colibris sont à coup sûr des grimpereaux, à qui le brillant des couleurs, les noms de *tsiœi*, de *kakopit*, que Seba interprête *petits rois des fleurs*, auront suffi pour faire, mal-à-propos, appliquer le nom de colibri ; en effet, aucun des voyageurs naturalistes n'a trouvé des colibris dans l'ancien continent, et ce qu'en dit François Cauche est trop obscur pour mériter attention.

LE COLIBRI VERT ET NOIR.

Cette dénomination caractérise mieux cet oiseau que celle de *colibri du Mexique* que lui donne M. Brisson,

puisqu'il y a au Mexique plusieurs autres colibris. Celui-ci a quatre pouces ou un peu plus de longueur; son bec a treize lignes : la tête, le cou, le dos, sont d'un vert-doré et bronzé; la poitrine, le ventre, les côtés du corps et les jambes sont d'un noir luisant, avec un léger reflet rougeâtre; une petite bande blanche traverse le bas-ventre, et une autre de vert-doré changeant en un bleu vif, coupe transversalement le haut de la poitrine; la queue est d'un noir velouté, avec reflet changeant en bleu d'acier poli. On prétend distinguer la femelle dans cette espèce, en ce qu'elle n'a point de tache blanche au bas-ventre : on la trouve également au Mexique et à la Guyane. M. Brisson rapporte à cette espèce l'*avis auricoma Mexicana* de Seba, qui est à la vérité un colibri, mais dont il ne dit que ce qui peut convenir à tous les oiseaux de cette famille, et mieux même à plusieurs autres qu'à celui-ci,

car il n'en parle qu'en général, en disant que la nature, en les peignant des plus riches couleurs, voulut faire un chef-d'œuvre inimitable au plus brillant pinceau.

LE COLIBRI HUPPÉ.

C'est encore dans le recueil de Seba que M. Brisson a trouvé ce colibri : ce n'est jamais qu'avec quelque défiance que nous établissons des espèces sur les notices souvent fautives de ce premier auteur ; néanmoins celle-ci porte des caractères assez distincts pour que l'on puisse, ce semble, l'adopter. « Ce petit oiseau, dit Seba, dont le plumage est d'un beau rouge, a les ailes bleues ; deux plumes fort longues dépassent sa queue ; et sa tête porte une huppe très-longue encore à proportion de sa grosseur, et qui retombe sur le cou ; son bec long et courbé, renferme une

petite langue *bifide*, qui lui sert à sucer les fleurs ».

M. Brisson, en mesurant la figure donnée par Seba, sur laquelle il faut peu compter, lui trouve près de cinq pouces six lignes jusqu'au bout de la queue.

LE COLIBRI A QUEUE VIOLETTE.

Le violet clair et pur qui peint la queue de ce colibri, le distingue assez des autres; la couleur violette fondue sous des reflets brillans d'un jaune doré, est celle des quatre plumes du milieu de sa queue; les six extérieures vues en-dessous, avec la pointe blanche, offrent une tache violette qu'entoure un espace bleu-noir d'acier bruni; tout le dessous du corps, vu de face, est richement doré, et de côté paroît vert; l'aile est, comme dans tous ces oiseaux, d'un brun tirant au violet; les côtés de la gorge sont blancs; au

milieu est un trait longitudinal brun mêlé de vert ; les flancs sont colorés de même ; la poitrine et le ventre sont blancs. Cette espèce assez grande, est une de celles qui portent le bec le plus long ; il a seize lignes, et la longueur totale de l'oiseau est de cinq pouces.

LE COLIBRI A CRAVATTE VERTE.

Un trait de vert-d'émeraude très-vif, tracé sur la gorge de ce colibri, tombe en s'élargissant sur le devant du cou ; il a une tache noire sur la poitrine ; les côtés de la gorge et du cou sont roux, mêlés de blanc ; le ventre est blanc-pur ; le dessus du corps et de la queue sont d'un vert-doré sombre ; la queue porte en-dessous les mêmes taches violettes, blanches et acier-bruni, que le *colibri à queue violette :* ces deux espèces paroissent voisines : elles sont de même taille, mais dans celle-ci l'oiseau a le bec moins long

Nous avons vu dans le cabinet de M. Mauduit, un colibri de même grandeur, avec le dessus du corps foiblement vert et doré sur un fond gris-noirâtre, et tout le devant du corps roux, qui nous paroît être la femelle de celui-ci.

LE COLIBRI A GORGE CARMIN.

EDWARDS a donné ce colibri que M. Brisson, dans son supplément, rapporte mal-à-propos au colibri violet, comme on peut en juger par la comparaison de cette espèce avec la suivante. Le colibri à gorge carmin, a quatre pouces et demi de longueur : son bec, long de treize lignes, a beaucoup de courbure, et par-là se rapproche du bec du grimpereau, comme l'observe Edwards ; il a la gorge, les joues et tout le devant du cou d'un rouge de carmin, avec le brillant du rubis : le dessus de la tête, du corps et de la queue,

d'un brun-noirâtre velouté, avec une légère frange de bleu au bord des plumes; un vert-doré foncé lustre les ailes; les couvertures inférieures et supérieures de la queue sont d'un beau bleu: cet oiseau est venu de Surinam en Angleterre.

LE COLIBRI VIOLET.

La description que donne M. Brisson de ce colibri, s'accorde entièrement avec la figure qui le représente dans notre planche enluminée; il a quatre pouces et deux ou trois lignes de long; son bec, onze lignes; il a toute la tête, le cou, le dos, le ventre enveloppés de violet-pourpré, brillant à la gorge et au-devant du cou, fondu sur tout le reste du corps dans du noir-velouté; l'aile est vert-doré, la queue de même, avec reflet changeant en noir. On le trouve à Cayenne. Ses couleurs le rapprochent fort du colibri *grenat*; mais

la différence de grandeur est trop considérable, pour n'en faire qu'une seule et même espèce.

LE HAUSSE-COL VERT.

Ce colibri, de taille un peu plus grande que le colibri à queue violette, n'a pas le bec plus long ; il a tout le devant et les côtés du cou, avec le bas de la gorge, d'un vert-d'émeraude; le haut de la gorge, c'est-à-dire cette petite partie qui est sous le bec, bronzée; la poitrine est d'un noir velouté, teint de bleu-obscur; le vert et le vert-doré reparoît sur les flancs, et couvre tout le dessus du corps ; le ventre est blanc, la queue d'un bleu-pourpré à reflet d'acier bruni, ne dépasse point l'aile. Nous regardons comme sa femelle un colibri de même grandeur, avec même distribution de couleurs, excepté que le vert du devant du cou est coupé par deux traits blancs, et

que le noir de la gorge est moins large et moins fort. Ces deux individus sont de la belle suite des colibris et d'oiseaux-mouches qui se trouve dans le cabinet de M. le docteur Mauduit.

LE COLLIER ROUGE.

Ce colibri, de moyenne grandeur, est long de quatre pouces cinq ou six lignes; il porte au bas du cou, sur le devant, un joli demi-collier rouge assez large; le dos, le cou, la tête, la gorge et la poitrine sont d'un vert-bronzé et doré; les deux plumes intermédiaires de la queue sont de la même couleur; les huit autres sont blanches, et c'est par ce caractère qu'Edwards a désigné cet oiseau.

LE PLASTRON NOIR.

La gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre de ce colibri sont du

plus beau noir-velouté ; un trait de bleu brillant part des coins du bec, et descendant sur les côtés du cou, sépare le plastron noir du riche vert-doré dont tout le dessus du corps est couvert ; la queue est d'un brun-pourpré changeant en violet luisant, et chaque penne est bordée d'un bleu d'acier bruni. A ces couleurs on reconnoît la cinquième espèce de Marcgrave ; seulement son oiseau est un peu plus petit que celui-ci, qui a quatre pouces de longueur ; le bec a un pouce, et la queue dix-huit lignes : on le trouve également au Brésil, à St.-Domingue et à la Jamaïque.

LE PLASTRON BLANC.

Tout le dessous du corps, de la gorge au bas-ventre, est d'un gris-blanc de perle ; le dessus du corps est d'un vert-doré ; la queue est blanche à la pointe, ensuite elle est traversée par une bande

de noir-d'acier bruni, puis par une de brun-pourpré, et elle est d'un noir-bleu d'acier près de son origine. Cet oiseau a quatre pouces de longueur, et son bec est long d'un pouce.

LE COLIBRI BLEU.

On est étonné que M. Brisson, qui n'a pas vu ce colibri, n'ait pas suivi la description qu'en fait le P. du Tertre, d'après laquelle seule il a pu le donner, à moins qu'il n'ait préféré les traits équivoques et infidèles dont Seba charge presque toutes ses notices. Ce colibri n'a donc pas les ailes et la queue bleues, comme le dit M. Brisson, mais noires selon le P. du Tertre, et selon l'analogie de tous les oiseaux de sa famille. Tout le dos est couvert d'azur; la tête, la gorge, le devant du corps jusqu'à la moitié du ventre, sont d'un cramoisi velouté qui, vu sous différens jours, s'enrichit de mille beaux

reflets. C'est tout ce qu'en dit le P. du Tertre, en ajoutant qu'il est environ *la moitié gros comme le petit roitelet de France*. Au reste, la figure de Seba que M. Brisson paroît adopter ici, ne représente qu'un grimpereau.

LE VERT-PERLÉ.

Ce colibri est un des plus petits, et n'est guère plus grand que l'oiseau-mouche huppé; il a tout le dessus de la tête, du corps et de la queue d'un vert-tendre doré, qui se mêle sur les côtés du cou, et de plus en plus sur la gorge, avec du gris-blanc perlé; l'aile est, comme dans les autres, brune, lavée de violet; la queue est blanche à la pointe, et en-dessous couleur d'acier poli.

LE COLIBRI A VENTRE ROUSSATRE.

Nous donnons cette espèce sur la quatrième de Marcgrave, et ce doit

être une des plus petites, puisqu'il la fait un peu moindre que sa troisième, qu'il dit déjà la plus petite (*quarta paulò minor tertiâ.... tertiâ minor reliquis omnibus*) : tout le dessus du corps de cet oiseau est d'un vert-doré; tout le dessous d'un bleu-roussâtre; la queue est noire avec des reflets verts, et la pointe en est blanche; le demi-bec inférieur est jaune à l'origine, et noir jusqu'à l'extrémité; les pieds sont blancs-jaunâtres. D'abord il nous paroît, d'après ce que nous venons de transcrire de Marcgrave, que M. Brisson donne à cette espèce de trop grandes dimensions en général; et de plus, il est sûr qu'il fait le bec de ce colibri trop long, en le supposant de dix-huit lignes; Marcgrave ne dit qu'un demi-pouce.

LE PETIT COLIBRI.

Voici le dernier et le plus petit de tous les colibris; il n'a que deux pouces

dix lignes de longueur totale ; son bec a onze lignes, et sa queue douze à treize ; il est tout vert-doré, à l'exception de l'aile qui est violette ou brune : on remarque une petite tache blanche au bas-ventre, et un petit bord de cette même couleur aux plumes de la queue, plus large sur les deux extérieures, dont il couvre la moitié. Marcgrave réitère ici son admiration sur la brillante parure dont la nature a revêtu ces charmans oiseaux : tout le feu et l'éclat de la lumière, dit-il en particulier de celui-ci, semblent se réunir sur son plumage ; il rayonne comme un petit soleil ; *in summâ splendet ut sol.*

Espèces connues dans ce genre.

(Bec courbé.)

Le Colibri huppé, *trochilus Paradiseus.*
Le Colibri topaze, *trochilus Pella.*

Le Brin blanc, *trochilus Superciliosus.*
Le Brin bleu, *trochilus Cyanurus.*
Le Polytme, *trochilus Polytmus.*
Le Polytme vert et bleu, *trochilus Forficatus.*
Le petit Polytme violet, *trochilus Furcatus.*
Le Guainumbi, *trochilus Macrourus.*
Le Grenat, *trochilus Auratus.*
Le Collier rouge, *trochilus Leucurus.*
Le Hausse-col vert, *trochilus Gramineus.*
Le Colibri violet, *trochilus Violaceus.*
Le Colibri à cravatte verte, *trochilus Maculatus.*
Le Zitzil, *trochilus Punctulatus.*
Le Colibri à queue violette, *trochilus Albus.*
Le Colibri à gorge carmin, *trochilus Jugularis.*
Le petit Colibri, *trochilus Thaumantias.*
Le Vert-perlé, *trochilus Dominicus.*
Le Colibri bleu, *trochilus Venustissimus.*
Le Plastron blanc, *trochilus Margaritaceus.*
Le Colibri à pieds vêtus, *trochilus Hirsutus.*
Le Plastron noir, *trochilus Mango.*
Le Colibri vert et noir, *trochilus Holosoriceus.*

(Bec droit ; oiseaux-mouches.)

Le Rubis, *trochilus Colubris.*
L'Oiseau-mouche frangé, *trochilus Fimbriatus.*
Le Rubis-émeraude, *trochilus Rubineus.*
L'Oiseau-mouche à oreilles, *trochilus Auritus.*
L'Émeraude améthiste, *trochilus Ourissia.*
Le Rubis-topaze, *trochilus Moschitus.*
Le Vert-doré, *trochilus Mellisugus.*
Le Saphir-émeraude, *trochilus Bicolor.*
Le Saphir, *trochilus Sapphirinus.*
L'Améthiste, *trochilus Amethistinus.*
L'Or-vert, *trochilus Vividissimus.*
Le Hupecol, *trochilus Ornatus.*
L'Oiseau-mouche huppé vert, *trochilus Cristatus.*
L'Oiseau-mouche à raquettes, *trochilus Longicaudus.*
L'Escarboucle, *trochilus Carbunculus.*
La Jacobine, *trochilus Mellivorus.*
L'Oiseau-mouche à larges tuyaux, *trochilus Campylopterus.*
L'Oiseau-mouche pourpré, *trochilus Ruber.*
Le très-petit Oiseau-mouche, *trochilus Minimus.*

RELLE

-mouches.)

is.
trochilus Fim-

lus Rubineus.
, trochilus Au-

chilus Ourissia.
Moschitus.
llisugus.
lus Bicolor.
rinus.
ethistinus.
ssimus.
tus.
vert, *trochilus*

tes, *trochilus*

bunculus.
ivorus.
aux, *trochilus*

chilus Ruber.
trochilus Mi-

Derevo del. *Le Vilain Sculp.*

1. LE GRIMPEREAU DE MURAILLE. 2. LE PETIT GRIMPEREAU DE FRANCE. 3. GRIMPEREAU DE LA GUYANE.

Vilain Sculp.

a . LE PETIT

IPEREAU DE

GRIMPEREAU DE FRANCE. 3. GRIS.

LA GUYANE.

VIe GENRE.

LE GRIMPEREAU, *CERTHIA.*

(Trois doigts en avant, un en arrière.)

Caractère générique : bec courbé, acuminé ou finissant en pointe.

LE GRIMPEREAU.

L'EXTRÊME mobilité est l'apanage ordinaire de l'extrême petitesse : le grimpereau est presqu'aussi petit que le roitelet, et comme lui presque toujours en mouvement ; mais tout son mouvement, toute son action porte pour ainsi dire sur le même point : il reste toute l'année dans le pays qui l'a vu naître ; un trou d'arbre est son ha-

bitation ordinaire ; c'est de là qu'il va à la chasse des insectes de l'écorce et de la mousse ; c'est aussi le lieu où la femelle fait sa ponte et couve ses œufs. Belon a dit, et presque tous les ornithologistes ont répété, qu'elle pondoit jusqu'à vingt œufs, plus ou moins ; il faut que Belon ait confondu cet oiseau avec quelqu'autre petit oiseau grimpant tel que les mésanges ; pour moi, je me crois en droit d'assurer, d'après mes propres observations et celles de plusieurs naturalistes, que la femelle grimpereau pond ordinairement cinq œufs, et presque jamais plus de sept : ces œufs sont cendrés, marqués de points et de traits d'une couleur plus foncée, et la coquille en est un peu dure. On a remarqué que la femelle commençoit sa ponte de fort bonne heure au printemps, et cela est facile à croire, puisqu'elle n'a pas de nid à construire, ni de voyage à faire.

M. Frisch prétend que ces oiseaux

cherchent aussi les insectes sur les murailles ; mais, comme il paroît n'avoir pas connu le véritable grimpereau de muraille, et que même il ne l'a point reconnu dans la description de Gessner, quoiqu'assez caractérisée, il est vraisemblable qu'il confond ici ces deux espèces, d'autant plus que le grimpereau est assez sauvage et fait sa principale demeure dans les bois. On m'en apporta un en 1773, au mois de janvier, lequel avait été tué d'un coup de fusil sur un acacia du Jardin du roi ; mais on me l'apporta comme curiosité, et ceux qui travaillent toute l'année à ce jardin, m'assurèrent qu'ils ne voyoient de ces sortes d'oiseaux que très-rarement : ils ne sont point communs non plus en Bourgogne ni en Italie, mais bien en Angleterre ; il s'en trouve en Allemagne et jusqu'en Dannemarck, comme je l'ai dit plus haut ; ils n'ont qu'un petit cri fort aigu et fort commun.

Leur poids ordinaire est de cinq dragmes; ils paroissent un peu plus gros qu'ils ne sont en effet, parce que leurs plumes, au lieu d'être couchées régulièrement les unes sur les autres, sont le plus souvent hérissées et en désordre, et que d'ailleurs ces plumes sont fort longues.

Le grimpereau a la gorge d'un blanc pur, mais qui prend communément une teinte roussâtre, toujours plus foncée sur les flancs et les parties qui s'éloignent de la gorge (quelquefois tout le dessous du corps est blanc); le dessus varié de roux, de blanc et de noirâtre; ces différentes couleurs plus ou moins pures, plus ou moins foncées; la tête d'une teinte plus rembrunie; le tour des yeux et les sourcils blancs; le croupion roux; les pennes des ailes brunes; les trois premières bordées de gris; les quatorze suivantes marquées d'une tache blanchâtre, d'où résulte sur l'aile une bande transversale de cette cou-

leur; les trois dernières marquées vers le bout d'une tache noirâtre entre deux blanches; le bec brun dessus, blanchâtre dessous; les pieds gris; le fond des plumes cendré-foncé.

Longueur totale, cinq pouces; bec, huit lignes, grêle, arqué, diminuant uniformément de grosseur et finissant en pointe, mais grande ouverture de gorge, dit Belon; narines fort oblongues, à demi-recouvertes par une membrane convexe, sans aucune petite plume; langue pointue et cartilagineuse par le bout, plus courte que le bec; tarse, sept lignes; doigt du milieu, sept lignes et demie; doigts latéraux adhérens à celui du milieu par leur première phalange; ongle postérieur le plus fort de tous, et plus long même que son doigt; tous les ongles en général très-longs, très-crochus et très-propres pour grimper; vol, environ sept pouces; queue, vingt-quatre lignes, selon Brisson; vingt-huit, selon

Willughby; vingt-six, selon moi, composée de douze pennes étagées, les plus longues superposées aux plus courtes, ce qui fait paroître la queue étroite; toutes ces pennes pointues par le bout, ayant l'extrémité de la côte usée comme dans les pics, mais étant moins roides que dans ces oiseaux, dépasse les ailes de douze lignes; les ailes ont dix-sept pennes; celle que l'on regarde ordinairement comme la première, et qui est très-courte, ne doit point être comptée parmi les pennes.

OEsophage, deux pouces; intestins, six; gésier musculeux, doublé d'une membrane qui ne se détache pas facilement, contenoit des débris d'insectes, mais pas une seule petite pierre ni fragment de pierre; légers vestiges de cœcum, point de vésicule du fiel.

Variété du GRIMPEREAU.

Le grand grimpereau. C'est une simple variété de grandeur, qui a les

mêmes allures, le même plumage et la même conformation que le grimpereau; seulement il paroît moins défiant, moins attentif à sa propre conservation : car, d'un côté, Belon donne le grimpereau ordinaire pour un oiseau difficile à prendre, et de l'autre, Klein raconte qu'il a pris un jour à la main un de ces grands grimperaux qui couroit sur un arbre.

LE GRIMPEREAU DE MURAILLE.

Tout ce que le grimpereau de l'article précédent fait sur les arbres, celui-ci le fait sur les murailles; il y loge, il y grimpe, il y chasse, il y pond; je comprends sous ce nom de murailles, non-seulement celles des hommes, mais encore celles de la nature, c'est-à-dire les grands rochers coupés à pic. M. Kramer a remarqué de ces oiseaux qui se tenoient dans les cimetières par préférence, et qui pondoient leurs œufs

dans des crânes humains. Ils volent en battant des ailes à la manière des huppes, et quoiqu'ils soient plus gros que le précédent, ils sont aussi remuans et aussi vifs : les mouches, les fourmis et sur-tout les araignées sont leur nourriture ordinaire.

Belon croyoit que c'était une espèce particulière à la province d'Auvergne : cependant elle existe en Autriche, en Silésie, en Suisse, en Pologne, en Lorraine, sur-tout dans la Lorraine allemande, et même selon quelques-uns en Angleterre; selon d'autres, elle y est au moins fort rare; elle est au contraire assez commune en Italie, aux environs de Bologne et de Florence, mais beaucoup moins dans le Piémont.

C'est sur-tout l'hiver que ces oiseaux paroissent dans les lieux habités, et si l'on en croit Belon, on les entend voler en l'air de bien loin, venant des montagnes pour s'établir contre les tours

des villes. Ils vont seuls ou tout au plus deux à deux, comme font la plupart des oiseaux qui se nourrissent d'insectes; et, quoique solitaires, ils ne sont ni ennuyés ni tristes; tant il est vrai que la gaîté dépend moins des ressources de la société que de l'organisation intérieure!

Le mâle a sous la gorge une plaque noire qui se prolonge sur le devant du cou, et c'est le trait caractéristique qui distingue ce mâle de sa femelle; le dessus de la tête et du corps d'un joli cendré; le dessous du corps d'un cendré beaucoup plus foncé : les petites couvertures supérieures des ailes, couleur de rose; les grandes, noirâtres, bordées de couleur de rose; les pennes terminées de blanc et bordées, depuis leur base jusqu'à la moitié de leur longueur, de couleur de rose qui va s'affoiblissant et qui s'éteint presque sur les pennes les plus proches du corps; les cinq premières marquées

sur le côté intérieur de deux taches d'un blanc plus ou moins pur, et les neuf suivantes d'une seule tache fauve; les petites couvertures inférieures, les plus voisines du bord, couleur de rose, les autres noirâtres; les pennes de la queue noirâtres, terminées, savoir, les quatre paires intermédiaires de gris-sale, et les deux paires extérieures de blanc; le bec et les pieds noirs.

La femelle a la gorge blanchâtre. Un individu que j'ai observé, avoit sous la gorge une grande plaque d'un gris-clair, qui descendoit sur le cou, et envoyoit une branche sur chaque côté de la tête. La femelle que M. Edwards a décrite, étoit plus grande que le mâle décrit par M. Brisson. En général, cet oiseau est d'une taille moyenne entre celle du merle et celle du moineau.

Longueur totale, six pouces deux tiers; bec, quatorze lignes, et quelque-

fois jusqu'à vingt, selon M. Brisson; langue fort pointue, plus large à sa base, terminée par deux appendices; tarses, dix à onze lignes; doigts disposés trois en avant et un seul en arrière; celui du milieu, neuf à dix lignes, le postérieur onze, et la corde de l'arc formé par l'ongle seul, six; en général tous les ongles longs, fins et crochus; vol, dix pouces; ailes, composées de vingt pennes selon Edwards, de dix-neuf selon Brisson, et tous deux comptent parmi ces pennes, la première qui est très-courte et n'est point une penne; queue, vingt-une lignes, composée de douze pennes à-peu-près égales, dépasse les ailes de six à sept lignes.

Belon dit positivement que cet oiseau a deux doigts devant et deux derrière; mais il avoit dit aussi que le grimpereau précédent avoit la queue courte: la cause de cette double erreur est la même: Belon regardoit ces deux

oiseaux comme avoisinant la famille des pics, et il leur en a donné les attributs, sans y regarder de bien près; c'est qu'il voyoit quelquefois par les yeux de l'analogie : or l'on sait que la lumière de l'analogie, qui éclaire si souvent l'esprit et le mène aux grandes découvertes, éblouit quelquefois les yeux dans le détail des observations.

OISEAUX ÉTRANGERS DE L'ANCIEN CONTINENT

qui ont rapport aux Grimpereaux.

Je donnerai à ces oiseaux le nom de *soui-mangas*, que porte à Madagascar une assez belle espèce, par laquelle je vais commencer l'histoire de cette tribu. Je ferai ensuite un article séparé des oiseaux étrangers du nouveau continent, qui ont quelque rapport à nos grimpereaux, mais auxquels ce nom de grimpereaux ne peut convenir, puisqu'on sait que la plupart ne grim-

pent point sur les arbres, et qu'ils ont des mœurs, des allures et un régime fort différens. Je les distinguerai donc et de nos grimpereaux d'Europe, et des soui-mangas d'Afrique et d'Asie, par le nom de *guit-guit*, nom que les Sauvages, nos maîtres en nomenclature, ont imposé à une très-belle espèce de ce genre, qui se trouve au Brésil. J'appelle les Sauvages nos maîtres en nomenclature, et j'en pourrois dire autant des enfans, parce que les uns et les autres désignent les êtres par des noms d'après nature, qui ont rapport à leurs qualités sensibles, souvent même à la plus frappante, et qui par conséquent les représentent à l'imagination et les rappellent à l'esprit beaucoup mieux que nos noms abstraits, adoucis, polis, défigurés, et qui la plupart ne ressemblent à rien.

En général, les grimpereaux et les soui-mangas ont le bec plus long à proportion que les guits-guits, et leur plu-

mage est pour le moins aussi beau, aussi beau même que celui des brillans colibris : ce sont les couleurs les plus riches, les plus éclatantes, les plus moelleuses; toutes les nuances de vert, de bleu, d'orangé, de rouge, de pourpre, relevées encore par l'opposition des différentes teintes de brun et de noir velouté, qui leur servent d'ombre. On ne peut s'empêcher d'admirer l'éclat de ces couleurs, leur jeu pétillant, leur inépuisable variété, même dans les peaux desséchées de ces oiseaux, qui ornent nos cabinets : on croiroit que la nature a employé la matière des pierres précieuses, telles que le rubis, l'émeraude, l'améthiste, l'aigue-marine, la topaze, pour en composer les barbes de leurs plumes. Que serait-ce donc, si nous pouvions contempler dans toute leur beauté ces oiseaux eux-mêmes, et non leurs cadavres ou leurs mannequins! si nous pouvions voir l'émail de leur plumage

dans toute sa fraîcheur, animé par le souffle de vie, embelli par tout ce que la magie du prisme a de plus éblouissant, variant ses reflets à chaque mouvement de l'oiseau qui se meut sans cesse, et faisant jaillir sans cesse de nouvelles couleurs, ou plutôt de nouveaux feux !

Dans le petit comme dans le grand, il faut, pour bien connoître la nature, l'étudier chez elle-même, il faut la voir agir en pleine liberté, ou du moins il faut tâcher d'observer les résultats de son action dans toute leur pureté et avant que l'homme y ait mis la main.

Il y a beaucoup de soui-mangas vivans chez les oiseleurs hollandais du Cap de Bonne-Espérance: ces oiseleurs ne leur donnent, pour toute nourriture, que de l'eau sucrée ; les mouches qui abondent dans ce climat, et qui sont le fléau de la propreté hollandaise, suppléent au reste ; les soui-mangas sont fort adroits à cette chasse,

ils attrapent toutes celles qui entrent dans la volière ou qui en approchent ; et ce qui prouve que ce supplément de subsistance leur est très-nécessaire, c'est qu'ils meurent peu de temps après avoir été transportés sur les vaisseaux, où il y a beaucoup moins d'insectes. M. le vicomte de Querhoënt, à qui nous devons ces remarques, n'en a jamais pu conserver au-delà de trois semaines.

I.

LE SOUI-MANGA.

C'est, suivant M. Commerson, le nom que l'on donne à ce bel oiseau dans l'île de Madagascar, où il l'a vu vivant.

Le soui-manga a la tête, la gorge et toute la partie antérieure d'un beau vert brillant, et de plus un double collier, l'un violet et l'autre mordoré ; mais ces couleurs ne sont ni simples, ni

permanentes; la lumière qui se joue dans les barbes des plumes comme dans autant de petits prismes, en varie incessamment les nuances depuis le vert-doré jusqu'au bleu foncé; il y a, de chaque côté, au-dessous de l'épaule, une tache d'un beau jaune; la poitrine est brune, le reste du dessous du corps jaune-clair; le reste du dessus du corps olivâtre-obscur; les grandes couvertures et les pennes des ailes brunes, bordées d'olivâtre; celles de la queue noires, bordées de vert, excepté la plus extérieure qui l'est en partie de gris-brun; la suivante est terminée de cette même couleur; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle est un peu plus petite et beaucoup moins belle; brun-olivâtre dessus, olivâtre tirant au jaune dessous; du reste ressemblant au mâle dans tout ce qui n'a point d'éclat. Cet oiseau est à-peu-près de la grosseur de notre troglodyte.

Longueur totale, environ quatre pouces; bec, neuf lignes; tarse, six lignes et plus; doigt du milieu, cinq lignes et demie, plus grand que le postérieur; vol, six pouces; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de sept à huit lignes.

On doit rapporter à cette espèce, comme variété très-prochaine, le souimanga de l'île de Luçon, que j'ai vu dans le beau cabinet de M. Mauduit, et qui a la gorge, le cou et la poitrine couleur d'acier poli, avec des reflets verts, bleus, violets, etc., et plusieurs colliers que le jeu brillant de ces reflets paroît multiplier encore; il semble cependant que l'on en distingue quatre plus constans, l'inférieur violet-noirâtre, le suivant marron, puis un brun, et enfin un jaune; il y a deux taches de cette couleur au-dessous des épaules; le reste du dessous du corps, gris-olivâtre; le dessus du corps, vert-

foncé avec des reflets bleus, violets, etc. les pennes des ailes, les pennes et couvertures supérieures de la queue, d'un brun plus ou moins foncé, avec un œil verdâtre.

Longueur totale, un peu moins de quatre pouces; bec, dix lignes; tarse, sept; ongle postérieur le plus fort; queue, quinze lignes, carrée, dépasse les ailes de sept lignes.

II.

LE SOUI-MANGA MARRON-POURPRE A POITRINE ROUGE.

Seba dit que le chant de cet oiseau des îles Philippines est semblable à celui du rossignol; il a la tête, la gorge et le devant du cou variés de fauve et de noir lustré, changeant en bleu-violet; le dessus du cou et le dessus du corps dans sa partie antérieure, marron pourpré; dans sa partie postérieure, violet changeant en vert-doré;

les petites couvertures des ailes de même ; les moyennes brunes, terminées de marron pourpré ; la poitrine et le haut du ventre d'un rouge vif ; le reste du dessous du corps d'un jaune-olivâtre ; les pennes et grandes couvertures des ailes brunes bordées de roux ; les pennes de la queue noirâtres avec des reflets d'acier poli, bordées de violet changeant en vert-doré ; bec noir dessus (jaune selon Seba), blanchâtre dessous ; pieds bruns (jaunâtres selon Seba), et les ongles longs.

La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle est vert-d'olive dessus, jaune-olivâtre dessous ; que les pennes de sa queue sont noirâtres, et les quatre paires latérales terminées de gris : ces oiseaux sont un peu plus petits que nos grimpereaux.

Longueur totale, quatre pouces ; bec, huit lignes ; tarse, six ; doigt du milieu, cinq ; le postérieur un peu plus court ; vol, six pouces ; queue, un

pouce, composée de douze pennes, dépasse les ailes de trois lignes.

VARIÉTÉS DU SOUI-MANGA *marron-pourpré à poitrine rouge.*

I. LE petit grimpereau ou souimanga brun et blanc d'Edwards a tant de rapport avec celui-ci, que je ne puis m'empêcher de le regarder comme une variété d'âge dont le plumage n'est point encore formé, et commence seulement à prendre des reflets : en effet, il est blanc dessous, brun dessus, avec quelques reflets de couleur de cuivre ; il a un trait brun entre le bec et l'œil ; des espèces de sourcils blancs ; les pennes des ailes d'un brun plus foncé que le dos, et bordées d'une couleur plus claire ; les pennes de la queue noirâtres, la pl[illegible] extérieure terminée de blanc ; le b[illegible] et les pieds bruns. M. Edwards dit qu'il est une fois plus petit que notre grimpereau d'Europe.

Longueur totale, trois pouces et demi; bec, huit à neuf lignes; tarse, cinq à six; doigt du milieu, cinq, un peu plus long que le postérieur; queue, treize lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de trois à quatre lignes.

II. Le grimpereau ou soui-manga à gorge violette et poitrine rouge de M. Sonnerat, doit être aussi rapporté comme variété à la même espèce; car outre qu'il a la gorge violette et la poitrine rouge, il a de plus le dos et les petites plumes des ailes mordorés, le croupion et la queue couleur d'acier poli tirant sur le verdâtre, et les couvertures inférieures de la queue d'un vert terne : d'ailleurs ces deux oiseaux sont indigènes des mêmes îles Philippines.

III.

LE SOUI-MANGA VIOLET

A POITRINE ROUGE.

Le violet est la couleur dominante de son plumage, et sur ce fond obscur paroissent avec avantage les couleurs plus vives des parties antérieures; sur la gorge et le dessus de la tête, un vert doré brillant, enrichi de reflets cuivreux; sur la poitrine et le devant du cou, un beau rouge éclatant, seule couleur qui paroisse sur ces parties lorsque les plumes sont bien rangées, bien couchées les unes sur les autres: chacune de ces plumes est cependant de trois couleurs différentes, noire à son origine, vert-doré dans sa partie moyenne, et rouge à son extrémité; preuve décisive entre mille autres, qu'il ne suffit pas d'indiquer les couleurs des plumes pour donner une

idée juste des couleurs du plumage. Toutes les pennes de la queue et des ailes, les grandes couvertures supérieures de ces dernières, et leurs couvertures inférieures, sont brunes : les jambes sont d'une teinte composée, où le brun semble fondu avec le violet ; le bec est noir, et les pieds noirâtres. Cet oiseau est à-peu-près de la taille du roitelet : il se trouve au Sénégal.

Longueur totale, cinq pouces ; bec, dix lignes ; tarse, sept lignes ; doigt du milieu, cinq lignes et demie, un peu plus long que le doigt postérieur ; vol, sept pouces un tiers ; queue, vingt-deux lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de dix lignes.

IV.

LE SOUI-MANGA POURPRE.

Si cet oiseau avoit du vert-doré changeant sur la tête et sous la gorge, et du rouge au lieu de vert et de jaune

sur la poitrine, il seroit presque tout-à-fait semblable au précédent, ou du moins il lui ressembleroit beaucoup plus qu'au soui-manga à collier, qui n'a pas une nuance de pourpre dans son plumage; et je ne vois pas pourquoi M. Brisson regarde ce dernier et le grimpereau pourpre d'Edwards, comme étant exactement le même oiseau sous deux noms différens.

V.

LE SOUI-MANGA A COLLIER.

Cette espèce, qui vient du Cap de Bonne-Espérance, a de l'analogie avec celle du soui-manga violet; elle a, comme celle-ci, du vert-doré, changeant en couleur de cuivre de rosette, et ce vert-doré s'étend sur la gorge, la tête et tout le dessus du corps; il borde aussi les dix pennes intermédiaires de la queue, qui sont d'un noir lustré; seulement il n'est point chan-

geant sur ses couvertures supérieures. La poitrine a du rouge comme dans le soui-manga violet ; mais ce rouge occupe moins d'espace, monte moins haut, et forme une espèce de ceinture contiguë par son bord supérieur à un collier d'un bleu d'acier poli, changeant en vert, large d'une ligne ; le reste du dessous du corps est gris, avec quelques mouchetures jaunes sur le haut du ventre et sur les flancs : les pennes des ailes sont d'un gris-brun ; le bec est noirâtre, et les pieds tout-à-fait noirs. Cet oiseau est à-peu-près de la taille du soui-manga violet, mais proportionné différemment.

Longueur totale, quatre pouces et demi ; bec, dix lignes ; tarse, huit lignes et demie ; doigt du milieu, six lignes, à-peu-près égal au doigt postérieur ; vol, six pouces et demi ; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de neuf lignes.

La femelle, suivant M. Brisson, diffère du mâle, en ce que le dessous du corps est de la même couleur que le dessus, seulement il y a des mouchetures jaunes sur les flancs.

Selon d'autres, elle a aussi une ceinture rouge, mais qui tombe plus bas que dans le mâle, et toutes ses autres couleurs sont moins vives, auquel cas on doit reconnoître cette femelle dans le soui-manga observé au Cap de Bonne-Espérance par M. le vicomte de Querhoënt, au mois de janvier 1774. Cet oiseau avoit la gorge gris-brun, varié de vert et de bleu; la poitrine ornée d'une ceinture couleur de feu; le reste du dessous du corps, gris-blanc; la tête et tout le dessus du corps, gris-brun, varié de vert sur le dos, et de bleu sur la naissance de la queue; les ailes, brun-clair, doublées de jaune-doré; les pennes de la queue, noirâtres; le bec et les pieds noirs. M. le vicomte de Querhoënt ajoute que cet

oiseau chante joliment, qu'il vit d'insectes et du suc des fleurs, mais qu'il a le gosier si étroit qu'il ne sauroit avaler les mouches ordinaires un peu grosses. Ne pourroit-il pas se faire que cette dernière variété ne fût qu'une variété d'âge, observée avant que son plumage fût entièrement formé, et que la véritable femelle du soui-manga à collier fût le grimpereau du Cap de Bonne-Espérance de M. Brisson, qui est par-tout d'un gris-brun, plus foncé dessus, plus clair dessous, couleur qui borde les pennes de la queue et des ailes? Cela est d'autant plus probable, que les tailles se rapportent, ainsi que les dimensions relatives des parties, et que ces oiseaux sont tous deux du Cap de Bonne-Espérance : mais c'est au tems et à l'observation à fixer tous ces doutes.

Enfin on pourroit encore regarder comme une femelle de soui-manga à collier, ou de quelqu'une de ses varié-

tés, le grimpereau des îles Philippines de M. Brisson, dont le plumage monotone et sans éclat, annonce assez une femelle, et qui d'ailleurs a les pennes intermédiaires de la queue bordées d'un noir-lustré, changeant en vert-doré, comme sont les pennes de la queue du soui-manga à collier; mais, dans cette femelle, les reflets sont beaucoup moins vifs. Elle est d'un brun-verdâtre dessus, d'un blanc teinté de soufre dessous; elle a les pennes des ailes brunes, bordées d'une couleur plus claire, et les latérales de la queue noirâtres, terminées de blanc-sale.

Si les grimpereaux des Indes orientales sont, comme ceux d'Amérique, plusieurs années à former leur plumage, et s'ils n'ont leurs belles couleurs qu'après un certain nombre de mues, on ne doit pas être surpris de trouver tant de variétés dans ces espèces.

Longueur totale, quatre pouces

neuf lignes ; bec, un pouce ; tarse, six lignes et demie ; doigt du milieu, cinq lignes et demie ; le postérieur, presque aussi long ; vol, six pouces un quart ; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de cinq lignes.

VI.

LE SOUI-MANGA OLIVE

A GORGE POURPRE.

La couleur la plus distinguée de son plumage, c'est un violet foncé très-éclatant qui règne sous la gorge devant le cou et sur la poitrine ; il a le reste du dessous du corps jaune ; tout le dessus, compris les petites couvertures supérieures des ailes, d'une couleur d'olive-obscur, et cette couleur borde les pennes de la queue et des ailes, ainsi que les grandes couvertures de celle-ci, dont le brun est la couleur dominante ; le bec est noir, et les pieds sont d'un cendré-foncé.

C'est M. Poivre qui a apporté cet oiseau des Philippines ; il est-à-peu-près de la taille de notre troglodyte.

Longueur totale, quatre pouces ; bec, neuf à dix lignes ; tarse, six lignes ; doigt du milieu, cinq lignes ; le doigt postérieur un peu plus court ; vol, six pouces ; queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de six lignes.

Si le grimpereau de Madagascar de M. Brisson n'avoit pas le bec plus court et la queue plus longue, je le regarderois comme la femelle du soui-manga de cet article ; mais du moins on ne peut s'empêcher de le reconnoître pour une variété imparfaite ou dégénérée. Il a tout le dessus du corps, compris les couvertures des ailes, d'un vert d'olive obscur, mais plus obscur sur le sommet de la tête que par-tout ailleurs, et qui borde les pennes des ailes et de la queue ; toutes ces pennes sont brunes ; le tour des yeux est blanchâtre ;

la gorge et le dessous du corps gris-brun; les pieds tout-à-fait bruns : il a le bec noirâtre : sa taille est au-dessous de celle de notre grimpereau.

Longueur totale, quatre pouces; bec, six à sept lignes; tarse, sept lignes; doigt du milieu, cinq et demie, le doigt postérieur un peu plus court; vol, six pouces et demi; queue, dix-neuf lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de huit lignes.

Il y a aux Philippines un oiseau fort ressemblant à celui de cet article, et qu'on peut regarder comme une variété dans cette espèce : c'est le souimanga ou grimpereau gris des Philippines de M. Brisson. Il a le dessus du corps d'une jolie teinte de gris-brun; la gorge et le dessous du corps jaunâtres; la poitrine plus rembrunie; une bande violet-foncé qui part de la gorge et descend le long du cou; les couvertures des ailes d'une couleur

d'acier poli, couleur qui borde les pennes de la queue dont le reste est noirâtre; les latérales terminées de blanc-sale; les pennes des ailes brunes; le bec plus fort que les autres grimpereaux, et la langue terminée par deux filets selon M. Linnæus; le bec et les pieds noirs : il est plus petit que notre grimpereau.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers; bec, neuf lignes; tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, cinq et demie; le doigt postérieur un peu plus court; vol, six pouces un quart; la queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes d'environ cinq lignes.

Enfin, je trouve encore à cette variété même, une variété secondaire dans le petit grimpereau des Philippines de M. Brisson, que nous avons fait représenter dans les planches enluminées : c'est toujours du gris-brun dessus, du jaune dessous; une cra-

[illegible] les pennes des ailes sont gris brun comme le dessus du corps ; celles de la queue d'un brun plus foncé ; les deux pennes les plus extérieures terminées de blanc sale ; le bec et les pieds sont noirâtres ; cet oiseau est beaucoup plus petit que celui auquel il ressemble si fort par le plumage ; il peut être le plus petit des seul manque connus de l'ancien continent ; ce qui me porte à croire que c'est une variété d'âge.

Longueur totale, trente pouces deux lignes ; bec, neuf lignes ; tarse, six lignes ; doigt du milieu, quatre lignes et demie ; le doigt postérieur un peu plus court ; vol, cinq pouces deux lignes ; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales ; dépasse les ailes d'environ cinq lignes.

VII.

L'ANGAKA DIAN.

Une étoile aussi un collier, d'une longue et étroite de large et d'un éclat [illegible], les petites [illegible] étoiles des ailes du même, la gorge, la tête, le cou, tout le dessus du corps et les [illegible] moyennes des ailes, d'un vert doré brillant, un trait d'un noir velouté entre le nacre et l'œil, la poitrine, le ventre et tout le dessous du corps, du même noir, ainsi que les pennes de la queue et des ailes, et les plus grandes couvertures des ailes, mais les grandes couvertures et les pennes de la queue sont bordées de vert doré, le bec est noir et les pieds aussi.

M. Adanson suppose que l'oiseau que M. Brisson a reçu comme la femelle de l'angaka, pourrait bien n'être qu'un jeune de la même espèce avant sa première mue; et cette semble indi-

» qué, ajoute-t-il, par nombre d'es-
» pèces d'oiseaux de ce genre, fort ap-
» prochans de l'angala, qui se trouvent
» au Sénégal, dont les femelles sont
» parfaitement semblables aux mâles,
» mais dont les jeunes ont dans leurs
» couleurs beaucoup de gris, qu'ils
» ne quittent qu'à leur première mue».

L'angala est presque aussi gros que notre bec-figue : il fait son nid en forme de coupe, comme le serin et le pinson, et n'y emploie guère d'autres matériaux que le duvet des plantes : la femelle y pond communément cinq ou six œufs; mais il lui arrive souvent d'en être chassée par une espèce d'araignée, aussi grosse qu'elle est très-vorace, qui s'empare de la couvée et suce le sang des petits.

L'oiseau que M. Brisson regarde comme la femelle, et M. Adanson comme un jeune qui n'a point encore subi sa première mue, diffère du mâle adulte, en ce que la poitrine et le reste

du dessous du corps, au lieu d'être d'un noir velouté uniforme, est d'un blanc-sale semé de taches noires, et en ce que les ailes et la queue sont d'un noir moins brillant.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, quatorze lignes; tarse, huit lignes; doigt du milieu, six lignes et demie, et plus grand que le postérieur; vol, huit pouces; queue, dix-neuf lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de six à sept lignes.

VIII.

LE SOUI-MANGA

DE TOUTES COULEURS.

Tout ce que l'on sait de cet oiseau, c'est qu'il vient de Ceylan, et que son plumage est d'un vert nuancé de toutes sortes de belles couleurs, parmi lesquelles la couleur d'or semble dominer. Seba dit que les petits de cet oiseau sont

exposés aussi à devenir la proie des grosses araignées, et sans doute c'est un malheur qui leur est commun, non-seulement avec l'angala, mais avec toutes les autres espèces de petits oiseaux qui nichent dans les pays habités par ces redoutables insectes, et qui ne savent pas, à l'aide d'une construction industrieuse, leur interdire l'entrée du nid.

A juger par la figure que donne Seba, le soui-manga de toutes couleurs a sept ou huit pouces de longueur totale; son bec, environ dix-huit lignes; sa queue, deux pouces un quart, et dépasse les ailes de seize à dix-huit lignes : en un mot, on peut croire que c'est la plus grosse espèce de soui-mangas.

IX.

LE SOUI-MANGA VERT A GORGE ROUGE.

M. Sonnerat, qui a rapporté cet oiseau du Cap de Bonne Espérance,

nous apprend qu'il chante aussi bien que notre rossignol, et même que sa voix est plus douce : il a la gorge d'un beau rouge carmin, le ventre blanc ; la tête, le cou, et la partie intérieure des ailes, d'un beau vert-doré et argenté ; le croupion bleu céleste ; les ailes et la queue, d'un brun-mordoré, le bec et les pieds noirs.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers à-peu-près ; bec, un pouce ; queue, dix-huit à vingt lignes, dépasse les ailes d'environ treize lignes.

X.

LE SOUI-MANGA ROUGE, NOIR ET BLANC.

C'EST ainsi que M. Edwards désigne cet oiseau du Bengale, qui est à-peu-près de la taille de notre roitelet ; mais ce n'est pas assez d'indiquer les couleurs de son plumage, il faut donner, d'après le même M. Edwards,

une idée de leur distribution : le blanc règne sur la gorge, et toute la partie inférieure sans exception, le noir sur la partie supérieure ; mais sur ce fond sombre, un peu égayé par des reflets bleus, sont répandues quatre belles marques d'un rouge vif ; la première sur le sommet de la tête, la seconde derrière le cou, la troisième sur le dos, et la quatrième sur les couvertures supérieures de la queue : les pennes de la queue et des ailes, le bec et les pieds sont noirs.

Longueur totale, trois pouces un quart ; bec, cinq à six lignes ; tarse, cinq lignes ; doigt du milieu, quatre à cinq lignes ; le doigt postérieur un peu plus court ; queue, environ un pouce, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de cinq à six lignes.

XI.

LE SOUI-MANGA *de l'île de Bourbon.*

Je ne donne point de nom particulier à cet oiseau, parce que je soupçonne que c'est une femelle ou un jeune mâle dont le plumage est encore imparfait. Cette variété d'âge ou de sexe, me paroît avoir plus de rapport avec le soui-manga, proprement dit, le marron-pourpré et le violet, qu'avec aucun autre : elle a le dessus de la tête et du corps brun-verdâtre ; le croupion jaune-olivâtre ; la gorge et tout le dessus du corps d'un gris-brouillé, qui prend une teinte jaunâtre près de la queue ; les flancs roux, les pennes de la queue noirâtres, celles des ailes noirâtres, bordées d'une couleur plus claire ; le bec et les pieds noirs.

Les dimensions sont à-peu-près les mêmes que celles du soui-manga violet.

LES SOUI-MANGAS
A LONGUE QUEUE.

Nous ne connoissons que trois oiseaux dans l'ancien continent à qui ce nom soit applicable. Seba parle aussi d'une femelle de cette espèce, qui n'a point de longue queue ; d'où il suivroit que, du moins dans quelques espèces, cette longue queue est un attribut propre au mâle. Et qui sait si, parmi les espèces que nous venons de voir, il n'y en a pas plusieurs où les mâles jouissent de la même prérogative, lorsqu'ils ont l'âge requis, et lorsqu'ils ne sont point en mue ? Qui sait si plusieurs des individus qu'on a décrits, gravés, coloriés, ne sont pas des femelles, ou de jeunes mâles, ou de vieux mâles en mue, privés, seulement pour un temps, de cette décoration? Je le croirois d'autant plus, que je ne vois aucune autre différence de conformation

entre les soui-mangas à longue queue et ceux à queue courte, et que leur plumage brille des mêmes couleurs et jette les mêmes reflets.

I.

LE SOUI-MANGA A LONGUE QUEUE ET A CAPUCHON VIOLET.

J'IGNORE pourquoi on a donné à cet oiseau le nom de petit grimpereau, si ce n'est parce qu'il a les deux pennes intermédiaires de la queue moins longues que les deux autres; mais il est certain qu'en retranchant à tous de la longueur totale, celle de la queue, celui-ci ne seroit pas le plus petit des trois.

Je remarque en second lieu, qu'en le comparant au soui-manga marron-pourpré, on trouve entre les deux des rapports si frappans et si multipliés, que s'il n'étoit pas plus gros, et qu'on ne lui sût pas la queue autrement

faite, on seroit tenté de les prendre pour deux individus de la même espèce, dont l'un auroit perdu sa queue dans la mue. M. le vicomte de Querhoënt l'a vu dans son pays natal, aux environs du cap de Bonne-Espérance : il nous apprend qu'il construit son nid avec art, et qu'il y emploie pour tous matériaux une bourre soyeuse.

Il a la tête, le haut du dos et la gorge d'un violet brillant changeant en vert; le devant du cou d'un violet tout aussi brillant, mais changeant en bleu; le reste du dessus du corps d'un brun olivâtre, et cette couleur borde les grandes couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, qui toutes sont d'un brun plus ou moins foncé : le reste du dessous du corps d'un orangé plus vif sur les parties antérieures, et qui va s'affoiblissant sur les parties éloignées. La taille de cet oiseau n'est que très-peu au-dessus de celle de notre grimpereau.

Longueur totale, six pouces et plus; bec, onze lignes et demie; pieds, sept lignes et demie; doigt du milieu, six lignes, de très-peu plus long que le postérieur; vol, six pouces un tiers; queue, trois pouces, composée de dix pennes latérales étagées, et de deux intermédiaires qui excèdent les latérales de douze ou quatorze lignes, et les ailes de vingt-sept lignes : ces deux intermédiaires sont cependant plus étroites que les latérales, et cependant plus larges que dans les espèces suivantes.

I I.

LE SOUI-MANGA *vert-doré changeant, à longue queue.*

Il a la poitrine rouge; tout le reste d'un vert-doré assez foncé, néanmoins éclatant et changeant en cuivre de rosette : les pennes de la queue noirâtres, bordées de ce même vert; celles de la

queue et leurs grandes couvertures, brunes; le bas-ventre mêlé d'un peu de blanc; le bec noir, les pieds noirâtres.

Cette espèce est du Sénégal : la femelle a le dessus brun-verdâtre; le dessous jaunâtre varié de brun; les couvertures inférieures de la queue blanches, semées de brun et de bleu : le reste comme dans le mâle, à quelques teintes près. Ces oiseaux sont à-peu-près de la taille de notre troglodyte.

Longueur totale, sept pouces deux lignes; bec, huit lignes et demie; tarse, sept lignes; doigt du milieu, cinq lignes et demie, plus long que le postérieur; vol, six pouces un quart; queue, quatre pouces trois lignes, composée de dix pennes latérales, à-peu-près égales entr'elles, et de deux intermédiaires fort longues et fort étroites, qui débordent ces latérales de deux pouces huit lignes, et les ailes de trois pouces quatre lignes.

III.

LE GRAND SOUI-M NGA VERT A LONGUE Q E.

Cet oiseau se tro Cap de Bonne-Espérance, où il a été observé et nourri quelques semaines par M. le vicomte de Querhoënt, qui l'a décrit de la manière suivante : « Il est de la taille de la linotte ; son bec, qui est un peu recourbé, a quatorze lignes de long ; il est noir ainsi que les pieds qui sont garnis d'ongles longs, sur-tout celui du milieu et celui de l'arrière : il a les yeux noirs ; le dessus et le dessous du corps d'un très-beau vert brillant (changeant en cuivre de rosette, ajoute M. Brisson), avec quelques plumes d'un jaune-doré sous les ailes ; les grandes plumes des ailes et de la queue d'un beau noir violet changeant ; le filet de la queue, qui a un peu plus de trois pouces, est bordé de

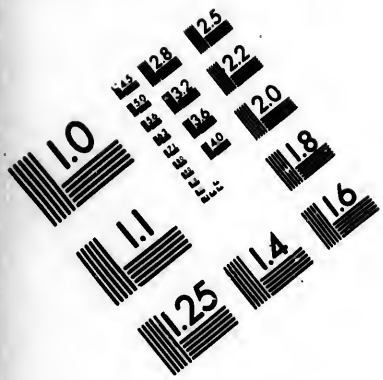

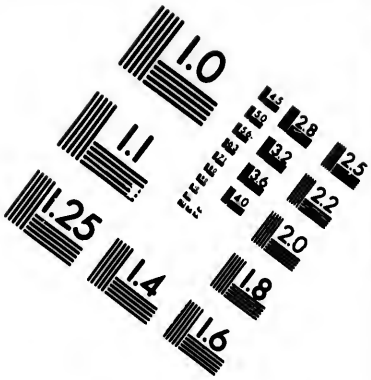

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

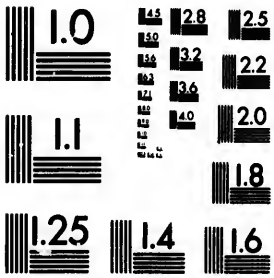

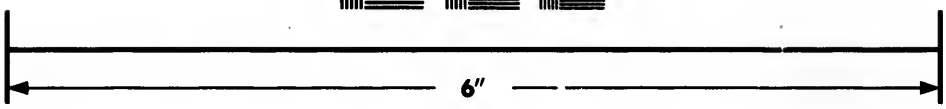

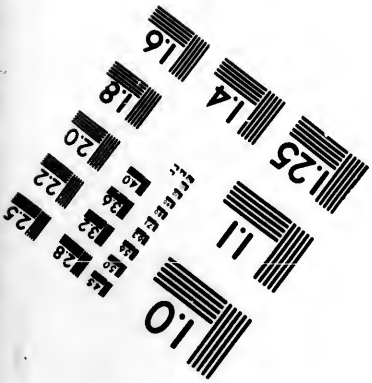

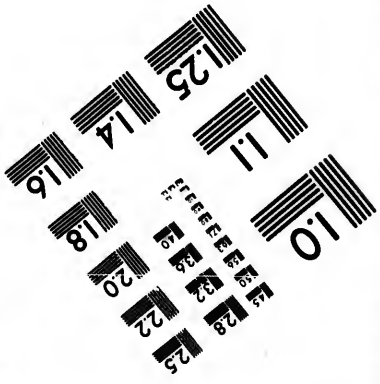

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.0

vert ». M. Brisson ajoute qu'il a de chaque côté, entre le bec et l'œil, un trait d'un noir velouté.

Dans cette espèce, la femelle a aussi une longue queue, ou plutôt un long filet à la queue, mais cependant plus court que dans le mâle, car il ne dépasse les pennes latérales que de deux pouces et quelques lignes : cette femelle a le dessus du corps et de la tête d'un brun verdâtre, mêlé de quelques plumes d'un beau vert; le croupion vert, les grandes plumes des ailes et de la queue d'un brun presque noir, ainsi que le filet ou les deux pennes intermédiaires; le dessous du corps est jaunâtre, avec quelques plumes vertes à la poitrine.

I V.

L'OISEAU ROUGE *à bec de Grimpereau.*

Quoique cet oiseau et les trois suivans aient été donnés pour des oiseaux américains, et qu'en cette qualité ils

dussent appartenir à la tribu des guit-guits, cependant il nous a paru, d'après leur conformation, et sur-tout d'après la longueur de leur bec, qu'ils avoient plus de rapport avec les soui-mangas; et en conséquence, nous avons cru devoir les placer entre ces deux tribus, et, pour ainsi dire, sur le passage de l'une à l'autre. Nous nous y sommes déterminés d'autant plus volontiers, que l'indication du pays natal de ces oiseaux, ou n'a point de garant connu, ou n'est fondée que sur l'autorité de Seba, dont les naturalistes connoissent la valeur, et qui ne doit balancer, en aucun cas, celle de l'analogie. Nous aurons néanmoins cet égard pour les préjugés reçus, de ne point encore donner aux espèces dont il s'agit, le nom de soui-manga; nous nous contentons d'avertir que c'est celui qui leur convient le mieux: ce sera au temps et à l'observation à le leur confirmer.

Le rouge est la couleur dominante dans le plumage de l'oiseau dont il est ici question : mais il a quelque différence dans les nuances ; car le rouge du sommet de la tête est plus clair et plus brillant ; celui du reste du corps est plus foncé : il y a aussi quelques exceptions ; car la gorge et le devant du cou sont de couleur verte, les pennes de la queue et des ailes terminées de bleuâtre, les jambes, le bec et les pieds d'un jaune-clair.

Sa voix est, dit-on, fort agréable, et sa taille est un peu au-dessus de celle de notre grimpereau.

Longueur t e, environ quatre pouces et demi ; bec, dix lignes ; tarse, six lignes ; doigt du milieu, cinq lignes, un peu plus long que le doigt postérieur : queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes d'environ sept lignes.

Je regarde comme une variété dans cette espèce, l'oiseau rouge à tête noire,

que Seba et quelques autres, d'après lui, placent dans la nouvelle Espagne. Cet oiseau est si exactement proportionné comme le précédent, que le tableau des dimensions relatives de l'un peut servir pour les deux : la seule différence apparente est dans la longueur du bec, que l'on fixe à dix lignes dans l'oiseau précédent et à sept dans celui-ci ; différence qui en produit nécessairement une autre dans la longueur totale ; mais ces mesures ont été prises sur la figure, et par conséquent sont sujettes à erreur : elles sont ici d'autant plus suspectes, que l'observateur original, Seba, paroît avoir été plus frappé du long bec de cet oiseau-ci que de celui de l'oiseau précédent. Il est donc très-probable que le dessinateur ou le graveur auront raccourci le bec de celui dont il est ici question; et pour peu que l'on suppose qu'ils l'aient seulement raccourci à eux deux de trois ou quatre

lignes, toutes les proportions de ces deux oiseaux se trouveront parfaitement semblables et presque identiques; mais il y a quelque différence dans le plumage, et c'est la seule raison qui me détermine à distinguer celui-ci du précédent comme simple variété.

Il a la tête d'un beau noir, et les couvertures supérieures des ailes d'un jaune-doré : tout le reste est d'un rouge-clair, excepté les pennes de la queue et des ailes, qui sont d'une teinte plus foncée.

A l'égard des dimensions relatives des parties, voyez celles de l'oiseau précédent, lesquelles, comme nous l'avons dit, sont ou doivent être exactement les mêmes.

V.

L'OISEAU BRUN *à bec de Grimpereau.*

Le bec de cet oiseau fait lui seul en longueur les deux septièmes de tout le

reste du corps. Il a la gorge et le front d'un beau vert-doré, le devant du cou d'un rouge vif, les petites couvertures des ailes d'un violet brillant; les grandes couvertures, et les pennes des ailes et de la queue d'un brun teinté de roux, les moyennes couvertures des ailes, tout le reste du dessus et du dessous du corps d'un brun-noirâtre; le bec et les pieds noirs.

Cet oiseau n'est pas plus gros que notre bec-figue.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; bec, un pouce; tarse, sept lignes et demie; doigt du milieu, six pouces, plus grand que le postérieur; vol, huit pouces; queue, vingt-une lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes d'environ sept lignes.

VI.

L'OISEAU POURPRÉ
A BEC DE GRIMPEREAU.

Tout son plumage, sans exception, est d'une belle couleur de pourpre uniforme : Seba lui a donné arbitrairement le nom d'*atototl*, qui, en mexicain, signifie oiseau aquatique ; cependant l'oiseau dont nous nous occupons ici, n'est rien moins qu'un oiseau aquatique. Seba assure aussi, je ne sais sur quels mémoires, qu'il chante agréablement ; sa taille est un peu au-dessus de celle du bec-figue.

Longueur totale, quatre pouces et demi ; bec, un pouce et plus ; tarse, six lignes et demie ; doigt du milieu, cinq lignes et demie, un peu plus long que le doigt postérieur ; queue, quatorze lignes, dépasse les ailes de sept lignes.

LES GUIT-GUITS D'AMÉRIQUE.

Guit-guit est un nom américain, qui a été donné à un ou deux oiseaux de cette tribu, composée des grimpereaux du nouveau continent, et que j'ai cru devoir appliquer comme nom générique à la tribu entière de ces mêmes oiseaux. J'ai indiqué ci-dessus, à l'article des grimpereaux, quelques-unes des différences qui se trouvent entre ces guit-guits et les colibris ; on peut y ajouter encore qu'ils n'ont ni le vol des colibris, ni l'habitude de sucer les fleurs ; mais malgré ces différences, qui sont assez nombreuses et assez constantes, les créoles de Cayenne confondent ces deux dénominations, et étendent assez généralement le nom de colibris aux guit-guits ; c'est à quoi il faut prendre garde en lisant les relations de la plupart de nos voyageurs.

On m'assure que les guit-guits de Cayenne ne grimpent point sur les arbres, qu'ils vivent en troupes, et avec les oiseaux de leur tribu et avec d'autres oiseaux, tels que petits tangaras, sittelles, picuculles, etc. et qu'ils ne se nourrissent pas seulement d'insectes, mais de fruits et même de bourgeons.

1.

LE GUIT-GUIT NOIR ET BLEU.

Ce bel oiseau a le front d'une couleur brillante d'aigue-marine; un bandeau sur les yeux d'un noir-velouté; le reste de la tête, la gorge et tout le dessous du corps (sans exception, suivant Edwards), le bas du dos et les couvertures supérieures de la queue, d'un bleu d'outre-mer, seule couleur qui paroisse lorsque les plumes sont bien couchées les unes sur les autres, quoique chacune de ces plumes soit de trois couleurs, selon la remarque de

M. Brisson, brune à sa base, verte dans sa partie moyenne, et bleue à son extrémité; le haut du dos, la partie du cou qui est contiguë au dos, et la queue sont d'un noir-velouté; ce qui paroît des ailes lorsqu'elles sont pliées est du même noir, à l'exception d'une bande bleue qui traverse obliquement leurs couvertures; le côté intérieur des pennes des ailes, et leurs couvertures inférieures sont d'un beau jaune; en sorte que ces ailes, qui semblent toutes noires dans leur repos, paroissent variées de noir et de jaune lorsqu'elles sont déployées et en mouvement: les couvertures inférieures de la queue sont d'un noir sans éclat (et non pas bleues, suivant M. Brisson); le bec est noir, les pieds tantôt rouges, tantôt orangés, tantôt jaunes et quelquefois blanchâtres.

On voit, par cette description, que les couleurs du plumage sont sujettes à varier dans les différens individus:

dans quelques-uns, la gorge est mêlée de brun; dans d'autres, elle est noire. En général, ce qui semble le plus soumis aux variations dans le plumage de ce guit-guit, c'est la distribution du noir; il arrive aussi quelquefois que le bleu prend une teinte de violet.

Marcgrave a observé que cet oiseau avoit les yeux noirs; la langue terminée par plusieurs filets; les plumes du dos soyeuses, et qu'il étoit à-peu-près de la grosseur du pinson: il l'a vu au Brésil, mais on le trouve aussi dans la Guyane et à Cayenne. La femelle a les ailes doublées de gris-jaunâtre.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, huit à neuf lignes; tarse, six à sept; doigt du milieu, six, de très-peu plus long que le doigt postérieur; vol, six pouces trois quarts; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de trois ou quatre lignes.

VARIÉTÉ DU GUIT-GUIT NOIR ET BLEU.

CETTE variété se trouve à Cayenne; elle ne diffère de l'oiseau précédent que par des nuances : elle a la tête d'un beau bleu; un bandeau sur les yeux d'un noir velouté; la gorge, les ailes et la queue du même noir; tout le reste d'un bleu éclatant tirant sur le violet; le bec noir et les pieds jaunes; les plumes bleues qui couvrent le corps sont de trois couleurs, et des mêmes couleurs que dans le précédent.

A l'égard de la taille, elle est un peu plus petite, et la queue sur-tout paroît plus courte, ce qui supposeroit que c'est un jeune oiseau ou un vieux, qui n'avoit pas encore réparé ce que la mue lui avoit fait perdre; mais il a une plus grande étendue de vol, sans quoi je l'eusse regardé simplement comme une variété d'âge ou de sexe.

Cet oiseau fait son nid avec beaucoup d'art; en dehors de grosse paille et de brins d'herbe un peu fermes, en dedans de matériaux plus mollets et plus doux; il lui donne à-peu-près la forme d'une cornue; il le suspend par sa base à l'extrémité d'une branche foible et mobile; l'ouverture est tournée du côté de la terre : par cette ouverture, l'oiseau entre dans le col de la cornue, qui est presque droit et de la longueur d'un pied, et il grimpe jusqu'au ventre de cette même cornue, qui est le vrai nid : la couvée et la couveuse y sont à l'abri des araignées, des lézards et de tous leurs ennemis. Par-tout où l'on voit subsister des espèces foibles, non protégées par l'homme, il y a à parier que ce sont des espèces industrieuses.

L'auteur de l'Essai sur l'Histoire Naturelle de la Guyane, fait mention d'un oiseau fort ressemblant à la variété précédente, si ce n'est qu'il a la

queue d'une longueur extraordinaire. Cette longue queue est-elle la prérogative du mâle, lorsqu'il est dans son état de perfection ? ou bien caractérise-t-elle une autre variété dans la même espèce ?

II.

LE GUIT-GUIT VERT ET BLEU A TÊTE NOIRE.

Le plumage de cet oiseau d'Amérique est de trois ou quatre couleurs, et n'en a guère plus de variété pour cela, chacune de ces couleurs étant rassemblée en une seule masse, sans presque se croiser, se mêler ni se fondre avec les trois autres : le noir-velouté sur la gorge et la tête exclusivement; le bleu foncé sous le corps, le vert éclatant sur toute la partie supérieure, compris la queue et les ailes; mais la queue est d'une teinte plus foncée : les couvertures inférieures

des ailes sont d'un brun-cendré bordé de vert, et le bec est blanchâtre.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, neuf lignes; tarse, même longueur; doigt du milieu, sept lignes, un peu plus long que le doigt postérieur; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de huit à dix lignes : l'étendue du vol est inconnue.

Ce guit-guit est à-peu-près de la taille du pinson : on ne dit pas dans quelle partie de l'Amérique il se trouve; mais, suivant toute apparence, il habite les mêmes contrées que les deux individus dont je vais parler, et qui lui ressemblent trop pour n'être point regardés comme des variétés dans cette espèce.

VARIÉTÉS DU GUIT-GUIT *vert et bleu à tête noire.*

I. LE GUIT-GUIT VERT A TÊTE NOIRE. Celui-ci a la tête noire comme le pré-

cédent, mais non la gorge; elle est verte et d'un beau vert, ainsi que tout le dessus et le dessous du corps compris les couvertures supérieures des ailes; leurs pennes sont noirâtres, ainsi que celles de la queue, mais toutes sont bordées de vert, seule couleur qui paroisse, les parties étant dans leur repos; les couvertures inférieures des ailes sont d'un cendré-brun, bordées aussi de vert; le bec est jaunâtre à sa base, noirâtre dessus, blanchâtre dessous, et les pieds sont d'une couleur de plomb foncée : les dimensions relatives des parties sont à-peu-près les mêmes que dans l'oiseau précédent; seulement la queue est un peu plus longue, et dépasse les ailes de onze lignes; le vol est de sept pouces et demi.

II. Le guit-guit vert et bleu a gorge blanche. Le bleu est sur la tête et les petites couvertures supérieures des ailes, la gorge est blanche, tout le reste du plumage est comme

dans la variété précédente, excepté qu'en général le vert est plus clair partout, et que, sur la poitrine, il est semé de quelques taches d'un vert plus foncé; le bec est noirâtre dessus, blanc dessous, suivant M. Brisson, et au contraire, blanchâtre dessus et cendré foncé dessous, suivant M. Edwards : les pieds sont jaunâtres.

A l'égard des dimensions, elles sont précisément les mêmes que dans l'oiseau précédent : cette conformité de proportions et de plumage a fait soupçonner à M. Edwards que ces deux oiseaux appartenoient à la même espèce : c'est aux observateurs voyageurs à nous apprendre si ce sont variétés d'âge, de sexe, de climat, etc.

III. Le guit-guit tout vert. Tout le dessus du corps est d'un vert foncé teinté de bleuâtre, excepté le croupion qui de même que la gorge et le dessous du corps, est d'un vert plus clair teinté de jaunâtre; le brun des

ailes est noir, le bec et les pieds noirâtres, mais on aperçoit un peu de couleur de chair près de la base du bec inférieur.

On trouve cet oiseau à Cayenne et dans l'Amérique espagnole; il est de la grosseur des précédens, et proportionné à-peu-près de même, si ce n'est qu'il a le bec un peu plus court et plus approchant de celui des sucriers.

11.

LE GUIT-GUIT VERT TACHETÉ.

Celui-ci est plus petit que les guit-guits verts dont nous venons de parler, et il est aussi proportionné différemment. Il a le dessus de la tête et du corps d'un beau vert, quoiqu'un peu brun (varié de bleu dans quelques individus); sur la gorge une plaque d'un roux clair, encadrée des deux côtés par deux bandes bleues fort étroites qui accompagnent les branches de la

mâchoire inférieure; les joues variées de vert et de blanchâtre, la poitrine et le dessous du corps de petits traits de trois couleurs différentes, les uns bleus, les autres verts et les autres blancs: les couvertures inférieures de la queue, jaunâtres; les pennes intermédiaires, vertes; les latérales noirâtres, bordées et terminées de vert; les pennes des ailes de même; le bec noir; entre le bec et l'œil une tache d'un roux clair, et les pieds gris.

La femelle a les couleurs moins décidées, et le vert du dessus du corps plus clair; elle n'a point de roussâtre, ni sur la gorge ni entre le bec et l'œil, et pas une seule nuance de bleu dans tout son plumage: j'en ai observé une en qui les deux bandes, qui accompagnent les deux branches de la mâchoire inférieure, étoient vertes.

Longueur totale, quatre pouces deux lignes; bec, neuf lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu de même

longueur, un peu plus long que le doigt postérieur; vol, six pouces trois quarts; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de cinq lignes.

111.

LE GUIT-GUIT VARIÉ.

La nature semble avoir pris plaisir à rendre agréable le plumage de cet oiseau, par la variété et le choix des couleurs qu'elle y a répandues : du rouge vif sur le sommet de la tête; du beau bleu sur l'occiput; du bleu et du blanc sur les joues; du jaune de deux nuances sur la gorge, la poitrine et tout le dessous du corps; du jaune, du bleu, du blanc et du noirâtre sur le dessus du corps, compris les ailes, la queue et leurs couvertures supérieures. On dit qu'il est d'Amérique, mais on ne désigne point la partie de ce continent qu'il habite de préférence.

Il est à-peu-près de la taille du pinson.

Longueur totale, cinq pouces; bec, neuf lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu, sept, un peu plus long que le doigt postérieur; ongles assez longs; queue, dix-sept lignes, dépasse les ailes de cinq à six lignes.

IV.

LE GUIT-GUIT NOIR ET VIOLET.

Il a la gorge et le devant du cou d'un violet éclatant; le bas du dos, les couvertures supérieures de la queue et les petites des ailes d'un violet tirant sur la couleur d'acier poli; la partie supérieure du dos et du cou, d'un beau noir velouté; le ventre, les couvertures inférieures de la queue et des ailes, et les grandes couvertures supérieures des ailes, d'un noir mat; le sommet de la tête d'un beau vert-doré; la poitrine, marron pourpré; le bec noirâtre, et les pieds bruns. Cet oiseau

se trouve au Brésil : il est de la taille de notre roitelet.

Longueur totale, trois pouces cinq lignes ; bec, sept lignes ; tarse, cinq lignes et demie; doigt du milieu, cinq, un peu plus long que le doigt postérieur ; vol, quatre pouces un quart ; queue, treize lignes et demie, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de cinq à six lignes.

V.

LE SUCRIER.

Le nom de cet oiseau annonce l'espèce de nourriture qui lui plaît le plus ; c'est le suc doux et visqueux qui abonde dans les cannes à sucre ; et selon toute apparence, cette plante n'est pas la seule où il trouve un suc qui lui convienne : il enfonce son bec dans les gerçures de la tige, et il suce la liqueur sucrée : c'est ce que m'assure un voyageur qui a passé plusieurs

années à Cayenne : à cet égard, les sucriers se rapprochent des colibris ; Ils s'en rapprochent encore par leur petitesse, et celui de Cayenne nommément, par la longueur relative de ses ailes, tandis que, d'un autre côté, ils s'en éloignent par la longueur de leurs pieds et la briéveté de leur bec. Je soupçonne que les sucriers mangent aussi des insectes, quoique les observateurs et les voyageurs n'en disent rien.

Un sucrier mâle de la Jamaïque avoit la gorge, le cou, et le dessus de la tête et du corps d'un beau noir, toutefois avec quelques exceptions, savoir, des espèces de sourcils blancs, du blanc sur les grandes pennes des ailes, depuis leur origine jusque passé la moitié de leur longueur, et encore sur l'extrémité de toutes les pennes latérales de la queue; le bord des ailes, le croupion, les flancs et le ventre d'un beau jaune, qui alloit s'affoiblissant sur le bas-ventre, et qui n'étoit plus

que blanchâtre sur les couvertures inférieures de la queue.

L'espèce est répandue à la Martinique, à Cayenne, à Saint-Domingue, etc. mais le plumage varie un peu dans ces différentes îles, quoique situées à-peu-près sous le même climat. Le sucrier de Cayenne a la tête noirâtre, deux sourcils blancs qui, se prolongeant, vont se rejoindre derrière le cou; la gorge gris-cendré clair; le dos et les couvertures supérieures des ailes, gris cendré plus foncé; les pennes des ailes et de la queue gris cendré, bordé de cendré; la partie antérieure des ailes bordée de jaune citron; le croupion jaune; la poitrine et le dessous du corps jaune aussi, mais cette couleur est mêlée de gris sur le bas-ventre; le bec noir et les pieds bleuâtres; la queue dépasse de fort peu l'extrémité des ailes.

Cet oiseau a le cri très-fin, *zi*, *zi*, comme le colibri; et comme lui et les

autres sucriers, il suce la sève des plantes. Quoiqu'on m'ait fort assuré que le sucrier de Cayenne que je viens de décrire étoit un mâle, cependant je ne puis dissimuler qu'il a beaucoup de rapports avec la femelle du sucrier de la Jamaïque : seulement celle-ci a la gorge blanchâtre, une teinte de cendré sur tout ce qui est noirâtre ; les sourcils blanc-jaunâtres ; la partie antérieure des ailes bordée de blanc, et le croupion de la même couleur que le dos : les cinq paires des pennes latérales de la queue terminées de blanc, selon Edwards (la seule paire extérieure, suivant Brisson) ; enfin les plus grandes pennes des ailes blanches, depuis leur origine jusqu'au-delà de la moitié de leur longueur, comme dans le mâle.

M. Sloane dit que cet oiseau a un petit ramage fort court et fort agréable ; mais si tel étoit le ramage de l'oiseau observé par M. Sloane, lequel étoit

probablement une femelle, on peut croire que le chant du mâle est encore plus agréable.

Le même observateur, qui a disséqué un de ces oiseaux, nous apprend qu'il avoit le cœur et le gésier petits, celui-ci peu musculeux, doublé cependant d'une membrane sans adhérence; le foie d'un rouge vif, et les intestins roulés en un grand nombre de circonvolutions.

J'ai vu un sucrier de Saint-Domingue, qui avoit le bec et la queue un peu plus courts, les sourcils blancs, et sur la gorge une espèce de plaque grise, plus étendue que ne l'est la plaque blanchâtre dans la femelle ci-dessus : il lui ressembloit parfaitement dans tout le reste.

Enfin M. Linnæus regarde comme le même oiseau le grimpereau de Bahama de M. Brisson, et ses sucriers de la Martinique et de la Jamaïque. Il a en effet le plumage à-peu-près sem-

blable à celui des autres sucriers; tout le dessus brun, compris même les pennes des ailes et de la queue, celles-ci blanchâtres par-dessous; la gorge d'un jaune-clair; le bord antérieur des ailes, leurs couvertures inférieures et le reste du dessous du corps, d'un jaune plus foncé jusqu'au bas-ventre, lequel est du même brun que le dos. Au reste, cet oiseau est plus gros que les autres sucriers, et il a la queue plus longue; en sorte qu'on doit le regarder au moins comme une variété de grandeur et même de climat. Voici les dimensions comparées de ce sucrier de Bahama, et de celui de la Jamaïque.

	SUCRIER de Bahama.		*SUCRIER de la Jamaïque.*	
	pouc.	lig.	pouc.	lig.
Longueur totale. .	4	8	 3	7
Id. non compris la queue.	0	32	 0	27
Bec.	0	6	 0	6
Tarse.	0	$6\frac{1}{2}$.	 0	7
Doigt du milieu. .	0	$5\frac{1}{2}$.	 0	6
Doigt postérieur. .	0	5 *et plus.*	0	4 à 5

	SUCRIER de Bahama.		*SUCRIER de la Jamaïque.*	
	pouc.	lig.	pouc.	lig.
Vol.	7	0	. . . . . *Inconnu.*	
Queue, composée de 12 pennes.	2	0	 1	4
Dépasse les ailes de	0	15 à 16	. . 0	5 à 6

Le nom de *luscinia* que M. Klein donne à cet oiseau, suppose qu'il le regarde comme un oiseau chanteur, ce qui seroit un rapport de plus avec le sucrier de la Jamaïque.

Espèces connues dans ce genre.

Le Grimpereau commun, *certhia Familiaris.*

Le Grimpereau carmin, *certhia Coccinea.*

Le Soui-Manga, *certhia Soui-Manga.*

Le Grimpereau de l'île Bourbon, *certhia Borbonica.*

Le Grimpereau de muraille, *certhia Muraria.*

Le petit Grimpereau brun et blanc, *certhia Pusilla.*

Le Grimpereau olive, *certhia Olivacea.*

Le Grimpereau gris des Philippines, *certhia Carruncaria.*

Le Grimpereau bleu, *certhia Cœrulea.*

Le Grimpereau noir et violet, *certhia Brasiliana.*

Le Grimpereau varié, *certhia Variegata.*

Le Grimpereau vert tacheté, *certhia Cayana.*

Le Grimpereau à collier, *certhia Chalybea.*

Le Grimpereau d'Afrique, *certhia Afra.*

Le Grimpereau pinson, *certhia Spiza.*

Le Grimpereau des Philippines à poitrine rouge, *certhia Sperata.*

Le Grimpereau du Sénégal, *certhia Senegalensis.*

Le Grimpereau pourpré, *certhia Purpurea.*

Le Grimpereau face verte, *certhia Gutturalis.*

Le Grimpereau des pins, *certhia Pinus.*

Le Grimpereau ensanglanté, *certhia Cruentata.*

Le Sucrier, *certhia Flaveola.*

Le Grimpereau rouge du Mexique, *certhia Mexicana.*

Le Grimpereau élégant, *certhia Pulchella.*

Le grand Grimpereau à longue queue, *certhia Famosa.*

Le Grimpereau des Philippines, *certhia Philippina.*

Le Grimpereau capuchon violet, *certhia Violacea.*

Le Grimpereau olive à gorge rouge, *certhia Zeylanica.*

Le Guit-guit, *certhia Cyanea.*

L'Angala-dian, *certhia Lotenia.*

VIIe GENRE.

LA HUPPE, *UPUPA.*

(Trois doigts en avant, un en arrière.)

Caractère générique : bec courbé, un peu obtus.

LA HUPPE.

Un auteur de réputation en Ornithologie (Belon), a dit que cet oiseau avoit pris son nom de la grande et belle huppe qu'il porte sur sa tête : il auroit dit tout le contraire s'il eût fait attention que le nom latin de ce même oiseau, *upupa*, d'où s'est évidemment formé son nom français, est non-seu-

LLE

R E.

P U P A.

arrière.)

ourbé, un

L.

en Orni-
et oiseau
e et belle
il auroit
ait atten-
même oi-
lemment
non-seu-

Desève del. L.e Tardieu Sculp.

1. LA HUPPE. 2. LE PROMEROPS.

lement plus ancien de quelques siècles que le mot générique *huppe*, qui signifie dans notre langue une touffe de plumes dont certaines espèces d'oiseaux ont la tête surmontée, mais encore plus ancien que notre langue elle-même, laquelle a adopté le nom propre de l'espèce dont il s'agit ici, pour exprimer en général son attribut le plus remarquable.

La situation naturelle de cette touffe de plumes est d'être couchée en arrière, soit lorsque la huppe vole, soit lorsqu'elle prend sa nourriture, en un mot, lorsqu'elle est exempte de toute agitation intérieure. J'ai eu occasion de voir un de ces oiseaux qui avoit été pris au filet, étant déjà vieux ou du moins adulte, et qui, par conséquent, avoit les habitudes de la nature : son attachement pour la personne qui le soignoit, étoit devenu très-fort et même exclusif; il ne paroissoit content que lorsqu'il étoit seul avec elle :

s'il survenoit des étrangers, c'est alors que sa huppe se relevoit par un effet de surprise ou d'inquiétude, et il alloit se réfugier sur le ciel d'un lit qui se trouvoit dans la même chambre; quelquefois il s'enhardissoit jusqu'à descendre de son asyle, mais c'étoit pour voler droit à sa maîtresse : il étoit occupé uniquement de cette maîtresse chérie, et sembloit ne voir qu'elle : il avoit deux voix fort différentes, l'une plus douce, plus intérieure, qui sembloit se former dans le siége même du sentiment, et qu'il adressoit à la personne aimée; l'autre plus aigre et plus perçante qui exprimoit la colère ou l'effroi : jamais on ne le tenoit en cage ni le jour ni la nuit, et il avoit toute licence de courir dans la maison ; cependant, quoique les fenêtres fussent souvent ouvertes, il ne montra jamais, étant dans son assiette ordinaire, la moindre envie de s'échapper, et sa passion pour la liberté fut toujours

moins forte que son attachement. A la fin toutefois il s'échappa, mais ce fut un effet de la crainte, passion d'autant plus impérieuse chez les animaux, qu'elle tient de plus près au desir inné de leur propre conservation; il s'envola donc un jour qu'il avoit été effarouché par l'apparition de quelque objet nouveau, encore s'éloigna-t-il fort peu, et n'ayant pu regagner son gîte, il se jeta dans la cellule d'une religieuse qui avait laissé sa fenêtre ouverte; tant la société de l'homme, ou ce qui y ressemble, lui étoit devenue nécessaire! il y trouva la mort, parce qu'on ne sut que lui donner à manger; il avoit cependant vécu trois ou quatre mois dans sa première condition avec un peu de pain et de fromage pour toute nourriture. Une autre huppe a été nourrie pendant dix-huit mois de viande crue, elle l'aimoit passionnément et s'élançoit pour l'aller prendre dans la main; elle refusoit au

contraire celle qui étoit cuite. Cet appétit de préférence pour la viande crue indique une conformité de nature entre les oiseaux de proie et les insectivores, lesquels peuvent être regardés en effet comme des oiseaux de petite proie.

La nourriture la plus ordinaire de la huppe, dans l'état de liberté, ce sont les insectes en général, et surtout les terrestres, parce qu'elle se tient beaucoup plus à terre que perchée sur les arbres : j'appelle insectes terrestres, ceux qui passent leur vie, ou du moins quelques périodes de leur vie, soit dans la terre, soit à sa surface : tels sont les scarabées, les fourmis, les vers, les demoiselles, les abeilles sauvages, plusieurs espèces de chenilles, etc. c'est-là le véritable appât qui en tout pays attire la huppe dans les terreins humides, où son bec long et menu peut facilement pénétrer; et celui qui, en Egypte, la détermine,

ainsi que beaucoup d'autres oiseaux, à régler sa marche sur la retraite des eaux du Nil, et à s'avancer constamment à la suite de ce fleuve; car à mesure qu'il rentre dans ses bords, il laisse successivement à découvert des plaines engraissées d'un limon que le soleil échauffe, et qui fourmille bientôt d'une quantité innombrable d'insectes de toute espèce : aussi les huppes de passage sont-elles alors très-grasses et très-bonnes à manger; je dis les huppes de passage, car il y en a dans ce même pays de sédentaires que l'on voit souvent sur les dattiers, aux environs de Rosette, et qu'on ne mange jamais; il en est de même de celles qui se trouvent en très-grand nombre dans la ville du Caire, où elles nichent en pleine sécurité sur les terrasses des maisons. On peut en effet concevoir que des huppes vivant loin de l'homme, et dans une campagne inhabitée, sont

meilleures à manger que celles qui vivent à portée d'une ville considérable ou des grands chemins qui y conduisent : les premières cherchent leur vie, c'est-à-dire, les insectes dans la vase, le limon, les terres humides, en un mot dans le sein de la nature, au lieu que les autres les cherchent dans les immondices de tout genre qui abondent par-tout où il y a un grand nombre d'hommes réunis ; ce qui ne peut manquer d'inspirer du dégoût pour les huppes des cités, et même de donner un mauvais fumet à leur chair : il y en a une troisième classe qui tient le milieu entre les deux autres, et qui se fixant dans nos jardins, trouve à s'y nourrir suffisamment de chenilles et de vers de terre. Au reste tout le monde convient que la chair de cet oiseau, qui passe pour être si sale de son vivant, n'a d'autre défaut que de sentir un peu trop le musc, et c'est apparemment la raison pourquoi les chats,

d'ailleurs si friands d'oiseaux, ne touchent jamais à ceux-ci.

En Egypte, les huppes se rassemblent, dit-on, par petites troupes, et lorsqu'une d'entr'elles est séparée des autres, elle rappelle ses compagnes par un cri fort aigu à deux temps *zi*, *zi*. Dans la plupart des autres pays elles vont seules, ou tout au plus par paires. Quelquefois au temps du passage, il s'en trouve un assez grand nombre dans le même canton; mais c'est une multitude d'individus isolés qui ne sont unis entr'eux par aucun lien social, et par conséquent ne peuvent former une véritable troupe : aussi partent-elles les unes après les autres quand elles sont chassées; d'autre part, comme elles ont toutes la même organisation, toutes doivent être et sont mues de la même manière par les mêmes causes; et c'est la raison pourquoi toutes, en s'envolant, se portent vers les mêmes climats, et

suivent à-peu-près la même route. Elles sont répandues dans presque tout l'ancien continent, depuis la Suède, où elles habitent les grandes forêts, et même depuis les Orcades et la Laponie, jusqu'aux Canaries et au Cap de Bonne-Espérance d'une part, et de l'autre jusqu'aux îles de Ceylan et de Java. Dans toute l'Europe elles sont oiseaux de passage, et n'y restent point l'hiver, pas même dans les beaux pays de la Grèce et de l'Italie : on en trouve quelquefois en mer, et de bons observateurs les mettent au nombre des oiseaux que l'on voit passer deux fois chaque année dans l'île de Malte ; mais il faut avouer qu'elles ne suivent pas toujours la même route, car souvent il arrive qu'en un même pays on en voit beaucoup une année, et très-peu ou point du tout l'année suivante : de plus, il y a des contrées, comme l'Angleterre, où elles sont fort rares, et où elles ne nichent jamais ; d'autres, comme le

Bugey, qu'elles semblent éviter absolument : toutefois le Bugey est un pays montagneux ; il faut donc qu'elles ne soient pas attachées aux montagnes, du moins autant que le pensoit Aristote ; mais ce n'est pas le seul fait qui combatte l'assertion de ce philosophe, car les huppes établissent tous les jours leur domicile au milieu de nos plaines, et l'on en voit fréquemment sur les arbres isolés qui croissent dans les îles sablonneuses, telles que celles de Camargue en Provence. Frisch dit qu'elles ont comme les pics la faculté de grimper sur l'écorce des arbres, et cela n'a rien que de conforme à l'analogie, puisqu'elles font, comme les pics, leur ponte dans des trous d'arbres ; elles y déposent le plus souvent leurs œufs, ainsi que dans des trous de murailles, sur le terreau ou la poussière qui se trouve d'ordinaire au fond de ces sortes de cavités, sans les garnir, dit Aristote, de paille ni d'aucune li-

tière; mais cela est encore sujet à quelques exceptions, du moins apparentes. De six couvées qu'on m'a apportées, quatre étoient en effet sans litière, et les deux autres avoient sous elles un matelas très-mollet, composé de feuilles, de mousse, de laine, de plume, etc. Or, tout cela peut se concilier, car il est très-possible que la huppe ne garnisse jamais son nid de mousse ni d'autre chose, mais qu'elle fasse quelquefois sa ponte dans des trous qui ont été occupés l'année précédente par des pics, des torcols, des mésanges et autres oiseaux qui les auront matelassés, chacun suivant son instinct.

On a dit il y a long-temps, et l'on a beaucoup répété, que la huppe enduisoit son nid des matières les plus infectes, de la fiente de loup, de renard, de cheval, de vache, bref de toutes sortes d'animaux, sans excepter l'homme; et cela, ajoute-t-on, dans l'intention de repousser, par la

mauvaise odeur, les ennemis de sa couvée ; mais le fait n'est pas plus vrai que l'intention, car la huppe n'a point l'habitude d'enduire l'orifice de son nid comme fait la sittelle. D'un autre côté il est très-vrai qu'un nid de huppe est très-sale et très-infect, inconvénient nécessaire, et qui résulte de la forme même du nid, lequel a souvent douze, quinze et jusqu'à dix-huit pouces de profondeur : lorsque les petits viennent d'éclore et sont encore foibles, ils ne peuvent jeter leur fiente au-dehors, ils restent donc fort long-temps dans leur ordure, et on ne peut guère les manier sans s'infecter les doigts ; c'est de là sans doute qu'est venu le proverbe, sale comme une huppe; mais ce proverbe induiroit en erreur, si l'on vouloit en conclure que la huppe a le goût ou l'habitude de la malpropreté ; elle ne s'aperçoit point de la mauvaise odeur tant qu'il s'agit de donner à ses petits les soins qui leur sont nécessai-

res ; dans toute autre circonstance, elle dément bien le proverbe, car celle dont j'ai parlé ci-dessus, non-seulement ne fit jamais d'ordure sur sa maîtresse, ni sur les fauteuils, ni même au milieu de la chambre, mais elle se retiroit toujours pour cela sur ce même ciel de lit où elle se refugioit lorsqu'elle étoit effarée ; et l'on ne peut nier que l'endroit ne fût bien choisi, puisqu'il étoit tout à-la-fois le plus éloigné, le plus caché et le moins accessible.

La femelle pond depuis deux jusqu'à sept œufs, mais plus communément quatre ou cinq ; ces œufs sont grisâtres ; un peu moins gros que ceux de perdrix, et ils n'éclosent pas tous, à beaucoup près, au même terme, car on m'a apporté une couvée de trois jeunes huppes prises dans le même nid, qui différoient beaucoup entr'elles par la taille ; dans la plus grande, les pennes de la queue sortoient de dix-huit lignes hors du tuyau, et dans la plus

petite, de sept lignes seulement. On a vu souvent la mère porter à manger à ses petits, mais je n'ai jamais entendu dire que le père en fît autant. Comme on ne voit guère ces oiseaux en troupes, il est naturel de penser que la famille se disperse dès que les jeunes sont en état de voler : cela devient encore plus probable, s'il est vrai, comme le disent les auteurs de l'Ornithologie italienne que chaque paire fasse deux ou trois pontes par an : les petits de la première couvée sont en état de voler dès la fin de juin. C'est à ce peu de faits et de conjectures que se bornent les connoissances que j'ai pu me procurer sur la ponte de la huppe et sur l'éducation de ses petits.

Le cri du mâle est *bou, bou, bou;* c'est sur-tout au printemps qu'il le fait entendre, et on l'entend de très-loin; ceux qui ont écouté ces oiseaux avec attention, prétendent avoir remarqué dans leur cri différentes in-

flexions, différens accens appropriés aux différentes circonstances, tantôt un gémissement sourd qui annonce la pluie prochaine, tantôt un cri plus aigu qui avertit de l'apparition d'un renard, etc. Cela a quelque rapport avec les deux voix de la huppe apprivoisée, dont j'ai parlé plus haut : celle-ci avoit un goût marqué pour le son des instrumens ; toutes les fois que sa maîtresse jouoit du clavecin ou de la mandoline, elle venoit se poser sur ces instrumens ou le plus près possible, et s'y tenoit autant de temps que sa maîtresse continuoit de jouer.

On prétend que cet oiseau ne va jamais aux fontaines pour y boire, et que par cette raison, il se prend rarement dans les piéges, sur-tout à l'abreuvoir. A la vérité la huppe qui fut tuée en Angleterre, dans la forêt d'Epping, avoit évité les piéges multipliés qu'on lui avoit tendus avant de la tirer, dans l'intention de l'avoir vivante,

mais il n'est pas moins vrai que la huppe apprivoisée que j'ai déjà citée plusieurs fois, avoit été prise au filet, et qu'elle buvoit de temps en temps en plongeant son bec dans l'eau d'un mouvement brusque, et sans le relever ensuite comme font plusieurs oiseaux : apparemment que celui-ci a la faculté de faire monter la boisson dans son gosier, par une espèce de succion. Au reste, les huppes conservent ce mouvement brusque du bec, lorsqu'il ne s'agit ni de boire ni de manger; cette habitude vient sans doute de celle qu'elles ont dans l'état sauvage de saisir les insectes, de piquer les bourgeons, d'enfoncer le bec dans la vase et dans les fourmilières pour y chercher les vers, les œufs de fourmis et peut-être la seule humidité de la terre. Autant elles sont difficiles à prendre dans les piéges, autant elles sont faciles à tirer: car elles se laissent approcher de fort près, et leur vol quoique sinueux et

sautillant, est peu rapide et ne présente aux chasseurs, ou si l'on veut aux tireurs, que très-peu de difficultés : elles battent des ailes en partant, comme le vaneau, et, posées à terre, elles marchent d'un mouvement uniforme comme les poules.

Elles quittent nos pays septentrionaux sur la fin de l'été ou au commencement de l'automne, et n'attendent jamais les grands froids; mais quoiqu'en général elles soient des oiseaux de passage dans notre Europe, il est possible qu'en certaines circonstances il y en soit resté quelques-unes; par exemple, celles qui se seront trouvées blessées au moment du départ, ou malades, ou trop jeunes, en un mot, trop foibles pour entreprendre un voyage de long cours, ou celles qui auront été retenues par quelque obstacle étranger; ces huppes restées en arrière se seront arrangées dans les mêmes trous qui leur avoient servi de nid, elles y

auront passé l'hiver à demi engourdies, vivant de peu et pouvant à peine refaire les plumes que la mue leur avoit fait perdre : quelques chasseurs en auront trouvé dans cet état, et de là on aura pris occasion de dire que toutes les huppes passoient l'hiver dans les arbres creux, engourdies et dépouillées de leurs plumes, comme on l'a dit des coucous, et avec aussi peu de fondement.

Selon quelques-uns la huppe étoit chez les Egyptiens, l'emblême de la piété filiale : les jeunes prenoient soin, dit-on, de leurs père et mère devenus caduques, ils les réchauffoient sous leurs ailes, ils leur aidoient dans le cas d'une mue laborieuse à quitter leurs vieilles plumes, ils souffloient sur leurs yeux malades et y appliquoient des herbes salutaires ; en un mot, ils leur rendoient tous les services qu'ils en avoient reçus dans leur bas-âge : on a dit quelque chose de pareil de la

cigogne; hé, que n'en peut-on dire autant de toutes les espèces d'animaux!

La huppe ne vit que trois ans, suivant Olina, mais cela doit s'entendre de la huppe domestique, dont nous abrégeons la vie, faute de pouvoir lui donner la nourriture la plus convenable, et dont il nous est facile de compter les jours, puisque nous l'avons sans cesse sous les yeux : il ne seroit pas aussi aisé de déterminer la vie moyenne de la huppe sauvage et libre, et d'autant moins aisé, qu'elle est oiseau de passage.

Comme elle a beaucoup de plumes, elle paroît plus grosse qu'elle n'est en effet; sa taille approche de celle d'une grive, et son poids est de deux onces et demie à trois ou quatre onces, plus ou moins, suivant qu'elle a plus ou moins de graisse.

Sa huppe est longitudinale, composée de deux rangs de plumes égaux et parallèles entr'eux; les plumes du

milieu de chaque rang sont les plus longues, en sorte qu'elles forment, étant relevées, une huppe arrondie en demi-cercle, d'environ deux pouces et demi de hauteur; toutes ces plumes sont rousses, terminées de noir; celles du milieu et les suivantes en arrière ont du blanc entre ces deux couleurs; il y a outre cela six ou huit plumes encore plus en arrière, appartenant toujours à la huppe, lesquelles sont entièrement rousses et les plus courtes de toutes.

Le reste de la tête et toute la partie antérieure de l'oiseau sont d'un gris tirant tantôt au vineux, tantôt au roussâtre; le dos est gris dans sa partie antérieure, rayé transversalement dans sa partie postérieure de blanc-sale sur un fond rembruni; il y a une plaque blanche sur le croupion; les couvertures supérieures de la queue sont noirâtres; le ventre et le reste du dessous du corps d'un blanc roux : les

ailes et la queue noires rayées de blanc; le fond des plumes ardoisé.

De toutes ces différentes couleurs, ainsi répandues sur le plumage, il résulte une espèce de dessin régulier, d'un fort bon effet lorsque l'oiseau redresse sa huppe, étend ses ailes, relève et épanouit sa queue, ce qui lui arrive souvent; la partie des ailes la plus voisine du dos, présente alors de part et d'autre une rayure transversale noire et blanche, à-peu-près perpendiculaire à l'axe du corps; la plus haute de ces raies a une teinte roussâtre, et s'unit à un fer-à-cheval de même couleur qui se dessine sur le dos, et dont la convexité s'approche de la plaque blanche du croupion; la plus basse qui borde l'aile dans la moitié de sa circonférence, va rejoindre une autre bande blanche plus large qui traverse cette même aile à deux doigts de sa pointe, et parallèlement à l'axe du corps; cette dernière raie blanche ré-

pond aussi à un croissant de même couleur qui traverse la queue à pareille distance de son extrémité, et forme avec elle le cadre du tableau : enfin, qu'on se représente l'ensemble de ce joli tableau couronné par une huppe élevée, de couleur d'or et bordée de noir, et l'on aura du plumage de cet oiseau une idée beaucoup plus claire et plus juste que celle qu'on voudroit en donner en décrivant séparément chaque plume et chaque barbe de chaque plume.

Toutes les bandes blanches qui paroissent sur la face supérieure de l'aile, paroissent aussi à la face inférieure, et présentent le même coup d'œil lorsque l'oiseau vole et qu'on le voit par-dessous, excepté que le blanc est plus pur, moins terni, moins mêlé de roussâtre.

J'ai vu une femelle, bien reconnue femelle par la dissection, qui avoit toutes ces mêmes couleurs, et tout aussi

décidées ; peut-être étoit-elle un peu vieille ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle n'étoit pas plus grosse que le mâle, quoi qu'en disent les auteurs de l'Ornithologie italienne.

Longueur totale, onze pouces environ ; bec, deux pouces un quart (plus ou moins, selon que l'oiseau est plus ou moins vieux), légèrement arqué ; la pointe du bec supérieur dépasse un peu celle du bec inférieur ; l'une et l'autre sont assez mousses ; narines oblongues et peu recouvertes, langue très-courte, presque perdue dans le gosier, et formant une espèce de triangle équilatéral, dont les côtés n'ont pas trois lignes de longueur ; ouvertures des oreilles à cinq lignes de l'angle de l'ouverture du bec et dans le même alignement ; tarse, dix lignes ; doigt du milieu uni au doigt extérieur par sa première phalange ; ongle postérieur le plus long et le plus droit, surtout dans les vieux ; vol, dix-sept

pouces et plus; queue, près de quatre pouces, composée de dix pennes égales (et non de douze, comme dit Belon), dépasse de vingt lignes les ailes composées de dix-neuf pennes, dont la première est la plus courte, et la dix-neuvième la plus longue.

Tube intestinal du gésier à l'anus, de douze à dix-huit pouces; gésier musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence qui envoyoit un prolongement en forme de douille dans le duodenum; grand axe du gésier, de neuf à quatorze lignes; petit axe, de sept à douze lignes; ces parties ont plus de volume dans les jeunes que dans les vieux; tous ont une vésicule du fiel, et seulement de très-légers vestiges de cœcum: à l'angle de la bifurcation de la trachée artère, deux petits trous recouverts d'une membrane très-fine; les deux branches de cette même trachée artère, formées par-derrière d'une membrane semblable, et par-devant

d'anneaux cartilagineux de forme semi-circulaire ; le muscle releveur de la huppe est situé entre le sommet de la tête et la base du bec ; lorsqu'il est tiré en arrière, la huppe se relève, et lorsqu'il est tiré du côté du bec, elle s'abaisse.

Dans une femelle que j'ai ouverte le 5 juin, il y avoit des œufs de différentes grosseurs ; le plus gros avoit une ligne de diamètre.

Variétés de la HUPPE.

Les anciens disoient que cet oiseau étoit sujet à changer de couleur d'une saison à l'autre; cela dépend sans doute de la mue, car des plumes nouvelles doivent être un peu différentes des vieilles qui sont prêtes à se détacher, et la différence doit être plus sensible dans certaines espèces que dans d'autres : au surplus, des personnes qui ont élevé des huppes, ne se sont pas

aperçues de ce changement de couleur.

Belon avance qu'il en a connu deux espèces, sans indiquer les attributs qui les distinguent, si ce n'est peut-être *ce moult beau collier mi-parti de noir et de tanné*, dont il dit en général que *la huppe a le cou entouré*, et qui manque à l'espèce que nous connoissons. MM. Commerson et Sonnerat ont rapporté une huppe du Cap de Bonne-Espérance, fort ressemblante à la nôtre, et que le voyageur Kolbe avoit reconnue long-temps auparavant dans les environs de ce Cap : elle a en gros le même plumage, la même forme, le même cri, les mêmes allures, et se nourrit des mêmes choses ; mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit qu'elle a la taille un peu plus petite, les pieds plus alongés, le bec plus court à proportion, l'aigrette plus basse, qu'il n'y a aucun vestige de blanc dans les plumes qui composent cette ai-

grette ; et en général un peu moins de variété dans le plumage.

Un autre individu rapporté du même pays, avoit le haut du dos d'un brun assez foncé, et le ventre varié de blanc et de brun ; c'étoit sans doute un jeune, car il étoit plus petit que les autres, et il avoit le bec de cinq lignes plus court.

Enfin, M. le marquis Gerini a vu à Florence, et revu dans les Alpes, près de la ville de Ronta, une très-belle variété, dont l'aigrette étoit bordée de bleu-céleste.

OISEAU ÉTRANGER

QUI A RAPPORT A LA HUPPE.

LA HUPPE NOIRE ET BLANCHE

Du Cap de Bonne-Espérance.

Cet oiseau diffère de notre huppe et de ses variétés, par sa grosseur, par son bec plus court et plus pointu; par sa huppe, dont les plumes sont un peu moins hau-

tes à proportion, d'ailleurs effilées à-peu-près comme celles du coucou huppé de Madagascar; par le nombre des pennes de sa queue, car elle en a douze; par la forme de sa langue qui est assez longue, et dont l'extrémité est divisée en plusieurs filets; enfin, par les couleurs de son plumage. Il a la huppe, la gorge et tout le dessus du corps blancs sans tache; le dessous du corps, depuis la huppe exclusivement jusqu'au bout de la queue, d'un brun dont les teintes varient et sont beaucoup moins foncées sur les parties antérieures; une tache blanche sur l'aile; l'iris d'un brun bleuâtre; le bec, les pieds et même les ongles jaunâtres.

Cet oiseau se tient dans les grands bois de Madagascar, de l'île Bourbon et du Cap de Bonne-Espérance; on a trouvé dans son estomac des graines, des baies de *pseudobuxus* : son poids est de quatre onces, mais il doit varier beaucoup et être plus considérable aux

mois de juin et de juillet, temps où cet oiseau est fort gras.

Longueur totale, seize pouces; bec, vingt lignes, très-pointu, le supérieur ayant les bords échancrés près de la pointe et l'arête fort obtuse, plus long que l'inférieur, celui-ci tout aussi large; dans le palais, qui est fort uni d'ailleurs, de petites tubérosités dont le nombre varie; narines comme notre huppe; les pieds aussi, excepté que l'ongle postérieur, qui est le plus grand de tous, est très-crochu; vol, dix-huit pouces; queue quatre pouces dix lignes, composée de pennes à-peu-près égales, cependant les deux intermédiaires un peu plus courtes; dépasse d'environ deux pouces et demi les ailes qui sont composées de dix-huit pennes.

LE PROMERUPE.

Cette espèce vient naturellement prendre sa place entre les huppes et

les promerops, puisqu'elle porte sur la tête une touffe de longues plumes couchées en arrière, et qui paroissent capables de former en se relevant une aigrette peu différente de celle de notre huppe; or, en différât elle un peu, toujours serait-il vrai que par ce seul caractère, cet oiseau se rapproche de notre huppe plus que tous les autres promerops; mais d'un autre côté il se rapproche de ceux-ci et s'éloigne de la huppe par l'excessive longueur de sa queue.

Seba nous assure que cet oiseau vient de la partie orientale de notre continent, et qu'il est très-rare; il a la gorge, le cou, la tête et la belle et grosse huppe dont sa tête est surmontée, d'un beau noir; les ailes et la queue d'un rouge bai-clair; le ventre cendré-clair, le bec et les pieds de couleur plombée; sa grosseur est à-peu-près celle d'un étourneau.

Longueur totale, dix-neuf pouces;

bec, treize lignes, un peu arqué, très-aigu; tarse, environ neuf lignes; ailes courtes; queue, quatorze pouces un quart, composée de pennes fort inégales; les deux intermédiaires dépassent les latérales de plus de onze pouces, et les ailes de plus de treize.

LE PROMEROPS A AILES BLEUES.

Ce promerops se plaît sur les hautes montagnes; il se nourrit de chenilles, de mouches, de scarabées et autres insectes. La couleur dominante sur la partie supérieure du corps est un gris obscur, changeant en aigue-marine et en rouge-pourpré; la queue est de la même couleur, mais d'une teinte plus foncée, et jette des reflets dorés d'un très-bel effet; les pennes des ailes sont d'un bleu clair et brillant; le ventre jaune-clair; les yeux surmontés d'une tache de même couleur; le bec noirâtre, bordé de jaune : cet oiseau est de la taille d'une grive.

Longueur totale, dix-huit pouces trois quarts; bec, vingt lignes, un peu arqué; tarse, huit lignes et demie; ailes courtes; queue, douze pouces un quart, composée de pennes fort inégales, les quatre intermédiaires beaucoup plus longues que les latérales; dépasse les ailes de onze pouces.

LE PROMEROPS BRUN A VENTRE TACHETÉ.

Cet oiseau a en effet le ventre tacheté de brun sur un fond blanchâtre, et la poitrine sur un fond orangé-brun; la gorge blanc-sale, accompagnée de chaque côté d'une ligne brune qui part de l'ouverture du bec, passe sous l'œil et descend sur le cou; le sommet de la tête brun, varié de gris-roussâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue vert-d'olive; le reste du dessus du corps, compris les pennes de la queue et des

ailes, brun; les flancs tachetés de brun; les jambes brunes; les couvertures inférieures de la queue d'un beau jaune; le bec et les pieds noirs.

Longueur totale du mâle, dix-huit pouces; bec, seize lignes; tarse, dix lignes deux tiers; ailes courtes; vol, treize pouces; queue, treize pouces, composée de douze pennes, dont les six intermédiaires sont beaucoup plus longues que les six latérales, celles-ci étagées; dépasse les ailes de onze pouces.

LE PROMEROPS BRUN

A VENTRE RAYÉ.

Cet oiseau se trouve à la nouvelle Guinée, d'où il a été apporté par M. Sonnerat : le mâle a la gorge, le cou et la tête d'un beau noir, animé sur la tête par des reflets d'acier poli; tout le dessus du corps brun avec une teinte de vert-foncé sur le cou, le dos

et les ailes ; la queue d'un brun plus uniforme et plus clair, excepté la dernière des pennes latérales qui a le côté intérieur noir : la poitrine et tout le dessous du corps rayés transversalement de noir et de blanc ; l'iris et les pieds noirs.

J'ai vu un individu qui avoit une teinte de roux sur la tête comme dans la figure enluminée.

La femelle a la gorge, le cou et la tête du même brun que le dessus du corps et sans aucuns reflets ; dans le reste elle ressemble à son mâle.

Longueur totale, vingt-deux pouces ; bec, deux pouces et demi, étroit, arrondi, fort arqué ; queue, treize pouces, composée de douze pennes étagées, fort inégales entre elles ; les plus courtes ont quatre pouces, les plus longues dépassent les ailes de neuf pouces.

LE GRAND PROMEROPS

A PAREMENS FRISÉS.

Les paremens frisés qui sont en même temps la parure et le caractère de cette espèce, consistent en deux gros bouquets de plumes frisées, veloutées, peintes des plus belles couleurs qu'elle a de chaque côté du corps, et qui lui donnent un air tout-à-fait distingué : ces bouquets de plumes sont composés des longues couvertures des ailes au nombre de neuf, lesquelles se relèvent en se courbant sur leur côté supérieur, dont les barbes sont fort courtes, et étalent avec d'autant plus d'avantage les longues barbes du côté opposé, qui devient alors le côté convexe : les couvertures moyennes des ailes, au nombre de quinze, et même quelques-unes des scapulaires, participent à cette singulière configuration, se relèvent de même en éventail, et de

plus sont ornées à leur extrémité d'une bordure d'un vert-brillant : changeant en bleu et violet, d'où résulte sur les ailes une sorte de guirlande qui va s'élargissant un peu en remontant vers le dos. Autre singularité : sous ces plumes frisées naissent de chaque côté douze ou quinze longues plumes, dont les plus voisines du dos sont décomposées, et qui toutes ont les mêmes reflets jouant entre le vert et le bleu; la tête et le ventre sont d'un beau vert changeant, mais d'un éclat moins vif que la guirlande du parement.

Dans tout le reste du plumage la couleur dominante est un noir lustré, enrichi de reflets bleus et violets; et toutes les plumes, dit M. Sonnerat, ont le moelleux du velours, non-seulement à l'œil, mais au toucher : il ajoute que le corps de cet oiseau, quoique d'une forme alongée, paroît court et excessivement petit, en comparaison de sa très-longue queue; le bec et les

pieds sont noirs. M. Sonnerat a rapporté ce promerops de la nouvelle Guinée.

Longueur totale, trois pieds et demi (quatre, suivant M. Sonnerat); bec, près de trois pouces; ailes courtes; queue, vingt-six à vingt-sept pouces, composée de douze pennes étagées, larges et pointues; les plus courtes ont six à sept pouces, les plus longues dépassent les ailes d'environ vingt pouces.

LE PROMEROPS ORANGÉ.

La couleur orangée règne sur le plumage de cet oiseau, et prend différentes teintes en différens endroits; une teinte dorée sur la gorge, le cou, la tête et le bec; une teinte rougeâtre sur les pennes de la queue, et les grandes pennes des ailes; enfin, une teinte jaune sur tout le reste; la base du bec entourée de petites plumes rouges.

Tel est, à mon avis, le mâle de cette espèce, qui est à-peu-près de la taille

de l'étourneau : je regarde comme sa femelle le cochitototl de Fernandez, qui est de même taille, du même continent, et dont le plumage ne diffère guère de celui du promerops orangé, que comme dans beaucoup d'espèces le plumage du mâle diffère de celui de la femelle. Ce cochitototl a la gorge, le cou, la tête et les ailes variés, sans aucune régularité, de cendré et de noir; tout le reste de son plumage est jaune, l'iris d'un jaune pâle, le bec noir, grêle, arqué, très-pointu, et les pieds cendrés; il vit de graines et d'insectes, et se trouve dans les contrées les plus chaudes du Mexique, où il n'est recherché ni pour la beauté de son chant, ni pour la bonté de sa chair. Le promerops orangé, que je regarde comme le mâle de cette espèce, se trouve au nord de la Guyane, dans les petites îles que forme la rivière Berbice à son embouchure au nord de la Guyane.

Longueur totale de ce mâle, environ neuf pouces et demi; bec, treize lignes; tarse, dix; queue, près de quatre pouces, composée de pennes égales; dépasse les ailes d'environ un pouce.

Espèces connues dans ce genre.

La Huppe proprement dite, *upupa Epops.*
La Huppe noire et blanche du Cap de Bonne-Espérance, *upupa Capensis.*
Le Promerops, *upupa Promerops.*
Le Promerops à ailes bleues, *upupa Mexicana.*
Le Promerops, *upupa Paradisea.*
Le Promerops brun, *upupa Fusca.*
Le grand Promerops à paremens frisés, *upupa Magna.*
Le Promerops orangé, *upupa Aurantia.*

VIIIe GENRE.

LE GLAUCOPE, *GLAUCOPIS.*

(Trois doigts en avant, un en arrière.)

Caractère générique : bec courbé, voûté ; langue crénelée, ciliée.

LE GLAUCOPE CENDRÉ,

GLAUCOPIS CINEREA.

Cet oiseau se trouve dans la nouvelle Zélande ; il est de la taille de la pie et a quinze pouces de longueur. Il se perche rarement, et se tient presque toujours à terre; sa nourriture consiste en baies, en insectes, même en petits oiseaux : il siffle et

gazouille ; sa chair est excellente. *Forster.*

(On ne connoît dans le genre que cette espèce.)

IXe GENRE.

LE PIQUE-BOEUF, *BUPHAGA.*

(Trois doigts en avant, un en arrière.)

Caractère générique : bec droit, quadrangulaire.

LE PIQUE-BOEUF.

M. Brisson est le premier qui ait décrit et fait connoître ce petit oiseau, envoyé du Sénégal par M. Adanson. Il a environ quatorze pouces de vol et n'est guère plus gros qu'une alouette huppée; son plumage n'a rien de distingué : en général le gris-brun domine sur la partie supérieure du corps,

et le gris-jaunâtre sur la partie inférieure. Le bec n'est pas d'une couleur constante ; dans quelques individus il est tout brun, dans d'autres rouge à la pointe et jaune à la base ; dans tous il est de forme presque quadrangulaire, et ses deux pièces sont renflées par le bout en sens contraire. La queue est étagée et on y remarque une petite singularité, c'est que les douze pennes dont elle est composée sont toutes fort pointues. Enfin pour ne rien oublier de ce que la figure ne peut dire aux yeux, la première phalange du doigt extérieur est étroitement unie avec celle du doigt du milieu.

Cet oiseau est très-friand de certains vers ou larves d'insectes qui éclosent sous l'épiderme des bœufs, et y vivent jusqu'à leur métamorphose ; il a l'habitude de se poser sur le dos de ces animaux et de leur entamer le cuir à coups de bec pour en tirer ces

vers; c'est de là que lui vient son nom de pique-bœuf.

(On ne connoît dans le genre que cette espèce, nommée Pique-Bœuf africain, *buphaga Africana.*)

Xe GENRE.

LA SITTELLE, *SITTA.*

(Trois doigts en avant, un en arrière.)

Caractère générique : bec droit, en forme de coin à son sommet.

LA SITTELLE, *vulgairement* LE TORCHE-POT.

La plupart des noms que les modernes ont imposés à cet oiseau, ne présentent que des idées fausses ou incomplètes, et tendent à le confondre avec des oiseaux d'une toute autre espèce; tels sont les noms de *pic cendré, pic de mai, pic-bleu, pic-maçon, picotelle, tappe-bois, casse-noix, casse-noisette, grimpard, grand-grimpereau, hoche-queue, cendrille.* Ce n'est

LE

E.

SITTA.

arrière.)

droit, en
mmet.

L L E,
E-POT.

les moder-
, ne pré-
ses ou in-
confondre
e autre es-
ic cendré,
con, pico-
ix, casse-
-grimpe-
. Ce n'est

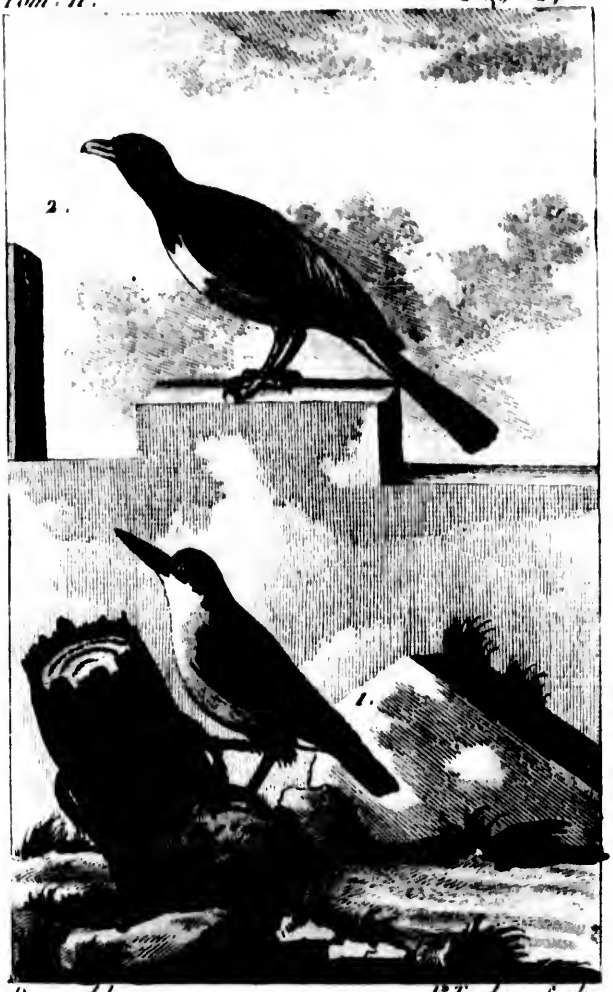

Doeve del. V.e Tardieu Sculp.

1. LA SITTELLE ou LE TORCHE POT.

2. LE PIC-BŒUF.

que les propriétés diverses, indiquées par ces différens noms, ne conviennent à l'espèce dont il s'agit dans cet article ; mais ou elles ne lui conviennent qu'en partie, ou elles ne lui conviennent point exclusivement : cet oiseau frappe de son bec l'écorce des arbres, et même avec plus d'effort et de bruit que les pics et les mésanges ; de plus, il a beaucoup de l'air et de la contenance de ces dernières, mais il en diffère par la forme du bec, et des premiers par la forme de la queue, des pieds et de la langue : il grimpe sur les troncs et les branches comme les oiseaux auxquels l'usage a consacré le nom de *grimpereaux ;* mais il en diffère par son bec et par l'habitude de casser des noix ; et d'autre part il diffère du casse-noix par l'habitude de grimper sur les arbres : enfin il a dans la queue un mouvement alternatif de haut en bas comme les lavandières ; mais il a des mœurs et des allures en-

tièrement différentes. Pour éviter toute confusion, et conserver, autant qu'il est possible, les noms anciens, j'ai donné à notre oiseau celui de *sittelle*, d'après les noms grec et latin Σιττη, *sitta*.

La sittelle ne passe guère d'un pays à l'autre; elle se tient, l'hiver comme l'été, dans celui qui l'a vu naître : seulement en hiver elle cherche les bonnes expositions, s'approche des lieux habités, et vient quelquefois jusque dans les vergers et les jardins; d'ailleurs elle peut se mettre à l'abri dans les mêmes trous où elle fait sa ponte et son petit magasin, et où probablement elle passe toutes les nuits; car dans l'état de captivité, quoiqu'elle se perche quelquefois sur les bâtons de sa cage, elle cherche des trous pour dormir, et, faute de trous, elle s'arrange dans l'auget où l'on met sa mangeaille: on a aussi remarqué que, dans la cage, lorsqu'elle s'accroche, c'est rarement

dans la situation qui semble la plus naturelle, c'est-à-dire, la tête en haut, mais presque toujours en travers, et même la tête en bas; c'est de cette façon qu'elle perce les noisettes, après les avoir fixées solidement dans une fente. On la voit courir sur les arbres dans toutes les directions pour donner la chasse aux insectes. Aristote dit qu'elle a l'habitude de casser les œufs de l'aigle, et il est possible en effet qu'à force de grimper elle se soit élevée quelquefois jusqu'à l'aire de ce roi des oiseaux; il est possible qu'elle ait percé et mangé ses œufs, qui sont moins durs que les noisettes; mais on ajoute trop légèrement que c'est une des causes de la guerre que les aigles font aux sittelles; comme si un oiseau de proie avoit besoin d'un motif de vengeance pour être l'ennemi des oiseaux plus foibles et les dévorer!

Quoique la sittelle passe une bonne partie de son temps à grimper, ou si

l'on veut à ramper sur les arbres, elle a néanmoins les mouvemens très-lestes et beaucoup plus prompts que le moineau; elle les a aussi plus lians et plus doux, car elle fait moins de bruit en volant : elle se tient ordinairement dans les bois, où elle mène la vie la plus solitaire ; et cependant lorsqu'elle se trouve renfermée dans une volière avec d'autres oiseaux, comme moineaux, pinsons, etc. elle vit avec eux en fort bonne intelligence.

Au printemps, le mâle a un chant ou cri d'amour, *guiric*, *guiric*, qu'il répète souvent; c'est ainsi qu'il rappelle sa femelle; celle-ci se fait rappeler, dit-on, fort long-temps avant de venir, mais enfin elle se rend aux empressemens du mâle, et tous deux travaillent à l'arrangement du nid; ils l'établissent dans un trou d'arbre, et s'ils n'en trouvent pas qui leur conviennent, ils en font un à coups de bec, pourvu que le bois soit vermoulu : si

l'ouverture extérieure de ce trou est trop large, ils la rétrécissent avec de la terre grasse, quelquefois même avec des ordures qu'ils gâchent et façonnent, dit-on, comme feroit un potier, fortifiant l'ouvrage avec de petites pierres, d'où leur est venu le nom de *pic-maçon* et celui *torche-pot;* nom qui, pour le dire en passant, ne présente pas une idée bien claire de son origine.

Le nid étant ainsi arrangé, ceux qui le regardent par-dehors n'imagineroient pas qu'il recélât des oiseaux; la femelle y pond cinq, six et jusqu'à sept œufs de forme ordinaire, fond blanc-sale, pointillé de roussâtre; elle les dépose sur de la poussière de bois, de la mousse, etc. Elle les couve avec beaucoup d'assiduité, et elle y est tellement attachée, qu'elle se laisse arracher les plumes plutôt que de les abandonner: si l'on fourre une baguette dans son trou, elle s'enflera, elle sifflera comme un serpent, ou plutôt

comme feroit une mésange en pareil cas : elle ne quitte pas même ses œufs pour aller à la pâture ; elle attend que son mâle lui apporte à manger, et ce mâle paroît remplir ce devoir avec affection : l'un et l'autre ne vivent pas seulement de fourmis comme les pics, mais de chenilles, de scarabées, de cerfs-volans et de toutes sortes d'insectes, indépendamment des noix, noisettes, etc. Aussi la chair de leurs petits, lorsqu'ils sont gras, est-elle un bon manger, et ne sent point la sauvagine comme celle des pics.

Les petits éclosent au mois de mai : lorsque l'éducation est finie, il est rare que les père et mère recommencent une seconde ponte, mais ils se séparent pour vivre seuls pendant l'hiver, chacun de son côté. « Les paysans ont observé, dit Belon, que le mâle bat sa femelle quand il la trouve lorsqu'elle s'est départie de lui, dont ils ont fait un proverbe pour un qui se

conduit sagement en ménage, qu'il ressemble à une torche-pot ». Mais, quoi qu'il en soit de la sagesse des maris, je ne crois point que, dans ce cas particulier, celui-ci ait la moindre intention de battre sa femme ; je croirois bien plutôt que cette femelle, qui se fait desirer si long-temps avant la ponte, est la première à se retirer après l'éducation de la famille, et que lorsque le mâle la rencontre, après une absence un peu longue, il l'accueille par des caresses d'autant plus vives, même un peu brusques, et que des gens qui n'y regardent pas de si près, auront prises pour de mauvais traitemens.

La sittelle se tait la plus grande partie de l'année ; son cri ordinaire est *ti, ti, ti, ti, ti, ti,* qu'elle répète en grimpant autour des arbres, et dont elle précipite la mesure de plus en plus. M. Linnæus nous apprend, d'après M. Srom, qu'elle chante aussi pendant la nuit.

Outre ses différens cris et le bruit qu'elle fait en battant l'écorce, la sittelle sait encore, en mettant son bec dans une fente, produire un autre son très-singulier, comme si elle faisoit éclater l'arbre en deux, et si fort qu'il se fait entendre à plus de cent toises.

On a observé qu'elle marchoit en sautillant; qu'elle dormoit la tête sous l'aile, et qu'elle passoit la nuit sur le plancher de sa cage, quoiqu'il y eût deux juchoirs où elle pouvoit se percher : on dit qu'elle ne va point boire aux fontaines, et par conséquent on ne la prend point à l'abreuvoir. Schwenckfeld rapporte qu'il en a pris souvent en employant le suif pour tout appât; ce qui est un nouveau trait de conformité avec les mésanges, qui aiment toutes les graisses.

Le mâle pèse près d'une once, et la femelle cinq à six gros seulement. Le premier a toute la partie supérieure de la tête et du corps, et même les deux

pennes intermédiaires de la queue d'un cendré bleuâtre; la gorge et les joues blanchâtres; la poitrine et le ventre orangés; les flancs, les jambes et les environs de l'anus d'une teinte plus rembrunie tirant au marron; les couvertures inférieures de la queue blanchâtres, bordées de roux, s'étendant à cinq lignes du bout de la queue; un bandeau noir qui part des narines, passe sur les yeux et s'étend en arrière au-delà des oreilles; les grandes couvertures supérieures et les pennes des ailes brunes bordées de gris plus ou moins foncé; les pennes latérales de la queue noires, terminées de cendré; la plus extérieure bordée de blanc sur la moitié de sa longueur, et traversée vers le bout par une tache de même couleur; les trois suivantes marquées d'une tache blanche sur le côté intérieur; le bec cendré dessus, plus clair dessous; les pieds gris; le fond des plumes cendré-noirâtre.

La femelle a les couleurs plus foibles : j'en ai observé une, le 3 mai, qui avoit tout le dessous du corps depuis l'anus jusqu'à la base du cou sans aucune plume, comme c'est l'ordinaire dans les femelles des oiseaux.

Longueur totale, six pouces ; bec, dix lignes, droit, un peu renflé dessus et dessous ; les deux pièces à peu-près égales ; la pièce supérieure sans échancrure ; narines presque rondes, à demi-recouvertes par de petites plumes qui naissent de la base du bec, et dont l'alignement est parallèle à son ouverture ; la langue plate, plus large à sa base.

Variétés de la SITTELLE.

Le type de ce genre d'oiseau paroît très-ferme et n'avoir été que foiblement modifié par les influences des climats divers : c'est par-tout les mêmes allures, les mêmes habitudes naturelles ; toujours du gris-cendré sur

la partie supérieure, du roux plus ou moins clair et tirant quelquefois au blanchâtre sur la partie inférieure ; la principale diff[illegible] est dans la grandeur et les p[illegible] ; et cette différence ne dép[illegible] toujours du climat ; d'ailleurs e[illegible] n'est pas suffisante pour constituer des espèces diverses ; et, après avoir comparé avec grande attention nos sittelles européennes avec les étrangères, je ne puis m'empêcher de rapporter celle-ci aux premières, comme des variétés qui appartiennent à la même espèce.

Je n'en excepte qu'une seule qui en diffère à plusieurs égards, et qui d'ailleurs, par son bec un peu courbe, me semble faire la nuance entre les sittelles et les grimpereaux.

I. La petite Sittelle. On ne peut parler de cette variété de grandeur que d'après Belon : elle est, selon lui, beaucoup plus petite que la sittelle ordinaire ; du reste, même plumage,

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

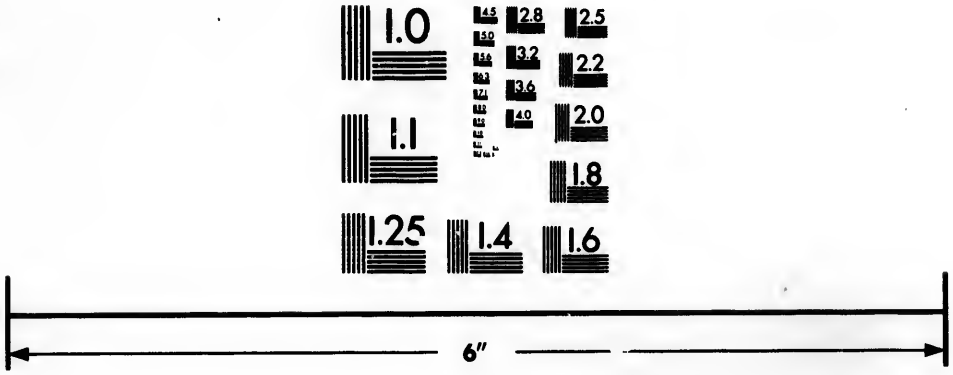

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

même bec, mêmes pieds, etc. elle se tient aux bois comme la grande, n'est pas moins solitaire; mais, pour me servir des expressions de Belon, » elle est plus criarde, allègre et vioge. On ne voit jamais le mâle en compagnie autre que sa femelle; et s'il rencontre quelqu'autre individu de son espèce, (sans doute quelque mâle), il ne cesse de l'attaquer, de le harceler, de lui faire une guerre opiniâtre, jusqu'à ce que ce rival lui cède la place; et alors il se met à crier de toutes ses forces et d'une voix en fausset, comme pour rappeler sa femelle et lui demander le prix de sa victoire ». C'est apparemment dans cette circonstance que Belon lui a trouvé la voix plus hautaine que ne l'a la sittelle ordinaire.

II. La Sittelle du Canada. Elle grimpe, dit M. Brisson, et court sur les arbres comme la nôtre, et n'en diffère que par la couleur du bandeau qui est blanchâtre chez elle : encore

s'en rapproche-t-elle par une tache noirâtre qu'elle a derrière l'œil ; en y regardant de bien près, on trouve encore quelque diversité dans les nuances et les proportions. Cette sittelle est à-peu-près de la taille de la variété précédente.

Longueur totale, quatre pouces dix lignes; bec, sept lignes et demie; tarse, sept lignes ; doigt du milieu, six et demie ; ongle postérieur le plus fort de tous ; vol, sept pouces un quart ; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de huit lignes.

III. La Sittelle a huppe noire. Cette huppe noire et une espèce de rayure noire et blanche vers le bout des pennes de la queue, sont les principales différences qui distinguent cette sittelle de la nôtre : on ne lui voit point de bandeau noir, mais il est censé se perdre dans les bords de la calotte de même couleur qui couvre la tête. Son

pays natal est la Jamaïque, où M. Sloane l'a observée. Elle se nourrit d'insectes comme le coq de roche, dit ce voyageur philosophe; on la trouve dans les buissons des savannes; elle est si peu sauvage et se laisse approcher de si près, qu'on la tue souvent à coups de bâton; c'est ce qui lui a fait donner le nom d'*oiseau fou*. Elle est à-peu-près de la taille de notre sittelle ordinaire. M. Sloane remarque qu'elle a la tête grosse.

Longueur totale, cinq pouces cinq lignes; bec, onze lignes, triangulaire, comprimé, environné à sa base de petits poils noir[illegible]arines rondes; tarse et doigt du milieu, dix-sept lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, dix pouces; queue, deux pouces deux tiers.

IV. LA PETITE SITTELLE A HUPPE NOIRE. Tout ce que M. Browne nous apprend de cet oiseau, c'est qu'il habite le même pays que le précédent;

qu'il est plus petit, mais qu'il lui ressemble à tous autres égards : il pourroit se faire que ce fût un jeune, qui n'eût pas encore pris tout son accroissement; et le nom que lui a donné M. Browne conduit à le penser ainsi.

V. La Sittelle a tête noire. Elle a les mêmes allures que la nôtre, la même habitude de grimper, soit en montant, soit en descendant; elle reste aussi toute l'année dans son pays qui est la Caroline : son poids est de quatre gros un tiers; elle a le dessus de la tête et du cou recouvert d'une espèce de capuchon noir, et les pennes latérales de la queue variées de noir et de blanc; du reste c'est le même plumage de la sittelle d'Europe, cependant un peu plus blanchâtre sous le corps.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, neuf lignes; tarse, huit et demie; doigt du milieu, neuf; ongle postérieur le plus fort de tous; queue, dix-neuf lignes, ne dépasse point les ailes.

VI. La petite Sittelle a tête brune. Joignez à cette marque distinctive que j'ai fait entrer dans la dénomination de cet oiseau, une tache blanchâtre qu'il a derrière la tête, la couleur brune des couvertures supérieures des ailes, et la couleur noire uniforme des pennes latérales de la queue, et vous aurez les principales différences qui sont propres à cette variété; elle est aussi beaucoup plus petite que les précédentes, ce qui, joint aux différences marquées dans le plumage, ne permet pas de confondre cet oiseau, comme M. Brisson semble avoir été tenté de le faire, avec la seconde espèce de sittelle de M. Sloane. Celle dont il s'agit dans cet article ne pèse que deux gros; elle reste toute l'année à la Caroline, où elle vit d'insectes comme la sittelle à tête noire.

Longueur totale, quatre pouces un tiers; bec, sept lignes; queue, quatorze lignes, composée de douze pen-

nes égales, ne dépasse presque point les ailes.

OISEAUX ÉTRANGERS

qui ont rapport à la Sittelle.

I.

LA GRANDE SITTELLE A BEC CROCHU.

C'est en effet la plus grande des sittelles connues; son bec, quoiqu'assez droit, est renflé dans son milieu et un peu crochu par le bout. Ajoutez que les narines sont rondes, les pennes de la queue et des ailes bordées d'orangé, sur un fond brun; la gorge blanche, la tête et le dos gris, le dessous du corps blanchâtre, et vous aurez les principaux attributs de cette espèce que M. Sloane a observée à la Jamaïque.

Longueur totale, environ sept pouces et demi; bec, huit lignes un tiers; la pièce supérieure un peu renflée dans

sa partie moyenne; doigt du milieu, huit lignes un tiers; vol, onze pouces un quart; queue, environ trente-trois lignes.

II.

LA SITTELLE GRIVELÉE.

Voici encore une espèce de sittelle d'Amérique, au bec un peu crochu, mais qui diffère de la précédente par la taille, le plumage et le climat; son pays natal est la Guyane hollandaise.

Elle a le dessus de la tête et du corps d'un cendré-obscur; les couvertures supérieures des ailes de la même couleur, mais terminées de blanc; la gorge blanche; la poitrine et tout le dessous du corps d'un cendré moins foncé que le dessus, avec des traits blancs semés sur la poitrine et les côtés, ce qui y forme une espèce de grivelure; le bec et les pieds bruns.

Longueur totale, environ six pou-

ces; bec, un pouce; tarse, sept lignes et demie; doigt du milieu, huit à neuf lignes, plus long que le doigt postérieur; l'ongle de celui-ci le plus fort de tous; queue, environ dix-huit lignes, composée de douze pennes à-peu-près égales, dépasse les ailes de treize à quatorze lignes.

Espèces connues dans ce genre.

La Sittelle d'Europe, *sitta Europæa.*
La Sittelle de la Jamaïque, *sitta Jamaicensis.*
La grande Sittelle, *sitta Major.*
La Sittelle grivelée: *sitta Nævia.*
La Sittelle du Cap de Bonne-Espérance, *sitta Caffra.*

XIe GENRE.

LE LORIOT, *ORIOLUS.*

(Trois doigts en avant, un en arrière.)

Caractère générique : bec droit, conique, très-pointu.

LE LORIOT.

On a dit des petits de cet oiseau, qu'ils naissoient en détail et par parties séparées, mais que le premier soin des père et mère étoit de rejoindre ces parties et d'en former un tout vivant par la vertu d'une certaine herbe. La difficulté de cette merveilleuse réunion n'est peut-être pas plus grande que

Desève del. V.r Tardieu Sculp.

1. LE LORIOT. 2. LE TROUPIALE.

ce
de
pl
de
vi
au
en
de
co
de
ti
Je
se
co
qu
à
le
ni
m
qu
de
l'a
G
se

celle de séparer avec ordre les noms des anciens que les modernes ont appliqués confusément à cette espèce, de lui conserver tous ceux qui lui conviennent en effet, et de rapporter les autres aux espèces que les anciens ont eu réellement en vue, tant ceux-ci ont décrit superficiellement des objets trop connus, et tant le modernes se sont déterminés légèrement dans l'application des noms imposés par les anciens. Je me contenterai donc de dire ici que, selon toute apparence, Aristote n'a connu le loriot que par oui-dire : quelque répandu que soit cet oiseau, il y à des pays qu'il semble éviter ; on ne le trouve ni en Suède, ni en Angleterre, ni dans les montagnes du Bugey, ni même à la hauteur de Nantua, quoiqu'il se montre régulièrement en Suisse deux fois l'année ; Belon ne paroît pas l'avoir aperçu dans ses voyages de Grèce ; et d'ailleurs comment supposer qu'Aristote ait connu par lui-même

cet oiseau, sans connoître la singulière construction de son nid, ou que la connoissant, il n'en ait point parlé?

Pline, qui a fait mention du *chlorion* d'après Aristote, mais qui ne s'est pas toujours mis en peine de comparer ce qu'il empruntoit des Grecs avec ce qu'il trouvoit dans ses mémoires, a parlé du loriot sous quatre dénominations différentes, sans avertir que c'étoit le même oiseau que le *chlorion*. Quoi qu'il en soit, le loriot est un oiseau très-peu sédentaire, qui change continuellement de contrées, et semble ne s'arrêter dans les nôtres que pour faire l'amour ou plutôt pour accomplir la loi imposée par la nature à tous les êtres vivans, de transmettre à une génération nouvelle l'existence qu'ils ont reçue d'une génération précédente, car l'amour n'est que cela dans la langue des naturalistes. Les loriots suivent cette loi avec beaucoup de zèle et de fidélité : dans nos

climats c'est vers le milieu du printemps que le mâle et la femelle se recherchent, c'est-à-dire presqu'à leur arrivée. Ils font leur nid sur des arbres élevés, quoique souvent à une hauteur fort médiocre; ils le façonnent avec une singulière industrie, et bien différemment de ce que font les merles, quoiqu'on ait placé ces deux espèces dans le même genre. Ils l'attachent ordinairement à la bifurcation d'une petite branche, et ils enlacent autour des deux rameaux qui forment cette bifurcation, de longs brins de paille ou de chanvre, dont les uns allant droit d'un rameau à l'autre forment le bord du nid par-devant, et les autres pénétrant dans le tissu du nid, ou passant par-dessous et revenant se rouler sur le rameau opposé, donnent la solidité à l'ouvrage. Ces longs brins de chanvre ou de paille qui prennent le nid par-dessous, en sont l'enveloppe extérieure :

le matelas intérieur destiné à recevoir les œufs, est tissu de petites tiges de gramen, dont les épis sont ramenés sur la partie convexe, et paroissent si peu dans la partie concave, qu'on a pris plus d'une fois ces tiges pour des fibres de racines; enfin entre le matelas intérieur et l'enveloppe extérieure il y a une quantité assez considérable de mousse, de lichen et d'autres matières semblables qui servent, pour ainsi dire, d'ouate intermédiaire, et rendent le nid plus impénétrable au-dehors, et tout-à-la-fois plus mollet au-dedans. Ce nid étant ainsi préparé, la femelle y dépose quatre ou cinq œufs, dont le fond blanc-sale est semé de quelques taches bien tranchées d'un brun presque noir, et plus fréquentes sur le gros bout que partout ailleurs; elle les couve avec assiduité l'espace d'environ trois semaines; et lorsque les petits sont éclos, non-seulement elle leur continue ses

soins affectionnés pendant très-longtemps, mais elle les défend contre leurs ennemis, et même contre l'homme avec plus d'intrépidité qu'on n'en attendroit d'un si petit oiseau. On a vu le père et la mère s'élancer courageusement sur ceux qui leur enlevoient leur couvée; et ce qui est encore plus rare, on a vu la mère, prise avec le nid, continuer de couver en cage et mourir sur ses œufs.

Dès que les petits sont élevés, la famille se met en marche pour voyager; c'est ordinairement vers la fin d'août ou le commencement de septembre; ils ne se réunissent jamais en troupes nombreuses, ils ne restent pas même assemblés en famille, car on n'en trouve guère plus de deux ou trois ensemble. Quoiqu'ils volent peu légèrement et en battant des ailes comme le merle, il est probable qu'ils vont passer leur quartier d'hiver en Afrique, car, d'une part, M. le cheva-

lier de Mazy, commandeur de l'ordre de Malte, m'assure qu'ils passent à Malte dans le mois de septembre, et qu'ils repassent au printemps; et d'autre part, Thévenot dit qu'ils passent en Egypte au mois de mai, et qu'ils repassent en septembre. Il ajoute qu'au mois de mai ils sont très-gras, et alors leur chair est un bon manger. Aldrovande s'étonne de ce qu'en France on n'en sert pas sur nos tables.

Le loriot est à-peu-près de la grosseur du merle: il a neuf à dix pouces de longueur, seize pouces de vol, la queue d'environ trois pouces et demi, et le bec de quatorze lignes. Le mâle est d'un beau jaune sur tout le corps, le cou et la tête, à l'exception d'un trait noir qui va de l'œil à l'angle de l'ouverture du bec. Les ailes sont noires, à quelques taches jaunes près qui terminent la plupart des grandes pennes et quelques-unes de leurs couvertures; la queue est aussi mi-partie de jaune

et de noir, de façon que le noir règne sur ce qui paroît des deux pennes du milieu, et que le jaune gagne toujours de plus en plus sur les pennes latérales, à commencer de l'extrémité de celles qui suivent immédiatement les deux du milieu; mais il s'en faut bien que le plumage soit le même dans les deux sexes; presque tout ce qui est d'un noir décidé dans le mâle, n'est que brun dans la femelle, avec une teinte verdâtre; et tout ce qui est d'un si beau jaune dans celui-là, est dans celle-ci olivâtre, ou jaune-pâle, ou blanc; olivâtre sur la tête et le dessus du corps, blanc-sale varié de traits bruns sous le corps, blanc à l'extrémité de la plupart des pennes des ailes, et jaune-pâle à l'extrémité de leurs couvertures : il n'y a de vrai jaune qu'au bout de la queue et sur ses couvertures inférieures. J'ai observé de plus dans une femelle, un petit espace derrière l'œil

qui était sans plumes et de couleur ardoisée-claire.

Les jeunes mâles ressemblent d'autant plus à la femelle pour le plumage, qu'ils sont plus jeunes; dans les premiers temps ils sont mouchetés encore plus que la femelle, ils le sont même sur la partie supérieure du corps; mais dès le mois d'août le jaune commence déjà à paroître sous le corps; ils ont aussi un cri différent de celui des vieux; ceux-ci disent *yo*, *yo*, *yo*, qu'ils font suivre quelquefois d'une sorte de miaulement comme celui du chat; mais indépendamment de ce cri, que chacun entend à sa manière, ils ont encore une espèce de sifflement, surtout lorsqu'il doit pleuvoir, si toutefois ce sifflement est autre chose que le miaulement dont je viens de parler.

Ces oiseaux ont l'iris des yeux rouge, le bec rouge-brun, le dedans du bec rougeâtre, les bords du bec infé-

rieur un peu arqués sur leur longueur, la langue fourchue et comme frangée par le bout, le gésier musculeux, précédé d'une poche formée par la dilatation de l'œsophage, la vésicule du fiel verte, des *cæcum* très-petits et très-courts, enfin la première phalange du doigt extérieur soudée à celle du doigt du milieu.

Lorsqu'ils arrivent au printemps, ils font la guerre aux insectes et vivent de scarabées, de chenilles, de vermisseaux, en un mot, de ce qu'ils peuvent attraper; mais leur nourriture de choix, celle dont ils sont le plus avides, ce sont les cerises, les figues, les baies de sorbier, les pois, etc. Il ne faut que deux de ces oiseaux pour dévaster en un jour un cerisier bien garni, parce qu'ils ne font que becqueter les cerises les unes après les autres, et n'entament que la partie la plus mûre.

Les loriots ne sont point faciles à élever ni à apprivoiser. On les prend à

la pipée, à l'abreuvoir et avec différentes sortes de filets.

Ces oiseaux se sont répandus quelquefois jusqu'à l'extrémité du continent, sans subir aucune altération dans leur forme extérieure ni dans leur plumage; car on a vu des loriots de Bengale et même de la Chine parfaitement semblables aux nôtres; mais aussi on en a vu d'autres venant à-peu-près des mêmes pays, qui ont quelques différences dans les couleurs, et que l'on peut regarder, pour la plupart, comme des variétés de climat, jusqu'à ce que des observations faites avec soin sur les allures et les mœurs de ces espèces étrangères, sur la forme de leur nid, etc. éclairent ou rectifient nos conjectures.

Variétés du LORIOT.

Le Coulavan. I. Cet oiseau de la Cochinchine est peut-être un tant soit

peu plus gros que notre loriot ; il a aussi le bec plus fort à proportion ; les couleurs du plumage sont absolument les mêmes et distribuées de la même manière par-tout, excepté sur les couvertures des ailes qui sont entièrement jaunes, et sur la tête où l'on voit une espèce de fer-à-cheval noir ; la partie convexe de ce fer-à-cheval borde l'occiput, et ses branches vont en passant sur l'œil aboutir aux coins de l'ouverture du bec ; c'est le trait de dissemblance le plus caractérisé du coulavan, encore retrouve-t-on dans le loriot une tache noire entre l'œil et le bec qui semble être la naissance de ce fer-à-cheval.

J'ai vu quelques individus coulavans qui avoient le dessus du corps d'un jaune rembruni. Tous ont le bec jaunâtre et les pieds noirs.

II. Le Loriot de la Chine. Il est un peu moins gros que le nôtre, mais c'est la même forme, les mêmes pro-

portions et les mêmes couleurs, quoique disposées différemment. La tête, la gorge et la partie antérieure du cou sont entièrement noires, et dans toute la queue il n'y a de noir qu'une large bande qui traverse les deux pennes intermédiaires près de leur extrémité, et deux taches situées aussi près de l'extrémité des deux pennes suivantes. La plupart des couvertures des ailes sont jaunes, les autres sont mi-parties de noir et de jaune; les plus grandes pennes sont noires dans ce qui paroît au-dehors, l'aile étant dans son repos, et les autres sont bordées ou terminées de jaune: tout le reste du plumage est de cette dernière couleur et de la plus belle teinte.

La femelle est différente, car elle a le front ou l'espace entre l'œil et le bec d'un jaune vif, la gorge et le devant du cou d'une couleur claire plus ou moins jaunâtre avec des mouchetures brunes, le reste du dessous du

corps d'un jaune plus foncé, le dessus d'un jaune brillant, toutes les ailes variées de brun et de jaune, la queue jaune aussi, excepté les deux pennes du milieu qui sont brunes, encore ont-elles un œil jaunâtre, et sont-elles terminées de jaune.

III. Le Loriot des Indes. C'est le plus jaune des loriots; car il est en entier de cette couleur, excepté, 1°. un fer-à-cheval qui embrasse le sommet de la tête et aboutit de deux côtés à l'angle de l'ouverture du bec : 2°. quelques taches longitudinales sur les couvertures des ailes : 3°. une bande qui traverse la queue vers le milieu de sa longueur; le tout de couleur azurée; mais le bec et les pieds sont d'un rouge éclatant.

LE LORIOT RAYÉ.

Cet oiseau a été regardé par les uns comme un merle, et par les autres

comme un loriot ; comme il paroît autrement proportionné que l'une ou l'autre de ces deux espèces, je suis porté à le regarder plutôt comme une espèce voisine et mitoyenne que comme une simple variété.

Le loriot rayé est moins gros qu'un merle et modelé sur des proportions plus légères ; il a le bec, la queue et les pieds plus courts, mais les doigts plus longs ; sa tête est brune, finement rayée de blanc ; les pennes des ailes sont brunes aussi, et bordées de blanc ; tout le corps est d'un bel orangé, plus foncé sur la partie supérieure que sur l'inférieure : le bec et les ongles sont à-peu-près de la même couleur, et les pieds sont jaunes.

LE TALAPIOT.

Ces talapiots grimpent contre les arbres à la manière des pics, en s'aidant de leur queue, sur laquelle ils

s'appuient ; ils percent l'écorce et le bois en faisant beaucoup de bruit ; ils mangent les insectes qui se trouvent dans le bois et les écorces qu'ils percent ; ils habitent les forêts où ils cherchent le voisinage des ruisseaux et des fontaines. Il paroît que ces oiseaux aiment fort la compagnie, car ils s'attachent toujours en grimpant aux arbres sur lesquels il y a plusieurs autres petits oiseaux perchés : ils sont très-vifs et voltigent d'un arbre à l'autre pour se coller et grimper ; mais jamais ils ne se perchent ni ne font de longs vols : on les trouve assez communément dans l'intérieur des terres de la Guyane, où les naturels du pays les confondent avec les pics : il est assez probable que ces oiseaux se trouvent aussi dans les climats chauds de l'Amérique, néanmoins aucun voyageur n'en a fait mention.

LE TROUPIALE.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans l'extérieur de cet oiseau, c'est son long bec pointu, les plumes étroites de sa gorge, et la grande variété de son plumage : on n'y compte cependant que trois couleurs, le jaune orangé, le noir et le blanc ; mais ces couleurs semblent se multiplier par leurs interruptions réciproques et par l'art de leur distribution : le noir est répandu sur la tête, la partie antérieure du cou, le milieu du dos, la queue et les ailes ; le jaune orangé occupe les intervalles et tout le dessous du corps ; il reparoît encore dans l'iris et sur la partie antérieure des ailes ; le noir qui règne sur le reste, est interrompu par deux taches blanches oblongues, dont l'une est située à l'endroit des couvertures de ces mêmes ailes, et l'autre à l'endroit de leurs pennes moyennes.

Les pieds et les ongles sont tantôt noirs et tantôt plombés ; le bec ne paroît pas non plus avoir de couleur constante ; car il a été observé gris-blanc dans les uns, brun-cendré dessus, et bleu dessous dans les autres, et enfin dans d'autres noir dessus et brun dessous.

Cet oiseau qui a neuf ou dix pouces de longueur de la pointe du bec au bout de la queue, en a quatorze d'envergure, et la tête fort petite, selon Marcgrave. Il se trouve répandu depuis la Caroline jusqu'au Brésil, et dans les îles Caraïbes. Il a la grosseur du merle ; il sautille comme la pie, et a beaucoup de ses allures, suivant M. Sloane ; il en a même le cri, selon Marcgrave : mais Albin assure qu'il ressemble dans toutes ses actions à l'étourneau ; et il ajoute qu'on en voit quelquefois quatre ou cinq s'associer pour donner la chasse à un autre oiseau plus gros, et que lorsqu'ils l'ont tué,

ils dévorent leur proie avec ordre, chacun mangeant à son rang; cependant M. Sloane, qui est un auteur digne de foi, dit que les troupiales vivent d'insectes. Au reste, cela n'est pas absolument contradictoire; car tout animal qui se nourrit d'autres animaux vivans, quoique très-petits, est un animal de proie, et en dévorera à coup sûr de plus grands s'il trouve l'occasion de le faire avec sûreté, par exemple, en s'associant comme les troupiales d'Albin.

Ces oiseaux doivent avoir les mœurs très-sociales, puisque l'amour qui divise tant d'autres sociétés semble au contraire resserrer les liens de la leur: bien loin de se séparer deux à deux pour s'apparier, et remplir sans témoin les vues de la nature sur la multiplication de l'espèce, on en voit quelquefois un très-grand nombre de paires sur un seul arbre, et presque toujours sur un arbre fort élevé et voisin des

habitations, construisant leur nid, pondant leurs œufs, les couvant et soignant leur famille naissante.

Ces nids sont de forme cylindrique, suspendus à l'extrémité des hautes branches et flottans librement dans l'air; en sorte que les petits nouvellement éclos y sont bercés continuellement. Mais des gens qui se croyent bien au fait des intentions des oiseaux, assurent que c'est par une sage défiance que les père et mère suspendent ainsi leur nid, et pour mettre la couvée en sûreté contre certains animaux terrestres, et sur-tout contre les serpens.

On met encore sur la liste des vertus du troupiale la docilité, c'est-à-dire, la disposition naturelle à subir l'esclavage domestique, disposition qui se rencontre presque toujours avec les mœurs sociales.

L'ARC-EN-QUEUE.

Je nomme ainsi cet oiseau à cause d'un arc ou croissant noir qui paroît et se dessine très-bien sur la queue lorsqu'elle est épanouie, d'autant qu'elle est d'une belle couleur jaune, ainsi que le bec et le corps entier, tant dessus que dessous; la tête et le cou sont noirs, et les ailes de la même couleur avec une légère teinte de jaune.

J'oubliois de dire que le croissant de la queue a sa concavité tournée du côté du corps de l'oiseau.

Seba dit qu'il a reçu d'Amérique plusieurs de ces oiseaux, et qu'ils passent dans le pays pour des espèces d'oiseaux de proie; peut-être ont-ils les mêmes habitudes que notre premier troupiale; d'ailleurs la figure que donne Seba, présente un bec un peu crochu vers la pointe.

LE JAPACANI.

Je sais que M. Sloane a cru que son *petit gobe-mouche jaune et brun* étoit le même que le japacani de Marcgrave ; cependant, indépendamment des différences de plumage, le japacani est huit fois plus gros, masse pour masse, toutes ses dimensions étant doubles de celles de l'oiseau de M. Sloane; car celui-ci n'a que quatre pouces de longueur et sept pouces de vol, tandis que selon Marcgrave le japacani est de la grosseur du bemtère, et le bemtère de celle de l'étourneau ; or, l'étourneau a plus de huit pouces de longueur et plus de quatorze pouces de vol. Il est difficile de rapporter à la même espèce deux oiseaux, et sur-tout deux oiseaux sauvages de tailles si différentes.

Le japacani a le bec noir, long, pointu, un peu courbé, la tête noirâtre, l'iris couleur d'or, la partie

postérieure du cou, le dos, les ailes et le croupion variés de noir et de brun-clair ; la queue noirâtre par-dessus, marquée de blanc par-dessous ; la poitrine, le ventre, les jambes variés de jaune et de blanc avec des lignes transversales de couleur noirâtre, les pieds bruns, les ongles noirs et pointus.

Le petit oiseau de M. Sloane a le bec rond, presque droit, long d'un demi-pouce ; la tête et le dos d'un brun-clair, avec quelques taches noires ; la queue longue de dix-huit lignes et de couleur brune, ainsi que les ailes qui ont un peu de blanc à leur extrémité ; le tour des yeux, la gorge, les côtés du cou et les couvertures de la queue jaunes ; la poitrine de même couleur, mais avec des marques brunes ; le ventre blanc, les pieds bruns, longs de quinze lignes, et du jaune dans les doigts.

Cet oiseau est commun aux environs de San-Iago, capitale de la Jamaïque :

il se tient ordinairement dans les buissons. Son estomac est très-musculeux, et doublé comme sont tous les gésiers, d'une membrane mince, insensible et sans adhérence. M. Sloane n'a rien trouvé dans le gésier de l'individu qu'il a disséqué ; mais il a observé que ses intestins faisoient un grand nombre de circonvolutions.

Le même auteur fait mention d'une variété d'espèce qui ne diffère de son petit oiseau qu'en ce qu'elle a moins de jaune dans son plumage.

Cet oiseau sera, si l'on veut, un troupiale, à cause de la forme de son bec ; mais ce sera certainement un troupiale autre que le japacani.

LE COSTOTOL.

Cet oiseau habite dans la Nouvelle-Espagne ; il a le ramage agréable ; il vit d'insectes et de graines, et il suspend son nid à l'extrémité des petites

branches. Il a la tête et le dessous du corps jaunes.

LE TOCOLIN.

Fernandez regardoit cet oiseau comme un pic à cause de son bec long et pointu, mais ce caractère convient aussi aux troupiales, et je ne vois d'ailleurs dans la description de Fernandez aucun des autres caractères des pics : je le laisserai donc avec les troupiales où l'a mis M. Brisson.

Il est de la grosseur de l'étourneau ; il se tient dans les bois et niche sur les arbres ; son plumage est agréablement varié de jaune et de noir, excepté le dos, le ventre et les pieds qui sont cendrés.

Le tocolin n'a point de ramage, mais sa chair est un bon manger : on le trouve au Mexique.

le dessous du

L I N.

oit cet oiseau
son bec long
tère convient
ne vois d'ail-
de Fernandez
res des pics :
les troupiales

l'étourneau ;
niche sur les
agréablement
, excepté le
eds qui sont

ramage, mais
nger : on le

Desève del. Racine Sculp.

1. LE COMMANDEUR. 2. LE CASSIQUE JAUNE.

Sculp.

SIQUE

LE COMMANDEUR.

C'EST ici le véritable acolchi de Fernandez ; il doit son nom de commandeur à la belle marque rouge qu'il a sur la partie antérieure de l'aile, et qui semble avoir quelque rapport avec la marque d'un ordre de chevalerie ; elle fait ici d'autant plus d'effet, qu'elle se trouve comme jetée sur un fond d'un noir brillant et lustré ; car le noir est la couleur générale, non-seulement du plumage, mais du bec, des pieds et des ongles ; il y a cependant de légères exceptions à faire ; l'iris des yeux est blanche, et la base du bec est bordée d'un cercle rouge fort étroit ; le bec est aussi quelquefois plutôt brun que noir, suivant Albin. Au reste, la vraie couleur de la marque des ailes n'est pas un rouge décidé, selon Fernandez, mais un rouge affoibli par une teinte de roux qui prévaut avec le temps, et

devient à la fin la couleur dominante de cette tache : quelquefois même ces deux couleurs se séparent de manière que le rouge occupe la partie antérieure et la plus élevée de la tache, et le jaune la partie postérieure et la plus basse. Mais cela est-il vrai de tous les individus, et n'aura-t-on pas attribué à l'espèce entière ce qui ne convient qu'aux femelles ? On sait qu'en effet, dans celles-ci, la marque des ailes est d'un rouge moins vif : outre cela, le noir de leur plumage est mêlé de gris, et elles sont aussi plus petites.

Le commandeur est à-peu-près de la grosseur et de la forme de l'étourneau : il a environ huit à neuf pouces de longueur de la pointe du bec au bout de la queue, et treize à quatorze pouces de vol ; il pèse trois onces et demie.

Ces oiseaux sont répandus dans les pays froids comme dans les pays chauds ; on les trouve dans la Virgi-

nie, la Caroline, la Louisiane, le Mexique, etc. Ils sont propres et particuliers au Nouveau-Monde, quoiqu'on en ait tué un dans les environs de Londres ; mais c'étoit sans doute un oiseau privé qui s'étoit échappé de sa prison : ils se privent en effet très-facilement, apprennent à parler et se plaisent à chanter et à jouer, soit qu'on les tienne en cage, soit qu'on les laisse courir dans la maison ; car ce sont des oiseaux très-familiers et fort actifs.

L'estomac de celui qui fut tué près de Londres ayant été ouvert, on y trouva des débris de scarabées, de cerfs-volans et de ces petits vers qui s'engendrent dans les chairs : cependant leur nourriture de préférence, en Amérique, c'est le froment, le maïs, etc. et ils en consomment beaucoup : ces redoutables consommateurs vont ordinairement par troupes nombreuses, et se joignant comme font

nos étourneaux d'Europe à d'autres oiseaux non moins nombreux et non moins destructeurs, tels que les pics de la Jamaïque, malheur aux moissons, aux terres nouvellement ensemencées sur lesquelles tombent ces essaims affamés : mais ils ne font nulle part tant de dommages que dans les pays chauds et sur les côtes de la mer.

Quand on tire sur ces volées combinées, il tombe ordinairement des oiseaux de plusieurs espèces ; et avant qu'on ait rechargé, il en revient autant qu'auparavant.

Catesby assure qu'ils font leur ponte dans la Caroline et la Virginie, toujours parmi les joncs. Ils savent en entrelacer les pointes pour faire une espèce de comble ou d'abri sous lequel ils établissent leur nid à une hauteur si juste et si bien mesurée, qu'il se trouve toujours au-dessus des marées les plus hautes. Cette construction de nid est bien différente de celle de notre pre-

mier troupiale, et annonce un instinct, une organisation, et par conséquent une espèce différente.

Fernandez prétend qu'ils nichent sur les arbres, à portée des lieux habités; cette espèce auroit-elle des usages différens selon les divers pays où elle se trouve?

Les commandeurs ne paroissent à la Louisiane que l'hiver, mais en si grand nombre, qu'on en prend quelquefois trois cents d'un seul coup de filet. On se sert pour cette chasse d'un filet de soie très-long et très-étroit, en deux parties comme le filet d'alouette. « Lorsqu'on veut le tendre, dit M. Lepage Duprats, on va nétoyer un endroit près du bois, on fait une espèce de sentier dont la terre soit bien battue, bien unie; on tend les deux parties du filet des deux côtés du sentier, sur lequel on fait une traînée de riz ou d'autre graine, et l'on va de là se mettre en embuscade derrière une broussaille

répond la corde du tirage ; quand les volées de commandeurs passent au-dessus, leur vue perçante découvre l'appât : fondre dessus et se trouver pris n'est l'affaire que d'un instant : on est contraint de les assommer, sans quoi il seroit impossible d'en ramasser un si grand nombre ». Au reste, on ne leur fait la guerre que comme à des oiseaux nuisibles ; car quoiqu'ils prennent quelquefois beaucoup de graisse, dans aucun cas leur chair n'est un bon manger ; nouveau trait de conformité avec nos étourneaux d'Europe.

J'ai vu, chez M. l'abbé Aubri, une variété de cette espèce, qui avoit la tête et le haut du cou d'un fauve clair : tout le reste du plumage étoit à l'ordinaire.

LE TROUPIALE NOIR.

Le plumage noir de cet oiseau lui a valu les noms de corneille, de merle et de choucas; cependant il n'est pas aussi

profondément noir, d'un noir aussi uniforme qu'on l'a dit; car à certains jours ce noir paroît changeant et jette des reflets verdâtres, principalement sur la tête et sur la partie supérieure du corps, de la queue et des ailes.

Ce troupiale est environ de la grosseur du merle, ayant dix pouces de longueur et quinze à seize pouces de vol; les ailes, dans leur état de repos, vont à la moitié de la queue, qui a quatre pouces et demi de long, est étagée et composée de douze pennes. Le bec a plus d'un pouce, et le doigt du milieu est plus long que le pied ou plutôt que le tarse.

Cet oiseau se plaît à Saint-Domingue, et il est fort commun en certains endroits de la Jamaïque, particulièrement entre Spanishtown et Passage-Fort. Il a l'estomac musculeux, et on le trouve ordinairement rempli de débris de scarabées et d'autres insectes.

LE PETIT TROUPIALE NOIR.

J'ai vu un autre troupiale noir venant d'Amérique, mais beaucoup plus petit, plus petit même que le mauvis; il n'avoit que six à sept pouces de longueur, et sa queue qui étoit quarrée, n'avoit que deux pouces six lignes : elle débordoit les ailes d'un pouce.

Le plumage étoit tout noir sans exception, mais ce noir étoit plus lustré et rendoit les reflets bleuâtres sur la tête et les parties environnantes. On dit que cet oiseau s'apprivoise aisément et qu'il s'accoutume à vivre familièrement dans la maison.

LE TROUPIALE A CALOTTE NOIRE.

Cet oiseau me paroît être absolument de la même espèce que le troupiale brun de la nouvelle Espagne de M. Brisson. Pour se former une idée juste de son plumage, qu'on se repré-

sente un oiseau d'un beau jaune avec une calotte et un manteau noir. La queue est de la même couleur sans aucune tache, mais le noir des ailes est un peu égayé par du blanc qui borde les couvertures et qui reparoît à l'extrémité des pennes.

Cet oiseau a le bec gris-clair avec une teinte orangée et les pieds marrons. Il se trouve au Mexique et dans l'île de Cayenne.

LE TROUPIALE TACHETÉ *de Cayenne.*

Les taches de ce petit troupiale résultent de ce que presque toutes ses plumes qui ont du brun ou du noirâtre dans leur milieu, sont bordées tout autour d'un jaune plus ou moins orangé sur les ailes; la queue et la partie inférieure du corps est d'un jaune plus ou moins rembruni sur le dos et toute la partie supérieure du corps. La gorge est sans tache et de couleur blanche : un trait de même couleur qui passe

immédiatement sur l'œil, se prolonge en arrière entre deux traits noirs parallèles, dont un accompagne le trait blanc par-dessus, et l'autre embrasse l'œil par-dessous : l'iris est d'un orangé vif et presque rouge ; tout cela donne du jeu et de l'expression à la physionomie du mâle ; je dis du mâle, car la femelle n'a aucune physionomie, quoiqu'elle ait aussi l'iris orangée : à l'égard de son plumage, c'est du jaune lavé qui, se brouillant avec du blanc sale, produit la plus fade uniformité.

Ces oiseaux ont le bec épais et pointu des troupiales, et d'un cendré bleuâtre ; leurs pieds sont couleur de chair.

LE TROUPIALE OLIVE *de Cayenne.*

Cet oiseau n'a que six à sept pouces de longueur : il doit son nom à la couleur olivâtre qui règne sur la partie postérieure du cou, sur le dos, la queue, le ventre et les couvertures

des ailes; mais cette couleur n'est point par-tout la même; plus sombre sur le cou, le dos et les couvertures des ailes les plus voisines, un peu moins sur la queue, elle devient beaucoup plus claire sous le ventre, comme aussi sur la plus grande partie des couvertures des ailes les plus éloignées du dos, avec cette différence entre les grandes et les petites, que celles-ci sont sans mélange d'autre couleur, au lieu que les grandes sont variées de brun. La tête, la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un brun mordoré, plus foncé sous la gorge et tirant à l'orangé sur la poitrine, où le mordoré se fond avec la couleur olivâtre du dessous du corps. Le bec et les pieds sont noirs; les pennes de l'aile et quelques-unes de ses grandes couvertures les plus proches du bord extérieur, sont de la même couleur, mais bordées de blanc.

Au reste, la forme du bec est celle des troupiales: la queue est assez lon-

gue; et les ailes, dans leur situation de repos, ne s'étendent pas au tiers de sa longueur.

LE CAP-MORE.

Les deux individus que j'ai eu occasion de voir, ont été apportés par un capitaine de vaisseau, qui avait ramassé une quarantaine d'oiseaux de différens pays, entr'autres du Sénégal, de Madagascar, etc. et qui avoit nommé ceux-ci pinsons du Sénégal. Je leur ai donné le nom de cap-more, à cause de leur capuchon mordoré, et j'ai substitué ce nom qui exprime l'accident le plus remarquable de leur plumage, à la dénomination impropre de troupiales du Sénégal : elle m'a paru impropre, cette dénomination, soit à raison du climat indiqué, qui n'est point celui des troupiales, soit à raison même de l'espèce désignée; car le cap-more s'éloigne assez de l'espèce de

troupiales, et par les proportions du bec, de la queue et des ailes, et par la manière dont il travaille son nid, pour qu'on doive l'en distinguer par un nom particulier; et il pourroit se faire que sans être un véritable troupiale, il fût en Afrique le représentant de cette espèce américaine. Les deux dont il s'agit ici, ont appartenu à une personne d'un haut rang, qui nous a permis de les faire dessiner chez elle; et cette personne ayant jeté un coup d'œil sur leurs façons de faire, et ayant bien voulu nous communiquer ce qu'elle avoit vu, elle nous a appris sur l'histoire de cette espèce étrangère et nouvelle tout ce que nous en savons.

Le plus vieux avoit une sorte de capuchon brun qui paroissoit mordoré au soleil; ce capuchon s'effaça à la mue de l'arrière-saison, laissant à la tête une couleur jaune; mais il reparut au printemps, ce qui se renouvela constamment les années suivantes. La couleur

principale du reste du corps étoit le jaune plus ou moins orangé; cette couleur régnoit sur le dos comme sur la partie inférieure du corps, et elle bordoit les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, lesquelles avoient toutes le fond noirâtre.

Le jeune fut deux ans sans avoir le capuchon, et même sans changer de couleurs, ce qui fut cause qu'on le prit d'abord pour une femelle, et qu'on le dessina sous cette dénomination. La méprise étoit excusable, puisque dans la plupart des animaux le premier âge fait presque disparoître les différences qui distinguent les mâles des femelles, et qu'un des principaux caractères de ces dernières consiste à conserver très-long-temps les attributs de la jeunesse: mais enfin lorsqu'au bout de deux ans le jeune troupiale eut pris le capuchon mordoré et toutes les couleurs du vieux, on ne put s'empêcher de le reconnoître pour un mâle.

Avant ce changement de couleurs, le jaune de son plumage étoit d'une teinte plus foible que dans le vieux ; il régnoit sur la gorge, le cou, la poitrine, et bordoit, comme dans le vieux, toutes les plumes de la queue et des ailes. Le dos étoit d'un brun olivâtre, qui s'étendoit derrière le cou et jusque sur la tête. Dans l'un et l'autre, l'iris des yeux étoit orangée, le bec couleur de corne, plus épais et moins long que celui du troupiale, et les pieds rougeâtres.

Ces deux oiseaux vécurent d'abord en assez bonne intelligence dans la même cage ; le plus jeune étoit ordinairement sur le bâton le plus bas, ayant le bec fort près de l'autre ; il lui répondoit toujours en battant des ailes, et avec l'air de la subordination.

Comme on s'aperçut dans l'été qu'ils entrelaçoient des tiges de mouron dans la grille de leur cage, on prit cela pour l'indice d'une disposition prochaine à

nicher, et on leur donna de petits brins de joncs, dont ils eurent bientôt construit un nid, lequel avoit assez de capacité pour que l'un des deux y fût caché tout entier. L'année suivante ils recommencèrent; mais alors le vieux chassa le jeune qui prenoit déjà la livrée de son sexe, et celui-ci fut obligé de travailler à part à l'autre bout de la cage. Nonobstant une conduite si soumise, il étoit si souvent battu, et quelquefois si rudement, qu'il restoit sur la place : on fut obligé de les séparer tout-à-fait, et depuis ce temps ils ont travaillé chacun de leur côté, mais sans suite; l'ouvrage du jour étoit ordinairement défait le lendemain : un nid n'est pas l'ouvrage d'un seul.

Ils avoient tous deux un chant singulier, un peu aigre, mais fort gai : le plus vieux est mort subitement, et le plus jeune à la suite de quelques attaques d'épilepsie. Leur grosseur étoit un peu au-dessous de celle de notre

premier troupiale ; ils avoient aussi les ailes et la queue un peu plus courtes à proportion.

LE SIFFLEUR.

J'AI conservé au siffleur le nom vulgaire qu'on lui donne à Saint-Domingue, nom qu'il doit sans doute aux sons aigus et perçans de sa voix.

En général cet oiseau est brun par-dessus, excepté les environs du croupion et les petites couvertures des ailes, qui sont d'un jaune verdâtre, comme tout le dessous du corps ; mais cette dernière couleur est plus rembrunie sous la gorge, et elle est variée de roux sur le cou et la poitrine ; les grandes couvertures et les pennes des ailes, ainsi que les douze pennes de la queue, sont bordées de jaune ; mais pour avoir une idée juste du plumage du siffleur, il faut supposer une teinte olive plus ou moins forte, répandue sur toutes

ses différentes couleurs sans exception; d'où il résulte que pour caractériser cet oiseau par la couleur dominante de son plumage, il eût fallu choisir l'olive, et non pas le vert, comme a fait M. Brisson.

Le siffleur est de la grosseur du pinson; il a environ sept pouces de longueur, et dix à onze pouces de vol : la queue qui est étagée, a trois pouces, et le bec neuf à dix lignes.

LE BALTIMORE.

Cet oiseau d'Amérique a pris son nom de quelque rapport aperçu entre les couleurs de son plumage ou leur distribution, et les armoiries de mylord Baltimore. C'est un petit oiseau de la grosseur d'un moineau-franc, pesant un peu plus d'une once, qui a six à sept pouces de longueur, onze à douze de vol, la queue composée de douze pennes, longue de deux à trois pouces, et dépassant les ailes en repos presque

de la moitié de sa longueur. Une sorte de capuchon d'un beau noir lui couvre la tête et descend par-devant sur la gorge, et par-derrière jusque sur les épaules; les grandes couvertures et les pennes des ailes sont pareillement noires, ainsi que les pennes de la queue; mais les premières sont bordées de blanc, et les dernières ont de l'orangé à leur extrémité, et d'autant plus qu'elles s'éloignent davantage des deux pennes du milieu, qui n'en ont point du tout; le reste du plumage est d'un très-bel orangé : enfin le bec et les pieds sont de couleur de plomb.

La femelle que j'ai observée dans le cabinet de roi, avoit toute la partie antérieure d'un beau noir comme le mâle, la queue de la même couleur, les grandes couvertures et les pennes des ailes noirâtres, le tout sans aucun mélange d'autres couleurs; et tout ce qui est d'un si bel orangé dans le mâle, elle l'avoit d'un rouge terne.

Le bec des baltimores est non-seulement plus court à proportion et plus droit que celui des carouges, des troupiales et des cassiques, mais d'une forme particulière : c'est celle d'une pyramide à cinq pans, dont deux pour le bec supérieur et trois pour le bec inférieur. Ils ont le pied ou plutôt le tarse plus grêle que les carouges et les troupiales.

Les baltimores disparoissent l'hiver, du moins en Virginie et dans le Maryland, où Catesby les a observés. Ils se trouvent aussi dans le Canada ; mais Catesby n'en a point vu dans la Caroline.

Ils font leurs nids sur les plus grands arbres, tels que peupliers, tulipiers, etc. ils l'attachent à l'extrémité d'une grosse branche, et il est ordinairement soutenu par deux petits rejetons qui entrent dans ses bords ; en quoi les nids des baltimores me paroissent avoir du rapport avec celui de nos loriots.

LE BALTIMORE BATARD.

On a sans doute appelé cet oiseau ainsi, parce que les couleurs de son plumage sont moins vives que celles du baltimore, et qu'à cet égard on l'a considéré comme une espèce abâtardie; et en effet, lorsqu'on s'est assuré, par une comparaison exacte, que ces deux oiseaux sont ressemblans presque en tout, excepté pour les couleurs, qu'ils ne diffèrent, à vrai dire, que par les teintes des mêmes couleurs distribuées presque absolument de même, on ne peut guère se dispenser d'en conclure que le baltimore bâtard n'est qu'une variété de l'espèce franche, variété dégénérée, soit par l'influence du climat, soit par quelqu'autre cause. Le noir de la tête est un peu marbré, celui de la gorge est pur; la partie du coqueluchon qui tombe par-derrière est d'un gris olivâtre qui se fonce de

plus en plus en approchant du dos. Presque tout ce qui est d'un orangé si brillant dans l'autre, est dans celui-ci d'un jaune tirant sur l'orangé, plus vif sur la poitrine et sur les couvertures de la queue que par-tout ailleurs. Les ailes sont brunes, mais leurs grandes couvertures et leurs pennes sont bordées de blanc sale. Des douze pennes de la queue, les deux du milieu sont noirâtres dans leur partie moyenne, olivâtres à leur naissance, et marquées de jaune à leur extrémité : la suivante de chaque côté présente les deux premières couleurs mêlées confusément; et dans les quatre pennes suivantes les deux dernières couleurs sont fondues ensemble.

En un mot, le baltimore-franc est au baltimore bâtard, par rapport aux couleurs du plumage, à-peu-près ce que celui-ci est à sa femelle : or cette femelle a les couleurs du dessus du corps et de la queue plus ternes, et

le dessous du corps d'un blanc jaunâtre.

LE CASSIQUE JAUNE DU BRÉSIL, OU L'YAPOU.

En comparant les cassiques aux troupiales, aux carouges et aux baltimores, avec lesquels ils ont beaucoup de choses communes, on s'apercevra qu'ils sont plus gros, qu'ils ont le bec plus fort, et les pieds plus courts à proportion, sans parler du caractère de leur physionomie, aussi facile à saisir par le coup-d'œil, ou même à exprimer dans une figure, que difficile à rendre avec le seul pinceau de la parole.

Les couleurs principales de cet oiseau sont constamment le noir et le jaune; mais la distribution de ces couleurs n'est pas la même dans tous les individus observés : par exemple, dans celui que nous avons fait dessiner, tout est noir, excepté le bec et l'iris des yeux,

et encore les grandes couvertures des ailes les plus voisines du corps qui sont jaunes, ainsi que toute la partie postérieure du corps tant dessus que dessous, depuis et compris les cuisses jusques et par-delà la moitié de la queue.

Dans un autre individu venant de Cayenne, qui est au cabinet du roi, et qui est plus gros que le précédent, il y a moins de jaune sur les ailes et point du tout au bas de la jambe; enfin les pieds paroissent plus forts à proportion ; ce peut être le mâle.

Dans la pie noire et jaune de M. Edwards, qui est évidemment le même oiseau que le nôtre, il y a sur quatre ou cinq des couvertures jaunes des ailes une tache noire près de leur extrémité : outre cela le noir du plumage a des reflets couleur de pourpre, et l'oiseau paroît être un peu plus gros.

Dans l'yapou ou le jupuba de Marcgrave, la queue n'est mi-partie de noir et de jaune que par-dessous ;

car sa face supérieure est toute noire, excepté la penne la plus extérieure de chaque côté, qui est jaune jusqu'à la moitié de sa longueur.

Il suit de toutes ces diversités que les couleurs du plumage ne sont rien moins que fixes et constantes dans cette espèce; et c'est ce qui me feroit pencher à croire avec Marcgrave que l'oiseau appelé par M. Brisson *cassique rouge*, est encore une variété dans cette espèce.

VARIÉTÉ DE L'YAPOU.

LE CASSIQUE ROUGE DU BRÉSIL OU LE JUPUBA. Ce nom est l'un de ceux que Marcgrave donne à l'yapou, et je l'applique au cassique rouge de M. Brisson, parce qu'il lui ressemble exactement dans les points essentiels; mêmes proportions, même grosseur, même physionomie, même bec, mêmes pieds, même noir-foncé sur la plus grande partie du plumage: il est vrai que la

moitié inférieure du dos est rouge au lieu d'être jaune, et que le dessous du corps et de la queue est noir en entier ; mais cette différence ne peut guère être un caractère spécifique dans une espèce sur-tout où les couleurs sont très-variables, comme nous avons eu occasion de le remarquer plus haut; d'ailleurs le jaune et le rouge sont des couleurs voisines, analogues, sujettes à se mêler, à se fondre ensemble dans l'orangé qui est la couleur intermédiaire, ou à se remplacer réciproquement, et cela par la seule différence du sexe, de l'âge, du climat ou de la saison.

Ces oiseaux ont environ douze pouces de longueur, dix-sept pouces de vol, la langue fourchue et bleuâtre, les deux pièces du bec recourbées également en bas, la première phalange du doigt extérieur de chaque pied unie et comme soudée à celle du doigt du milieu, la queue composée de douze

pennes, et le fond des plumes blanc, tant sous le noir que sous le jaune du plumage.

Ils construisent leurs nids de feuilles de gramen entrelacées avec des crins de cheval et des soies de cochon, ou avec des productions végétales qu'on a prises pour des crins d'animaux : ils leur donnent la forme d'une cucurbite étroite surmontée de son alambic : ces nids sont bruns en dehors ; leur longueur totale est d'environ dix-huit pouces, mais la cavité intérieure n'est que d'un pied ; la partie supérieure est pleine et massive sur la longueur d'un demi-pied, et c'est par-là que ces oiseaux les suspendent à l'extrémité des petites branches. On a vu quelquefois quatre cents de ces nids sur un seul arbre, de ceux que les Brasiliens appellent *uti ;* et comme les yapous pondent trois fois l'année, on peut juger de leur prodigieuse multiplication. Cette habitude de nicher ainsi en société sur

un même arbre, est un trait de conformité qu'ils ont avec nos choucas.

LE CASSIQUE VERT *de Cayenne.*

Je n'aurai point à comparer ou à concilier les témoignages des auteurs au sujet de ce cassique, car aucun n'en a parlé. Aussi ne pourrai-je rien dire moi-même de ses mœurs et de ses habitudes. Il est plus gros que les précédens, il a le bec plus épais à sa base et plus long ; il paroît avoir aussi les pieds plus forts, mais également courts. On l'a très-bien nommé cassique vert, car toute la partie antérieure, tant dessus que dessous et compris les couvertures des ailes, est de cette couleur ; la partie postérieure est marron ; les pennes des ailes sont noires, celles de la queue en partie noires et en partie jaunes, les pieds tout-à-fait noirs, et le bec rouge dans toute son étendue.

Ce cassique a environ quatorze pou-

ces de longueur, et dix-huit à dix-neuf de vol.

LE CASSIQUE HUPPÉ *de Cayenne.*

C'EST encore ici une espèce nouvelle et la plus grande de celles qui sont parvenues à notre connoissance; elle a le bec plus long et plus fort à proportion que toutes les autres, mais ses ailes sont plus courtes; la longueur totale de l'oiseau est d'environ dix-huit pouces, celle de la queue de cinq pouces, et celle du bec de deux pouces; il est outre cela distingué des espèces précédentes par de petites plumes qu'il hérisse à volonté sur le sommet de sa tête, et qui lui font une espèce de huppe mobile. Toute la partie antérieure de ce cassique, tant dessus que dessous, compris les ailes et les pieds, est noire; toute la postérieure est marron foncé. La queue qui est étagée, a les deux pennes du milieu noires comme celles des ailes, mais toutes les latérales sont

jaunes ; le bec est de cette dernière couleur.

J'ai vu au cabinet du roi un individu dont les dimensions étoient un peu plus foibles, et qui avoit la queue entièrement jaune ; mais je n'oserois assurer que les deux pennes intermédiaires n'eussent point été arrachées, car il n'y avoit que huit pennes en tout.

LE CASSIQUE *de la Louisiane.*

Le blanc et le violet changeant, tantôt mêlés ensemble et tantôt séparés, composent toutes les couleurs de cet oiseau. Il a la tête blanche ainsi que le cou, le ventre et le croupion : les pennes des ailes et de la queue sont d'un violet changeant et bordées de blanc ; tout le reste du plumage est mêlé de ces deux couleurs.

C'est une espèce nouvelle tout récemment arrivée de la Louisiane ; on peut ajouter que c'est le plus petit des

cassiques connus : il n'a que dix pouces de longueur totale ; et ses ailes, dans leur état de repos, ne s'étendent que jusqu'au milieu de la queue, qui est un peu étagée.

LE CAROUGE.

En général les carouges sont moins gros et ont le bec moins fort à proportion que les troupiales ; celui de cet article a le plumage peint de trois couleurs distribuées par grandes masses : ces couleurs sont, 1°. le brun rougeâtre qui règne sur toute la partie antérieure de l'oiseau, c'est-à-dire la tête, le cou et la poitrine ; 2°. le noir plus ou moins velouté sur le dos, les pennes de la queue, celles des ailes, et sur leurs grandes couvertures, et même sur le bec et les pieds ; 3°. enfin l'orangé foncé sur les petites couvertures des ailes, le croupion et les couvertures de la queue. Toutes ces couleurs sont plus ternes dans la femelle.

La longueur du carouge est de sept pouces, celle du bec de dix lignes, celle de la queue de trois pouces et plus; le vol de onze pouces; et les ailes dans leur état de repos s'étendent jusqu'à la moitié de la queue et par-delà. Cet oiseau a été envoyé de la Martinique. Celui de Cayenne en diffère parce qu'il est plus petit; que l'espèce de coqueluchon qui couvre la tête, le cou, etc. est noir, égayé par quelques taches blanches sur les côtés du cou, et par de petites mouchetures rougeâtres sur le dos; enfin, parce que les grandes couvertures et les pennes moyennes des ailes sont bordées de blanc; mais ces différences ne sont pas, à mon avis, si considérables qu'on ne puisse regarder le carouge de Cayenne comme une variété dans l'espèce de la Martinique. On sait que celle-ci construit des nids tout-à-fait singuliers. Si l'on coupe un globe creux en quatre tranches égales, la forme de l'une de

ces tranches sera celle du nid des carouges; ils savent le coudre sous une feuille de bananier qui lui sert d'abri, et qui fait elle-même partie du nid; le reste est composé de petites fibres de feuilles.

Il est difficile de reconnoître dans ce qui vient d'être dit, le rossignol d'Espagne de M. Sloane; car cet oiseau est plus petit que le carouge selon toutes ses dimensions, n'ayant que six pouces anglais de longueur et neuf de vol; il a le plumage différent, et il construit son nid sur un tout autre modèle; ce sont des espèces de sacs suspendus à l'extrémité des petites branches par un fil que ces oiseaux savent filer eux-mêmes avec une matière qu'ils tirent d'une plante parasite nommée *barbe de vieillard*, fil que bien des gens ont pris mal-à-propos pour du crin de cheval. L'oiseau de M. Sloane avoit la base du bec blanchâtre et entouré d'un filet noir, le sommet de la tête,

le cou, le dos et la queue d'un brun clair, ou plutôt d'un gris-rougeâtre; les ailes d'un brun plus foncé, varié de quelques plumes blanches, la partie inférieure du cou marquée dans son milieu d'une ligne noire; les côtés du cou, la poitrine et le ventre de couleur feuille morte.

M. Sloane fait mention d'une variété d'âge ou de sexe, qui ne différoit de l'oiseau précédent que parce que le dos étoit plus jaune, la poitrine et le ventre d'un jaune plus vif, et qu'il y avoit plus de noir sous le bec.

Ces oiseaux habitent les bois et chantent assez agréablement. Ils se nourrissent d'insectes et de vermisseaux, car on en a trouvé des débris dans leur estomac ou gésier qui n'est point fort musculeux. Leur foie est partagé en un grand nombre de lobes, et de couleur noirâtre.

J'ai vu une variété des carouges de Saint-Domingue, autrement des cul-

jaunes de Cayenne, dont je vais parler, laquelle approchoit fort de la femelle du carouge de la Martinique, excepté qu'elle avoit la tête et le cou plus noirs; cela me confirme dans l'idée que la plupart de ces espèces sont fort voisines, et que malgré notre attention continuelle à en réduire le nombre, nous pourrions encore mériter le reproche de les avoir trop multipliées, sur-tout à l'égard des oiseaux étrangers qui sont si peu observés et si peu connus.

LE PETIT CUL-JAUNE *de Cayenne.*

C'EST le nom que cet oiseau porte à Cayenne : le mâle et la femelle ont un jargon à-peu-près semblable à celui de notre loriot et pénétrant comme celui de la pie.

Ils suspendent leurs nids en forme de bourses à l'extrémité des petites branches, comme les troupiales; mais on m'assure que c'est aux branches

longues et dépourvues de rameaux des arbres qui ont la tête mal faite, et qui sont penchés sur une rivière : on ajoute qu'à chacun de ces nids il y a de petites séparations où sont autant de nichées, ce qui n'a point été observé dans les nids des troupiales.

Ces oiseaux sont extrêmement rusés et difficiles à surprendre ; ils sont à-peu-près de la grosseur de l'alouette; ils ont huit pouces de longueur, douze à treize pouces de vol, la queue étagée, longue de trois à quatre pouces, dépassant de plus de la moitié de sa longueur l'extrémité des ailes en repos. Les couleurs principales sont le jaune et le noir.

On peut rapporter à cette espèce comme variété, 1°. le carouge à tête jaune d'Amérique de M. Brisson, qui a en effet le sommet de la tête, les petites couvertures de la queue, celle des ailes et le bas de la jambe jaunes, et tout le reste noir ou noirâtre ; il a en-

viron huit pouces de longueur, douze pouces de vol, la queue étagée, composée de douze pennes et longue de près de quatre pouces; 2°. le carouge de l'île Saint-Thomas qui a aussi le plumage noir, à la réserve d'une tache jaune jetée sur les petites couvertures des ailes. Il a la queue composée de douze pennes, étagée comme dans les cul-jaunes, mais un peu plus longue. M. Edwards a dessiné un individu de la même espèce, qui avoit un enfoncement remarquable à la base du bec supérieur; 3°. le jamac de Marcgrave qui n'en diffère que très-peu, quant à la grosseur, et dont les couleurs sont les mêmes et à-peu-près distribuées de la même manière, excepté que la tête est noire, que le blanc des ailes est rassemblé dans une seule tache, et que le dos est traversé d'une aile à l'autre par une ligne noire.

LES COIFFES JAUNES.

Ce sont des carouges de Cayenne qui ont le plumage noir, et une espèce de coiffe jaune qui recouvre la tête et une partie du cou, mais qui descend plus bas par-devant que par-derrière. Il y a un trait noir qui va des narines aux yeux et tourne autour du bec. Sa grosseur est celle d'un pinson d'Ardenne : il a environ sept pouces de longueur et onze pouces de vol.

LE CAROUGE OLIVE *de la Louisiane.*

Le carouge olive de la Louisiane a en effet beaucoup d'olivâtre dans son plumage, principalement sous la partie supérieure du corps; mais cette couleur n'a pas la même teinte partout : sur le sommet de la tête elle est fondue avec du gris; derrière le cou, sur le dos, les épaules, les ailes et la queue avec du brun; sur le croupion

et l'origine de la queue, avec un brun plus clair ; sur les flancs et les jambes avec du jaune : enfin elle borde les grandes couvertures et les pennes des ailes dont le fond est brun. Tout le dessous du corps est jaune, excepté la gorge qui est orangée ; le bec et les pieds sont d'un brun cendré.

Cet oiseau a à-peu-près la grosseur du moineau-franc ; six à sept pouces de longueur, et dix à onze pouces de vol. Le bec a près d'un pouce, et la queue deux pouces et plus ; celle-ci est quarrée et composée de douze pennes. Dans l'aile c'est la première penne qui est la plus courte, et ce sont les troisième et quatrième qui sont les plus longues.

LE KINK.

Cette nouvelle espèce arrivée dernièrement de la Chine, nous a paru avoir assez de rapport avec le carouge. Il a le bec comprimé par les côtés

comme le merle, mais les bords en sont sans échancrures comme dans celui du carouge.

Le kink est plus petit que notre merle; il a la tête, le cou, le commencement du dos et de la poitrine d'un gris-cendré, et cette couleur se fonce davantage aux approches du dos : tout le reste du corps, tant dessus que dessous, est blanc, ainsi que les couvertures des ailes, dont les pennes sont d'une couleur d'acier poli, luisante, avec des reflets qui jouent entre le verdâtre et le violet. La queue est courte, étagée, et mi-partie de cette même couleur d'acier poli et de blanc, de manière que sur les deux pennes du milieu le blanc ne consiste qu'en une petite tache à leur extrémité; cette tache blanche s'étend d'autant plus haut sur les pennes suivantes, qu'elles s'éloignent davantage des deux pennes du milieu; et la couleur d'acier poli se retirant toujours devant le blanc

qui gagne du terrein, se réduit enfin sur les deux pennes les plus extérieures à une petite tache près de leur origine.

Espèces connues dans ce genre.

Le Loriot commun, *oriolus Galbula*.
Le Coulavan, *oriolus Chinensis*.
Le Loriot à tête noire, *oriolus Melanocephalus*.
Le Talapiot, *oriolus Picus*.
Le Troupiale, *oriolus Icterus*.
Le Troupiale de la Nouvelle-Espagne, *oriolus Novæ Hispaniæ*.
L'Arc-en-queue, *oriolus Annulatus*.
Le Japacani, *oriolus Japacani*.
Le Costotol, *oriolus Costotol*.
Le Tocolin, *oriolus Griseus*.
Le Commandeur, *oriolus Phœniceus*.
Le Troupiale de Cayenne, *oriolus Americanus*.
Le Cassique de la Louisiane, *oriolus Ludovicianus*.
Le Cassique huppé, *oriolus Cristatus*.
L'Yapou, *oriolus Persicus*.
Le Troupiale à calotte noire, *oriolus Mexicanus*.

Le Troupiale rouge, *oriolus Ruber.*

Le Troupiale de la Guyane, *oriolus Guianensis.*

Le Baltimore, *oriolus Baltimore.*

Le Baltimore bâtard, *oriolus Spurius.*

Le Cap-more, *oriolus Textor.*

Le Carouge, *oriolus Bonana.*

Le Carouge à nid pendant, *oriolus Nidipendulus.*

Le Carouge varié, *oriolus Varius.*

Le petit Cul-jaune de Cayenne, *oriolus Xanthornus.*

Le Jamacaï, *oriolus Jamacaï.*

Le Carouge aile blanche, *oriolus Leucopterus.*

La Coiffe jaune, *oriolus Icterocephalus.*

Le Carouge olive, *oriolus Capensis.*

Le Troupiale noir, *oriolus Niger.*

Le petit Troupiale noir, *oriolus Minor.*

Le Troupiale olive de Cayenne, *oriolus Olivaceus.*

Le Kink, *oriolus Siuensis.*

Le Siffleur, *oriolus Virens.*

FIN DU TOME SECOND.

z, etc.
uber.
riolus Guia-

re.
Spurius.

oriolus Nidi-

rius.
nne, oriolus

olus Leucop-

ocephalus.
ensis.
ger.
us Minor.
nne, oriolus
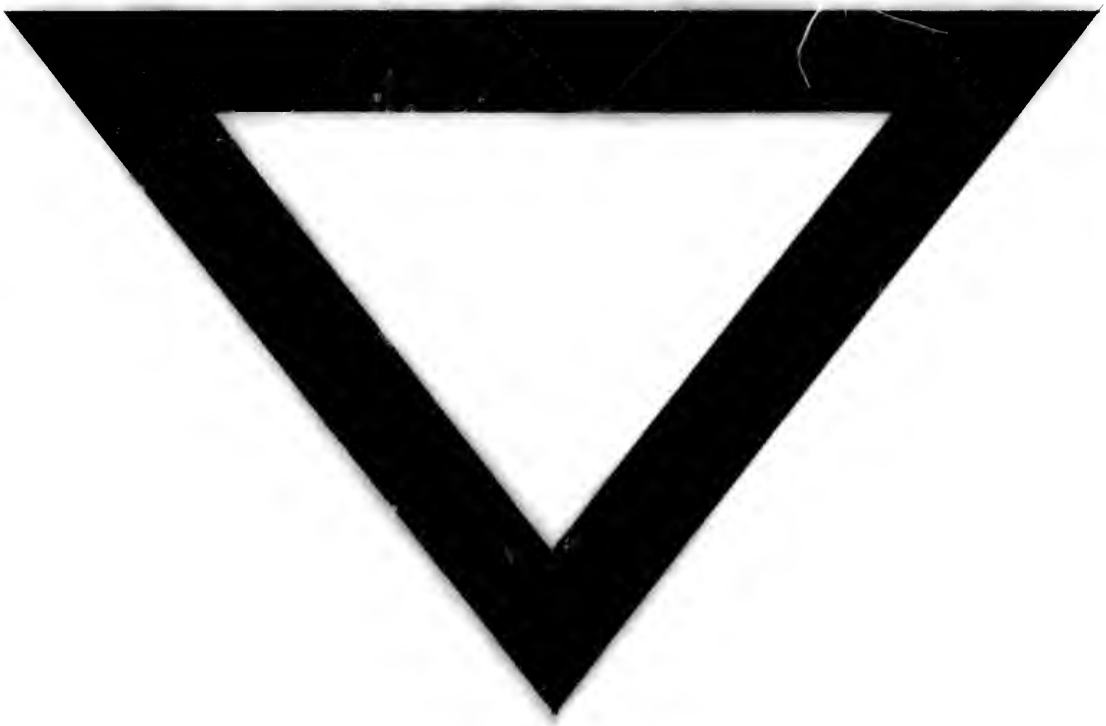
OND.